.

REPUBLIQUE DU MALI

.....
Un Peuple-Un But- Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE DU SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL
(CPS/SDR)

Bilan de la campagne agropastorale et halieutique 2012-2013
Résultats provisoires de la campagne 2013-2014

Mars 2014

SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS *9*

AVANT-PROPOS *10*

RESUME *11*

PREMIERE PARTIE *13*

1. CARACTERISTIQUES GENERALES *14*

1.1. Objectifs **14**

1.2. Couverture géographique, champ socio-économique et niveau de significations des résultats **15**

1.3. Définition des concepts **15**

1.3.1. Ménage 15

1.3.2. Exploitation agricole 15

1.3.3. Bloc 15

1.3.4. Parcelle 15

1.3.5. Superficie brute et superficie corrigée 16

1.4. Aspects méthodologiques **16**

1.4.1. Méthodes de collecte des données 16

1.4.2. Echantillonnage 16

1.4.3. Plan de sondage 17

1.4.4. Procédure de tabulation 18

1.4.5. Calcul des superficies 18

1.4.6. Calcul des rendements 19

1.4.7. Calcul des productions 19

1.4.8. Précision des résultats 19

DEUXIEME PARTIE *20*

2. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2012/2013 ..... *21*

2.1. Conditions socio-économiques de démarrage **21**

2.2. Mesures prises par l'Etat **21**

2.3. Situation pluviométrique **21**

2.4. Situation hydrologique **21**

2.5. Situation des cultures **21**

2.6. Point des aménagements hydro-agricoles **22**

2.7. Situation Phytosanitaire **22**

2.8. Situation des pâturages **22**

2.9. Mouvements des animaux **22**

2.10. Situation Zoo sanitaire **23**

2.11. Situation de la pêche **23**

2.12. Bilan céréalier Ex-post 2012/2013 ..... **24**

2.12.1. Population totale 24

2.12.2. Production disponible 24

2.12.3. Norme de consommation 24

2.12.4. Stocks initiaux au 1er novembre 2012 24

2.12.5. Stocks finaux au 31 octobre 2013 24

2.12.6. Les importations du 01/11/12 au 31/10/2013 25

2.12.7. Les exportations du 01/11/2012 au 31/10/2013 25

2.12.8. Bilan céréalier Ex-post 2012/2013 25
3. GENERALITES SUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013/2014 27
3.1. Situation économique 27
3.2. Pluie et hydrologie 27
3.2.1. Situation pluviométrique 27
3.2.2. Situation hydrologique 30
3.2.3. Situation des cultures 31
3.2.4. Situation phytosanitaire 32
3.2.5. Point des aménagements hydro-agricoles 33
3.3. Situation des pâturages et du bétail 34
3.3.1. Evolution des pâturages 34
3.3.2. Bilan fourrager 35
3.3.3. Abreuvement des animaux 36
3.3.4. Situation zoo-sanitaire 36
3.2.4.1 Contrôle des animaux à l'importation 37
3.2.4.2 Contrôle des animaux à l'exportation 37
3.2.4.3 Résultats des analyses de laboratoire 37
3.2.4.4 Evolution de la vaccination contre les maladies animales : 37
3.2.4.5 Traitements effectués au titre de la campagne 2013/2014 38
3.2.4.6 Suivi et le contrôle des opérateurs privés 38
3.2.4.6.1 Mandataires 38
3.2.4.6.2 Etablissements vétérinaires 38
3.3.5. SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE 39
3.3.6. Mouvements des animaux 39
3.3.7. Evolution des effectifs du cheptel 40
3.3.8. Effectifs du cheptel par région 40
3.3.9. Production de viande 41
3.3.10. Production contrôlée de cuirs et peaux 42
3.3.11. Production de lait 43
3.3.12. Productions Avicoles 44
3.3.12.1. Effectifs des volailles 44
3.3.12.2. Production d'œufs 45
3.3.12.3. Production de poulets de chair 45
3.3 Productions halieutiques 45
3.3.1 Situation de la pêche 45
3.3.2 Production Aquacole. 45
3.4 PRODUCTION D'INTRANTS DE PISCICULTURE 46
3.4.1. Production d'alevins 46
3.5 Bilan de la recherche agricole 47
3.5.1. Productions végétales 47
3.5.2. Productions forestières et halieutiques 48
3.5.3. Productions animales 48
3.5.4. Systèmes de production et gestion des ressources naturelles et économie des filières 49
3.5.5. Technologie alimentaire 49
4. La situation alimentaire et nutritionnelle 49
4.1. Niveau de l'offre des produits 49
4.2. Niveau de la demande des produits 50
4.3. Flux des produits 50

4.3.1. Flux internes 50
4.3.2. Flux externes 50
4.4. Tendance des prix 50
4.4.1. Marchés à bétail 51
4.4.2. Termes de l'échange 51
4.5. Perspectives d'évolution de la situation alimentaire et des marchés d'ici juin 2014 51
4.5.1. Sécurité alimentaire 51
4.5.2. ZONES ET POPULATIONS A RISQUE POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014 52
4.5.3. Marchés 53
5. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA CAMPAGNE 55
5.1. Données sur les superficies, les rendements et les productions par région 55
5.1.1. Superficies 56
5.1.2. Rendements 57
5.1.3. Productions 58
6 Eléments du bilan céréalier prévisionnel 2013/2014 62
6.1 Population au 30/04/2014 62
6.2 Production disponible 62
6.3 Norme de consommation 62
6.4 Stocks initiaux au 1er novembre 2013 62
6.5 Stocks finaux prévus au 31 octobre 2014 63
6.6 Prévisions d'importations et aides prévues du 01/11/13 au 31/10/2014 63
6.7 Prévisions d'exportations du 01/11/13 au 31/10/2014 63
6.8 Bilan céréalier prévisionnel 2013/2014 64
6.9 Calcul des proxys calorique par région 64
7 Autres résultats de l'EAC 66
7.1. Caractéristiques démographiques 66
7.1.1. Caractéristiques des exploitations et des exploitants agricoles 66
7.1.2. Population agricole et activité principale exercée 69
7.1.3. Education et situation matrimoniale 70
a) Education 70
b) Situation matrimoniale 70
7.1.4. Participation aux travaux agricoles-Accès au crédit agricole 71
7.2. Données sur l'élevage des exploitations agricoles 72
7.2.1. Composition du bétail des exploitations agricoles 73
7.2.2. Volaille des exploitations agricoles traditionnelles 74
7.2.3. Abattages dans les exploitations agricoles 75
8.1. Les modes de cultures 77
8.2. Caractéristiques des parcelles 78
8.2.1. Mode d'acquisition des parcelles 79
8.2.2. Nombre de parcelles dans les exploitations agricoles 79
8.2.3. Superficie moyenne des parcelles 80
8.2.4. Utilisation d'engrais 80
8.2.5. Type d'association de cultures dans les parcelles 82
8.2.6. Labour des parcelles 82
9. Données sur les équipements agricoles et les dépenses effectuées au cours de la campagne 83

9.1. Equipements agricoles et animaux de trait 83
9.2. Dépenses de main d'œuvre dans les exploitations traditionnelles 85
10. Limites de l'enquête agricole de conjoncture 85
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par zone agro climatique 17
Tableau 2 : Effectif de vaccination selon les maladies et l'espèce 23
Tableau 3 : Débarquement contrôlés de poisson en 2012 23
Tableau 4 : Production disponible (en tonne) 24
Tableau 5 : Stocks initiaux au 1er novembre 2012 (en tonne) 24
Tableau 6 : Stocks finaux au 31/10/2013 (en tonne) 24
Tableau 7 : Importations céréalières 2012/2013 (en tonne) 25
Tableau 8 : Exportations 2012/2013 (en tonne) 25
Tableau 9 : Bilan céréalier Ex-post 2012/2013 (Unité : millier de tonnes) 25
Tableau 10 : Evolution comparée des semis (ensemble des céréales sèches) en pourcentage (%) 31
Tableau 11 : Evolution comparée (en %) des semis (Riz) 31
Tableau 12 : Evolution comparée des semis (Ensemble des céréales) en % 32
Tableau 13 : Récapitulatif des superficies prospectées, infestées et traitées (en ha) 32
Tableau 14 : Récapitulatif des résultats cumulés sur l'ensemble du pays 33
Tableau 15 : Production moyenne biomasse herbacée par région 35
Tableau 16 : Données sur les foyers de maladies enregistrées au cours de la période (2012/2014) 36
Tableau 17 : Résultats des analyses de laboratoire des échantillons prélevés 37
Tableau 18 : Situation des effectifs vaccinés 37
Tableau 19 : Situation des mandataires suivis et contrôlés par région 38
Tableau 20 : Situation des établissements pharmaceutiques vétérinaires et des établissements vétérinaires 39
Tableau 21 : L'évolution des effectifs du cheptel de 2004 à 2013 40
Tableau 22 : Effectifs du cheptel (en milliers de têtes et %) par espèce et par région au 31/12/13 41
Tableau 23 : Importance relative (%) des régions en possession des effectifs 41
Tableau 24 : Effectifs des animaux en 2012 et 2013 41
Tableau 25 : Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année (Unités : têtes et kg) 42
Tableau 26 : Production des cuirs et peaux (unité : en nbre et kg) 43
Tableau 27 : Production potentielle de lait par région 43
Tableau 28 : Production potentielle et production disponible de lait par région 44
Tableau 29 : Production d'œufs et de poulets de chair par région 44
Tableau 30 : Mise à terre dans les régions en tonnes 45
Tableau 31 : Production Aquacoles en tonnes. 46
Tableau 32 : Production d'alevins en 2013 46
Tableau 33 : Production d'aliment poisson en tonnes 47
Tableau 34 : Offres hebdomadaires sur les marchés de gros suivis par l'OMA au niveau national en mi-février 2014 49
Tableau 35 : Réalisation de la collecte 55
Tableau 36 : Estimation des superficies totales cultivées dans les exploitations agricoles et précision par région . 55
Tableau 37 : Superficie cultivée des 3 secteurs 56
Tableau 38 : Evolution des superficies (en hectare) des céréales de 2008/2009 à 2013/2014 56
Tableau 39 : superficie (en hectare) des tubercules et certains oléagineux 57
Tableau 40 : Evolution des rendements (en kg/ha) des céréales en culture pure de 2008/2009 à 2012/2013 dans le secteur traditionnel 58
Tableau 41 : Production Secteur traditionnel 2013/2014 (en tonne) 59
Tableau 42 : Production Office et Contre saison 2013/2014 (en tonne) 59
Tableau 43 : Production totale de céréales par région 2013/2014 59
Tableau 44 : Evolution de la production Céréalière (en tonne) 60
Tableau 45: production et rendement céréaliers par sexe dans les exploitations traditionnelles (Quantité et %) 60

Tableau 46 : Production des Exploitations traditionnelles selon le système de riziculture. 61
Tableau 47: Evolution des emblavures et de la production du coton de 2005/2006 à 2013/2014..... 61
Tableau 48: Production des Tubercules et certains oléagineux (en tonne)..... 62
Tableau 49: Production disponible (en tonne)..... 62
Tableau 50: Stocks initiaux au 1er novembre 2013 (en tonne) 63
Tableau 51: Stocks finaux prévus au 31/10/2014 (en tonne) 63
Tableau 52: Prévisions d'importations et aides prévues 2013/2014 (en tonne) 63
Tableau 53: Exportations prévues 2013/2014 (en tonne)..... 64
Tableau 54: Bilan céréalier prévisionnel 2013/2014 (millier de tonne) 64
Tableau 55: proxys calorique par région (kcal/personne/jour)..... 65
Tableau 56: Autonomie céréalière des exploitations par région (%) 65
Tableau 57: Répartition des exploitations agricoles par région selon le sexe du chef d'exploitation..... 66
Tableau 58: Population agricole selon le genre et par région 67
Tableau 59: Statut de résidence de la population agricole..... 68
Tableau 60: Tranche d'âge et situation de résidence (%) 68
Tableau 61: Effectif Région et Tranche d'âge..... 68
Tableau 62: Population agricole et activité principale..... 69
Tableau 63: Répartition de la population agricole selon le niveau d'instruction..... 70
Tableau 64: Répartition de la Population agricole selon la situation matrimoniale par région en %..... 70
Tableau 65: Répartition (en %) de la population agricole résidente selon l'accès au crédit agricole et le sexe 72
Tableau 66: Montant total emprunté par région selon le sexe..... 72
Tableau 67: Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles traditionnelles selon la région, et les espèces..... 73
Tableau 68: Effectif moyen de cheptel par exploitation 73
Tableau 69: Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles selon la région, le sexe du propriétaire et les espèces. 74
Tableau 70: Répartition de la volaille dans les exploitations agricoles traditionnelles (en %) 75
Tableau 71: Déparasitage et Vaccination des animaux (%)..... 75
Tableau 72 : Effectifs d'animaux abattus dans les exploitations..... 76
Tableau 73 : Estimation de la quantité de viandes (en Kg) obtenues dans les exploitations par espèce abattue... 76
Tableau 74 : Estimation de la quantité de viandes (en Kg) obtenues collectivement par espèce abattue 76
Tableau 75 : Quantité de chairs (en Kg) et d'animaux dans les exploitations agricoles par région et par espèce ... 77
Tableau 76 : Quantité de viandes (en tonne) abattues dans les exploitations agricoles par région (en tonne)..... 77
Tableau 77: Répartition des Parcelles par région et sexe 78
Tableau 78: Répartition des Parcelles par région et sexe (Analyse horizontale et verticale) 79
Tableau 79: Répartition des propriétaires de parcelles par sexe selon le mode d'acquisition (niveau national en % colonne)..... 79
Tableau 80: Superficie moyenne de parcelles de céréales par propriétaire selon le genre 80
Tableau 81: Taux d'utilisation des engrais par sexe du propriétaire de parcelle 80
Tableau 82: Taux d'utilisation des engrais par Région..... 81
Tableau 83: Quantité d'engrais (en kg) utilisée par Région..... 81
Tableau 84: Répartition des parcelles (en %) selon le nombre de cultures présentes..... 82
Tableau 85 : Répartition des propriétaires (%) de parcelles par sexe selon le type de labour pratiqué par région.. 83
Tableau 86: Répartition des propriétaires (%) de parcelles selon le genre et par le type de désherbage pratiqué par région 83
Tableau 87: Répartition des équipements par région (en nombre) 84
Tableau 88: Répartition des exploitations (en %) selon la typologie des équipements attelés..... 85
Tableau 89: Dépenses de main d'œuvre dans les exploitations traditionnelles selon le genre..... 85

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Situation pluviométrique (décadaire du 11 au 20 octobre) 29
Figure 2: Situation pluviométrique (cumul du 1er mai au 31 octobre) 30
Figure 3: Situation pluviométrique (décadaire du 11 au 20 octobre) 52
Figure 4: Superficies cultivées en céréales lors des campagnes 2012/2013 et 2013/2014 57
Figure 5: Evolution des rendements des céréales 58
Figure 6: Pyramide des âges de la population agricole 66
Figure 7:Répartition de la population agricole selon le genre et par région 67
Figure 8: Répartition (en %) de la population agricole résidente par âge 69
Figure 9: Répartition (en %) de la population agricole (6 ans et plus) résidente occupée aux travaux agricoles par groupe d'âge et suivant le genre en 2013/2014 71
Figure 10: Répartition (en %) de la population agricole résidente selon l'accès au crédit agricole selon le genre 71
Figure 11: Répartition (en %) des poulets dans les exploitations agricoles par région 74
Figure 12: Répartition des parcelles mises en valeur lors de la campagne 2012/2013 suivant le mode de culture 78
Figure 13: Répartition des parcelles lors de la campagne 2012-2013 selon le type d'association 82

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

BSSE	Bureau Statistique Suivi/Evaluation
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNPêche	Direction Nationale de la Pêche
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
EA	Exploitations Agricoles
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
INSTAT	Institut National de la Statistique
Kko	Koulikoro
ODR	Opération de Développement Rural
ODRS	Office du Développement Rural de Sélingué
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
ON	Office du Niger
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda
ORM	Office Riz Mopti
ORS	Office Riz Ségou
PPIV	Petits Périmètres Irrigués Villageois
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SE	Section d'Enumération
SIE	Stocks d'Intervention de l'Etat
SNS	Stock National de Sécurité Alimentaire
Z.A.E.	Zone Agro Ecologique

AVANT-PROPOS

Le présent rapport fait la synthèse des activités de production des structures du Secteur du Développement Rural. Il est essentiellement alimenté par l'enquête agricole de conjoncture et par les rapports d'activités annuels des directions des services centraux, des offices et projets/programmes du secteur.

Il s'articule autour de quatre parties :

- la première partie donne la couverture géographique et le champ socio-économique, les définitions des différents concepts utilisés et un aperçu de la méthodologie de l'enquête ;
- la deuxième partie rappelle les principaux résultats et fait le bilan ex-post de la campagne agropastorale 2012/2013 ;
- la troisième fait un commentaire sur le déroulement des campagnes agropastorale et halieutique 2013/2014 ;
- enfin la quatrième partie est composée des principaux résultats de l'EAC et d'un ensemble de tableaux statistiques qui donnent en détail les superficies, les niveaux de production, les données socio-économiques, le bilan céréalier etc. Ces données sont fournies à l'échelle nationale et régionale.

Les informations contenues dans ce document peuvent être reproduites ou diffusées sans aucune modification à conditions que la source des informations soit clairement indiquée.

RESUME

La campagne agricole 2013/2014 s'est déroulée dans un contexte socio-économique particulier lié à la gestion des conséquences de la crise multidimensionnelle qu'a connu le pays à partir de mars 2012.
Elle a dans son déroulement été marqué par :

- La poursuite de l'appui de l'Etat et des partenaires technique et financiers à la politique d'intensification agricole du pays (subvention d'engrais, de semences, aménagements hydro agricoles, formation, appui conseil etc.)
- Un démarrage difficile lié à l'irrégularité et la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps.
- La prolongation des semis au-delà de la période conseillée
- Une situation acridienne et phytosanitaire calme dans l'ensemble.
- L'arrêt précoce des pluies ayant entrainé des pertes de récoltes
- Une situation hydrologique caractérisée par l'amorce tardive et le retrait précoce des crues

Les mauvaises conditions pluviométriques ont été à l'origine de la non- atteinte des objectifs globaux de superficies. En effet, les superficies totales cultivées au cours de la campagne sont évaluées à 3 660 988 ha, soit une baisse d'environ 16% par rapport à la campagne 2012/2013. Comparativement aux cinq (5) dernières années, les variations de superficies restent peu importantes par rapport à la variation inter annuelle. Les baisses de superficies sont notées sur le mil, le sorgho, le blé et le fonio. Une baisse de 0,4 % par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années contre 16% par rapport à la campagne précédente a été constatée. Les poches de sècheresse prolongée et les cas d'inondation ont entrainé des pertes de superficies estimées à 316 448 hectares dont 96 087 hectares pour le riz et 220 360 hectares pour les céréales sèches.
Les productions agricoles ont été moyennes dans l'ensemble à l'exception du riz irrigué qui a enregistré une assez bonne production. Ainsi, la production céréalière totale de la campagne 2013/2014 est estimée à **5 736 092 tonnes**, composée de 38,6 % de riz ; 25,9 % de maïs ; 20,1 % de mil ; 14,3 % de sorgho, 0,5 % de blé et 0,4 % de fonio. La production de céréales est en baisse de 14 % par rapport à la campagne passée (**6 674 427** tonnes) mais avoisine celle de 2011/2012 (**5 777 729** tonnes).

Des baisses importantes de rendements sont observées par rapport à 2012/2013, mil (8,6 %), sorgho (9,2 %) et le maïs (19%). Cette situation est due au démarrage tardif de la campagne et à l'arrêt précoce des pluies. On note une augmentation des rendements du Riz de cette année par rapport à 2012/2013 et aux 5 dernières années.

Les activités agropastorales du pays ont été conduites par une population agricole estimée à 11 474 346 regroupée au sein de 940 950 exploitations. Les exploitations agricoles estimées à **940 950** sont majoritairement dirigées par des hommes Elle est composée de 51,4 % d'hommes et 48,6 % de femmes et est très jeune avec un peu plus de la moitié qui a moins de 15 ans et 33% dont l'âge compris entre 15-39 ans soit 80% de la population agricole a moins de 40 ans. 61 % de la population agricole résidente du pays ont pratiqué l'Agriculture comme une activité principale.

La population agricole résidente du Mali est majoritairement analphabète. En effet, selon les résultats de l'EAC de 2013/2014, ce phénomène touche environ 70,9 % de cette population active. Par ailleurs, le sous équipement reste important avec seulement 42,5% des exploitations disposant au moins d'un équipement complet en attelage. Ces contraintes risquent de constituer une entrave à la modernisation des systèmes agraires si des mesures urgentes ne sont pas prises.

Les hommes et les femmes participent tous à des proportions élevées aux travaux agricoles. La population ayant accès aux crédits restent faible (seulement 2,7%) où les femmes sont à moins de 1% contre 4% pour les hommes. Les prêts de campagne sont assurés majoritairement par les fournisseurs et les exploitations elles-mêmes dans leur stratégie de solidarité interne.

L'effectif du cheptel national au 31/12/13 a été estimé à **10 012 967** de bovins, **13 735 523** d'ovins, **19 126 807** de caprins, **517 196** d'équins, **938 087** d'Asins, **978 980** de camelins, **77 518** de porcins et **41 755 800** de volailles. Le nombre moyen de bovin est de 8 environ par exploitation. Cet effectif des bovins est quasiment détenu par les hommes dans toutes les régions, à des proportions dépassant les 90 %.

Concernant les activités de la pêche, pour une production potentielle attendue de 120 000 tonnes, il a été réalisé en débarquement contrôlés **60 270** tonnes en équivalent frais.

La campagne agricole 2013/2014 a été jugée moyenne dans l'ensemble et des poches d'insécurité alimentaire existent à travers le pays. Le fonctionnement des marchés reste satisfaisant avec une amélioration notable au niveau des régions du nord à la faveur du renforcement de la sécurité et du retour des populations déplacées et réfugiées. L'arrivée progressive des nouvelles récoltes sur les marchés a permis d'amorcer les baisses saisonnières des prix dès septembre et qui se poursuivent encore sur certains marchés de production. L'inter-coopération entre les zones excédentaires et les zones déficitaires pourra juguler le déficit céréalier des zones déficitaires.

PREMIERE PARTIE

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE

1. CARACTERISTIQUES GENERALES

L'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) est une enquête annuelle menée depuis près de 40 ans. De son démarrage à ce jour, elle a connu certaines modifications tant au plan des objectifs visés que de celui de la méthodologie pour permettre une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs.

Elle s'intéresse principalement à la détermination des superficies cultivées par spéculation, des rendements des cultures et par déduction des productions de ces cultures. Elle permet également de collecter des données sur l'effectif du cheptel, les prix des produits agricoles, les équipements agricoles, les prévisions de la production céréalière, les stocks paysans, les facteurs de production (type et quantité d'engrais, de pesticides, de semences, l'irrigation, le crédit, etc.) et sur les caractéristiques démographiques de l'exploitation. En outre, elle permet d'évaluer la participation des femmes dans les activités agricoles.

Il faut signaler l'introduction dans l'enquête depuis 1986 d'un volet de prévision de la récolte céréalière. Le volet stock paysan y a été également intégré à partir de 1991. L'objectif de ces volets est de fournir aux décideurs, avant la récolte et au plus tard en fin octobre, des données prévisionnelles sur le volume de la production céréalière afin de permettre l'établissement d'un bilan céréalier prévisionnel pour les besoins de la stratégie alimentaire d'une part, et d'autre part de contribuer à déterminer le niveau du crédit à l'économie nationale que pourraient accorder les institutions financières dans le cadre de l'approvisionnement en céréales.

Au plan institutionnel, l'enquête est menée par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) et la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA). Elle est exécutée sur le terrain par les Directions Régionales de l'Agriculture avec l'appui des Directions Régionales du Plan, de la Statistique, de l'Informatique de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP), des Directions Régionales des Productions et des Industries Animales (DRPIA) et des Offices de Développement Rural (ODR) relevant du Ministère du Développement Rural.

1.1. Objectifs

L'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) vise les objectifs généraux ci-après :

- obtenir des données fondamentales sur le secteur rural ;
- fournir des données détaillées sur les caractéristiques conjoncturelles des exploitations à des niveaux déconcentrés ;
- obtenir des renseignements détaillés sur les caractéristiques de la population agricole et sur les divers facteurs de production (type et quantité d'engrais, de pesticides, de semences, irrigation, crédit, etc.) ;
- fournir des informations sur la participation des femmes à l'agriculture ;
- fournir des informations sur la vulnérabilité des populations rurales et urbaines.

1.2. Couverture géographique, champ socio-économique et niveau de significations des résultats

L'enquête agricole a une couverture nationale. Elle se réalise aussi bien en milieu rural sédentaire qu'en milieu nomade et dans les centres urbains secondaires. L'échantillonnage se fait à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2009) en respectant le découpage administratif en régions et cercles et le découpage géographique en zones naturelles.

L'enquête agricole touche les secteurs traditionnel et moderne. Elle porte sur les exploitations agricoles. Les exploitations échantillons sont enquêtées pour toutes leurs activités agricoles (culture et élevage) sauf les cultures pratiquées dans les périmètres irrigués gérés par des Offices de Développement Rural (Office du Niger, Office Riz Ségou, Office Riz Mopti, etc.) où les productions sont évaluées à partir de la méthode harmonisée. Les données sur les exploitations agricoles (individuelles et collectives) concernées par l'enquête représentent le secteur traditionnel tandis que celles relatives aux périmètres irrigués sont classées comme données du secteur moderne. L'agriculture périurbaine (centres urbains communaux) étant essentiellement la pratique des citadins, elle est exclue jusqu'ici du champ de l'enquête. De même l'arboriculture et le maraîchage, que ce soit en milieu urbain ou rural, sont également exclus du champ de l'enquête.

Les résultats des principales enquêtes réalisées sur le secteur Agricole au Mali n'ont été jusqu'à présent significatifs qu'au niveau régional. Cependant, Il devient de plus en plus nécessaire de présenter ces résultats à des niveaux de signification plus fins (cercles, communes…) afin de répondre aux besoins statistiques des collectivités décentralisées.

1.3. Définition des concepts

1.3.1. Ménage

Un ménage est un groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef appelé chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous ses membres.

De façon générale, le ménage se reconnaît à travers un homme marié avec sa (ou ses) femme(s) et leurs enfants et d'éventuels dépendants non mariés vivant sous le même toit.

1.3.2. Exploitation agricole

L'exploitation agricole est une unité économique (qui produit, achète, vend...) composée d'un nombre entier de ménages : un ménage unique ou plusieurs ménages associés pour la culture des terres ou pour l'élevage du bétail.

Le chef du ménage unique ou l'un des chefs de ménages associés assume la responsabilité de chef d'exploitation en prenant les décisions les plus importantes de gestion de l'exploitation.

1.3.3. Bloc

Le bloc est un terrain agricole possédant des limites bien précises. Ces limites peuvent être naturelles (forêt, rivière, etc.), artificielles (route, piste, etc.) ou foncières (voisinage d'un autre bloc faisant partie du patrimoine d'un autre exploitant).

Le bloc peut être de dimensions très variables, depuis quelques mètres carrés jusqu'à plusieurs hectares. On ne peut par conséquent fixer ni sa taille minimale ni sa taille maximale.

1.3.4. Parcelle

La parcelle est un terrain portant au moins une culture. Cette culture peut correspondre à une variété unique (riz par exemple) ou à une combinaison de cultures (maïs et sorgho par exemple). Dans le premier cas, on dit que la parcelle porte une culture unique ou pure et dans le second cas des cultures associées.

Une parcelle peut correspondre à un bloc (bloc à une parcelle) ou être une partie d'un bloc à plusieurs parcelles.

1.3.5. Superficie brute et superficie corrigée

Par superficie brute, on entend l'étendue des parcelles mises en culture, que ce soit en culture pure ou en cultures associées. L'évaluation des superficies brutes se fait en distinguant chaque cas d'association (mil, mil-sorgho, mil-sorgho-maïs, etc.).

Les superficies corrigées sont égales aux superficies brutes rapportées au nombre de cultures présentes.

1.4. Aspects méthodologiques

L'enquête a couvert toutes les régions exceptées le District de Bamako et la région de Kidal où l'activité agricole est peu pratiquée.
La base de sondage est l'ensemble des Sections d'Enumération (SE) échantillons du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2009).
L'échantillonnage a consisté au tirage de **700 Sections d'Enumération (SE)** dans la base du RGPH 2009, **7000 Exploitations Agricoles (EA)**.
Le plan de sondage est identique à celui du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) avec un tirage à 2 degrés :

- au 1er degré : tirage proportionnel à la taille des Sections d'Énumération (SE) ;
- au 2ème degré : tirage aléatoire simple de 10 exploitations dans chaque SE tirée.

1.4.1. Méthodes de collecte des données

La collecte des données se fait en quatre passages. Mais la nature et l'intensité du travail ne sont pas les mêmes au cours des différents passages. Le premier passage se caractérise par l'intensité de la collecte des données tandis que les autres passages demandent plus de mobilité.

Au premier passage qui a lieu de juillet à mi-septembre, les données à collecter sont les suivantes :

- prévision des récoltes et stocks paysans ;
- recensement et mesure des parcelles, installation des carrés de rendement ;
- caractéristiques démographiques des exploitations.

Le travail de collecte du deuxième passage commence à partir de la mi-Septembre. Il est caractérisé par la continuation des tâches entreprises au premier passage à l'exception de celles relatives à la prévision des récoltes et aux stocks paysans (qui sont déjà terminés à cette date).
Contrairement au premier et deuxième passage, le troisième passage ne correspond pas à un moment précis. Il est fonction du calendrier de récolte des différentes cultures. Au cours de ce passage, les carrés de rendement sont récoltés.
Le quatrième passage a lieu après les récoltes, c'est à dire après la mi-Octobre dans les conditions normales. Les travaux à réaliser au cours de ce passage sont :

- pesée des produits récoltés dans les carrés de rendement ;
- remplissage des questionnaires sur l'élevage, les équipements agricoles, les dépenses des exploitations, etc.

Les cultures concernées par l'enquête sont essentiellement les céréales (mil, sorgho, riz, maïs, fonio, blé, etc.), le niébé, le voandzou, le sésame, l'arachide etc.
Les modes d'observation mis en œuvre sont directs (mesure des parcelles, installation des carrés de rendement, etc.) ou indirects (interview des paysans).

1.4.2. Echantillonnage

L'enquête agricole de conjoncture est une enquête par sondage à deux degrés pour la majorité des modules de collecte. Un troisième degré de tirage est réalisé pour choisir les parcelles à carrés de rendement.
L'échantillon du premier degré est formé de sections d'énumérations (SE) définies lors du recensement général de la population et de l'habitat de 2009. Il en comprend 700 SE réparties par région et zone agro climatique comme suit:

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par zone agro climatique

REGIONS	Zone agro climatique (STRATE)	Ménages agricoles	% de la population	Nombre de SE	Echantillon	Nombre SE échantillons ajustés
Kayes	Kayes Ouest	112 732	11,2	1 642	78	63
	Kayes Sahel	48 910	4,8	667	34	37
	Total Région	161 642	16,0	2 309	112	100
Koulikoro	Koulikoro Ouest	64 701	6,4	850	45	51
	Koulikoro Sahel	30 508	3,0	350	21	35
	Koulikoro Haute Vallée	49 229	4,9	637	34	36
	Koulikoro Mali Sud 1	49 125	4,9	586	34	34
	Total Région	193 563	19,1	2 423	134	156
Sikasso	Sikasso Mali Sud 2	104 802	10,4	1 186	73	73
	Sikasso Mali Sud 3	60 849	6,0	803	42	42
	Sikasso Mali Sud 4	65 686	6,5	695	45	46
	Total Région	231 337	22,9	2 684	160	161
Ségou	Ségou Sahel	3 728	0,4	44	3	15
	Ségou Moyenne vallée	18 120	1,8	207	13	33
	Ségou Centre	204 057	20,2	2 224	141	75
	Total Région	225 905	22,3	2 475	156	123
Mopti	Mopti Delta	75 136	7,4	1 006	52	70
	Mopti Plateau Dogon	120 102	11,9	1 405	83	75
	Mopti Lacustre	3 089	0,3	41	2	15
	Total Région	198 327	19,6	2 452	137	160
Ensemble Mali		**1 010 774**	100,0	**12 343**	**700**	**700**

Source : RGPH2009

Le nombre de SE par région a été déterminé en fonction de l'importance relative de chaque région en ménages agricoles.
Les unités du second degré sont les exploitations agricoles. Dans chaque unité primaire (SE), on procède au dénombrement des exploitations agricoles pour ensuite en tirer un nombre de dix (10) qui est la taille cible de l'échantillon d'exploitations de la SE.
Après recensement de toutes les parcelles des exploitations échantillons de la SE, une parcelle sur trois est choisie au hasard par type de culture et par type d'association de cultures pour y réaliser un carré de rendement. Ceci constitue l'échantillon d'observation des rendements des cultures.

1.4.3. Plan de sondage

Le tirage au premier degré est un tirage à probabilité inégale proportionnelle à la taille de la SE en ménage agricole. Il est fait indépendamment dans chaque région.

L'échantillon n'est pas auto-pondéré. Ainsi, la probabilité de tirage et le coefficient d'extrapolation sont calculés par SE.

La probabilité de tirer la SE i au premier degré est $P_{1hi}\ \frac{ah \times Nhi}{Nh}$.

La probabilité de tirer une exploitation quelconque au second degré est $P_{2hi} = \frac{ehi}{Ehi}$.

La probabilité finale de tirer une exploitation quelconque de la SE i est donc

$$P_i = P_{1hi} * P_{2hi} = \frac{ah \times Phi}{Ph} \text{ x } \frac{ehi}{Ehi}$$

Et le coefficient d'extrapolation, le poids à affecter à chaque exploitation sera $C_{hi} = \frac{1}{P_i}$

Où

- N_h : le nombre total de ménages agricoles dans la strate selon le RGPH 2009 ***(h=1,15)***
- N_{hi} : le nombre de ménages agricoles de la strate h dans la SE i selon le RGPH de 2009 ***(h= [1 ; 15] et i= [1 ; 700])***
- a_h : le nombre de SE tirées dans la strate h
- E_{hi} : le nombre d'exploitations dénombrées par l'EAC dans la SE i de la strate h
- e_{hi} : le nombre d'exploitations tirées dans la SE i de la strate h
- P_{1hi} : la probabilité d'inclusion au premier degré de la ième SE de la strate h
- P_{2hi} : la probabilité d'inclusion au deuxième degré de la ième exploitation de la strate h

Le rendement des cultures est obtenu selon la technique des carrés de rendement. Dans la mise en œuvre de cette technique, une parcelle sur trois est tirée pour recevoir un carré de rendement après recensement de toutes les parcelles des exploitations échantillons de la SE.

1.4.4. Procédure de tabulation

Pour une quelconque variable, l'estimation du total se fait d'abord au niveau SE par extrapolation de la somme des observations sur les unités échantillons de cette SE. Les données extrapolées sont ensuite agrégées par région et par zone agro climatique.
Les résultats sur les superficies, les rendements et les productions sont obtenus sous plusieurs formes. On distingue notamment le cas des cultures pures et le cas des cultures associées.
Pour une culture donnée, la production totale et la superficie totale au niveau de la SE sont obtenues par sommation des résultats en culture pure, double association et triple association.

1.4.5. Calcul des superficies

On agrège au niveau de la SE, les superficies des parcelles par type de culture et par type d'association de cultures. Dans le cas d'association de cultures sur une parcelle, la superficie pour chaque type de culture présente est « grossièrement » obtenue en divisant la superficie de la parcelle par le nombre de cultures présentes.
La superficie totale pour un type donné de culture au niveau de la SE est la somme des superficies en culture pure et en association de cultures.
Le résultat obtenu au niveau de la SE est ensuite multiplié par le coefficient d'extrapolation (issu du plan de sondage et calculé par SE). Pour obtenir la superficie de la culture par type de culture ou par type d'association de cultures au niveau de la région (ou de la zone agro-climatique), on fait la somme des superficies extrapolées des SE échantillons.

1.4.6. Calcul des rendements

Pour chaque type de culture et d'association de cultures rencontrées sur une parcelle, le rendement est obtenu directement à partir des carrés installés (poids du carré rapporté à la superficie).

1.4.7. Calcul des productions

Les procédures de calcul des productions sont les mêmes que celles évoquées ci-dessus pour les superficies (agrégation par type de culture ou d'association de cultures au niveau SE, extrapolation de ce résultat puis sommation au niveau région ou zone agro climatique des résultats extrapolés pour les SE échantillons).

Cependant, les productions des cultures ne sont pas mesurées sur le terrain. Elles sont obtenues par calcul à partir des superficies et rendements. Ainsi, pour une culture et un type d'association donnés, la production est calculée au niveau de la SE en multipliant la superficie par le rendement.

1.4.8. Précision des résultats

Toute enquête statistique par sondage comporte deux types d'erreurs : une erreur due à l'échantillon et une erreur due à l'observation. Le calcul de l'erreur due à l'observation est très complexe et les avis sont partagés sur l'efficacité des méthodes utilisées pour son estimation. Quant au premier type d'erreur, la précision a été portée à 12 % au moment de la définition de la taille.

DEUXIEME PARTIE

RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE ET HALIEUTIQUE 2012/2013

2. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2012/2013

2.1. Conditions socio-économiques de démarrage

La campagne Agricole 2012/2013 s'est déroulée dans des conditions socio-économiques difficiles consécutives à la mauvaise campagne de production 2011/2012. Cette situation a été aggravée par la crise sécuritaire que vit le septentrion malien et la crise politico-institutionnelle, le renchérissement des denrées de première nécessité due à la hausse des prix et la diminution des stocks sur le marché. Malgré cette situation, les paysans ont procédé à l'installation des cultures avec l'appui des partenaires techniques et de l'Etat à travers la subvention des intrants agricoles.

La situation nutritionnelle (Malnutrition Aigüe Globale est de 8,9%) reste préoccupante quoique inférieure au seuil d'urgence de 15 % (SAP).

2.2. Mesures prises par l'Etat

La Campagne agricole 2012/2013 a été marquée par des perturbations politico-sécuritaires. Malgré cette crise, l'Etat et ses partenaires ont consenti beaucoup d'efforts pour soutenir la campagne agricole. Les mesures d'accompagnement mises en œuvre ont été :

- la subvention des intrants agricoles pour certaines cultures majeures (riz, maïs, coton, blé, mil-sorgho, niébé). A cet effet, le Gouvernement a mis à la disposition des producteurs agricoles, 3 593 tonnes de semences céréalières certifiées (dont 2 739 tonnes en riz) ; 218 760 tonnes d'engrais (79 196 tonnes d'urée et 139 564 tonnes de NPK) à des prix subventionnés ;
- la mise en valeur des nouvelles superficies aménagées ;
- le renforcement de l'encadrement par le recrutement de nouveaux agents ;
- la poursuite du programme « Pluies Provoquées » ;
- la poursuite du programme d'appui à l'équipement des producteurs.

2.3. Situation pluviométrique

Les pluies pour cette campagne se sont installées à bonne date dans les zones agropastorales du pays.

Le cumul des pluies enregistrées du 1er mai au 31 octobre a été dans l'ensemble normal à excédentaire et supérieur à celui de la campagne 2011/2012.

2.4. Situation hydrologique

La situation hydrologique a été marquée par l'amorce de la montée de niveau sur les cours d'eau en juillet à la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée dans les hauts bassins. Les mois d'août et septembre ont été marqués par la montée franche de niveau sur tous les cours d'eau. En fin septembre, la cote maximale a été atteinte au niveau du Niger supérieur. Les cotes relevées en fin septembre ont été supérieures à celles de l'année précédente sur tous les cours d'eau sauf sur le Bafing à Bafing Makana et la Falémé à Gourbassi. En octobre, la décrue s'est amorcée avec la baisse de niveau sur tous les cours d'eau à l'exception du Bani à Mopti et aval. Cette crue en 2012-2013 a permis une bonne mise en eau des plaines rizicoles dans la vallée du fleuve Niger.

2.5. Situation des cultures

La disponibilité des intrants (engrais et semences) grâce aux appuis de l'Etat et de ses partenaires ; l'abondance des pluies et leur bonne répartition dans le temps et dans l'espace ont permis aux producteurs d'effectuer à temps les opérations culturales.

Les niveaux de réalisations ont été assez satisfaisants dans le pays aussi bien pour les céréales, les légumineuses que le coton. Les cultures sèches ont bouclé convenablement leur cycle. Néanmoins, des pertes de superficies ont été provoquées par noyades et / ou chlorose de cultures sèches dans certaines zones du pays.

2.6. Point des aménagements hydro-agricoles

Les superficies aménagées au cours de la campagne 2012 sont estimées à 6 774 ha ; ce qui porte les superficies totales aménagées à 377 803 ha pour l'ensemble du pays au 31 octobre 2012.

2.7. Situation Phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été relativement calme dans l'ensemble. Elle n'a été préoccupante dans aucune des Régions ayant fait l'objet de prospection.

Pendant la campagne il a été prospecté au total **50 114 hectares** dont **19 817 hectares** ont été estimés infestés et **14 495ha** traités. Les nuisibles observés ont été : les criquets arboricoles, les sautériaux, les coléoptères, les chenilles, les mouches des fruits, les oiseaux granivores, les rongeurs et autres.

S'agissant du Criquet Pèlerin, les prospections ont fait état de la présence d'ailés solitaires immatures et matures dans les aires grégarigènes notamment dans le Tamesna. Aucun traitement n'a été effectué sur les **7150 ha infestés** avec des densités allant de **50 à 20 000 individus/ha**, eu égard à l'insécurité récurrente au Nord du pays.

2.8. Situation des pâturages

L'évaluation de la campagne pastorale de 2011-2012 avait permis de constater un déficit fourrager important dans la bande sahélo-saharienne du pays, un assèchement précoce des mares temporaires et quelques fois pérennes, ainsi qu'un important déficit hydrologique des fleuves et principaux cours d'eau. Une bonne partie du cheptel, notamment dans l'ensemble de la bande sahélienne, a été exposée prématurément à une véritable crise alimentaire (manque de pâturages et rareté de points d'eau d'abreuvement). A cela est venue s'ajouter la situation d'insécurité du nord du pays, qui a provoqué un déplacement massif des éleveurs et leurs troupeaux vers les zones sud et parfois même en dehors du pays.
Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a adopté un plan d'urgence d'atténuation des difficultés alimentaires de la campagne 2011/2012 prenant en compte les besoins nutritionnels immédiats du cheptel (mise à la disposition des éleveurs de 2.925 tonnes d'aliment bétail) et les activités de pêche et d'aquaculture.

Par contre, à la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée les productions fourragères des pâturages naturels au cours de l'hivernage 2012 sont ont été supérieures à celles de l'année précédente.
Sur la base des quantités de fourrages stockés (tableau ci-dessus) et/ou mis en défens, du bon développement de la biomasse aussi bien herbacée qu'aérienne suite à la bonne pluviométrie, le disponible alimentaire a été estimé à 23 394 743 tonnes de MS. Cette quantité était en mesure de satisfaire les besoins d'entretien des animaux estimés à 14 216 195 tonnes de Matières Sèches à travers le pays durant la campagne 2013-2014 si les risques liés à l'action des feux de brousse, au piétinement dû à la forte concentration des animaux et à l'inaccessibilité de certains pâturages à cause de l'insécurité, sont minimisés.

2.9. Mouvements des animaux

La transhumance d'hivernage s'est déroulée normalement à l'exception de la région de Mopti où elle a accusé du retard à cause de la crainte des bandits armés, qui a fortement joué sur les transhumants restés dans les bourgoutières plus longtemps que prévu avant de prendre la direction du territoire mauritanien.

2.10. Situation Zoo sanitaire

La situation zoo-sanitaire a été dans l'ensemble calme. Cependant, des cas de parasitoses externes ont été observés dans le cercle de Niono de même que 9 foyers signalés à travers le pays.
La campagne de vaccination aux vaccins morts s'est poursuivie. Au cours de la période l'exécution des vaccinations a donné les résultats ci- après :

Tableau 2 : Effectif de vaccination selon les maladies et l'espèce

Animaux	Maladies	Effectifs
Bovins	PPCB	5437553
Bovins	Pasteurellose	3386766
Bovins	Charbon symptomatique	2151479
Ovins/Caprins	Peste Petits Ruminants	958847
Ovins/Caprins	Pasteurellose	1096294
Volailles	Maladie New casttle	3758034

Source : DNSV

2.11. Situation de la pêche

Le suivi de la campagne de la pêche a été confronté aux conséquences des évènements sécuritaires qui ont fortement perturbé le dispositif de suivi statistiques au niveau des pêcheries du delta central du Niger qui constitue les 2/3 de la production nationale.
La promotion des activités de la pisciculture dans les plans d'eau au niveau des différentes régions n'a produits que **137** tonnes essentiellement la production de poisson des fermes autour de Bamako et dans les régions de Koulikoro et Sikasso.
Les quantités débarquées ont été fortement affectées par la mauvaise crue de la campagne précédente, mais également par la situation politico-sécuritaire dans les régions nord du Mali (Mopti, Tombouctou et Gao) qui constituent d'importantes zones de pêche.

Tableau 3 : Débarquement contrôlés de poisson en 2012

Type de Poisson	Production (en tonnes)
Poisson fumé	5416
Poisson séché	1986
Poisson brûlé	1328
Total transformé	***8730***
Poisson frais	9610
Equivalent frais	27674
Production Totale	**37284**

La production nationale estimée de poisson pour l'année 2012 est de **71 299** tonnes tandis que celle de 2011, **108 134** tonnes.

2.12. Bilan céréalier Ex-post 2012/2013

2.12.1. Population totale

Sur la base du taux de croissance de 3,6 % la population est estimée à 16 723 269 habitants au 30 avril 2013.

2.12.2. Production disponible

Les productions disponibles après déduction des pertes et des prévisions de semences et après application des coefficients de transformation aux productions brutes, on obtient une production disponible de **5 234 760** tonnes environ dont **1 189 130** tonnes de riz ; **34 060** tonnes de blé ; **4 011 570** tonnes de céréales sèches.

Tableau 4 : Production disponible (en tonne)

Produits	Production brute	Production nette
Céréales sèches	4 719 489	4 011 570
Riz	1 914 870	1 189 130
Blé/orge	40 071	34 060
Total	**6 674 430**	**5 234 760**

Source : CPS/SDR

2.12.3. Norme de consommation

La norme de consommation céréalière a été estimée à 214 kg/hbt/an. La norme de consommation des céréales sèches a été calculée en diminuant la norme de consommation céréalière des moyennes des consommations apparentes des cinq dernières années du riz et du blé. Ces consommations apparentes sont calculées à partir des bilans nationaux ex-post des campagnes précédentes.

Ainsi, on obtient : **81,61** kg pour le riz, **9,86** kg pour le blé et **122,53** kg pour les céréales sèches.

2.12.4. Stocks initiaux au 1er novembre 2012

Les stocks initiaux étaient de **278 070** tonnes dont **41 100** tonnes de riz, **3 795** tonnes de blé/orge et **233 175** tonnes de céréales sèches (tableau 5).

Tableau 5 : Stocks initiaux au 1er novembre 2012 (en tonne)

Désignation	Riz	Blé/Orge	Céréales sèches	Total
Stock paysan	38 650	0	225 135	263 785
Autres stocks	2 450	3 795	8 040	14 285
Total	**41 100**	**3 795**	**233 175**	**278 070**

Source : CPS/SDR

2.12.5. Stocks finaux au 31 octobre 2013

Les stocks finaux étaient de **375 980** tonnes dont 155 460 tonnes de riz, 1 080 tonnes de blé/orge et 219 440 tonnes de céréales sèches (tableau 6).

Tableau 6 : Stocks finaux au 31/10/2013 (en tonne)

Désignation	Riz	Blé/ orge	Céréales sèches	Total
Stocks paysans	72 100	1 080	207 780	280 960
Autres stocks	83 360	0	11 660	95 020
Total	**155 460**	**1 080**	**219 440**	**375 980**

Source : CPS/SDR

2.12.6. Les importations du 01/11/12 au 31/10/2013

Les importations céréalières sont estimées à **430 250** tonnes dont 283 250 tonnes de riz, 145 000 tonnes de blé et 2 000 tonnes de céréales sèches (tableau 7).

Tableau 7 : Importations céréalières 2012/2013 (en tonne)

Types	Riz	Blé	Céréales sèches	Total
Importations commerciales	282 000	145 000	2 000	429 000
Aides alimentaires	1 250	0	0	1 250
Total	**283 250**	**145 000**	**2 000**	**430 250**

Source : INSTAT

2.12.7. Les exportations du 01/11/2012 au 31/10/2013

Les exportations au titre de la campagne 2012/2013 sont estimées à **190** tonnes dont 60 tonnes de riz et 130 tonnes de céréales sèches (tableau 8).

Tableau 8 : Exportations 2012/2013 (en tonne)

Riz	Blé	Céréales sèches	Total
60	0	130	**190**

Source : INSTAT

2.12.8. Bilan céréalier Ex-post 2012/2013

Le bilan céréalier ex-post dégage une consommation alimentaire apparente totale de **5 566 900** tonnes de céréales dont 1 357 960 tonnes de riz, 181 770 tonnes de blé et 4 027 170 tonnes de céréales sèches. La consommation alimentaire apparente est de : (+) 81,20 kg/habitant/an pour le riz, (+) 10,87 kg/habitant/an pour le blé et (+) 240,81 kg/habitant/an pour les céréales sèches (tableau 9).

Tableau 9 : Bilan céréalier Ex-post 2012/2013 (Unité : millier de tonnes)

Postes	Riz	Blé et orge	Céréales sèches	Total
Population au 30/04/2013				16 723 269
1 Disponibilité	**1513,48**	**182,86**	**4246,74**	**5943,07**
1.1 Production brute	1 914,87	40,071	4719,49	6674,43
1.2 Production disponible	**1189,13**	**34,06**	**4011,57**	**5234,76**
1.3 Stocks au 01/11/2012	**41,099**	**3,795**	**233,172**	**278,07**
Stocks paysans	38,65	0,00	225,13	263,79
Autres stocks	2,45	3,79	8,04	14,28
1.4 Importations	**283,25**	**145**	**2**	**430,25**
Commerciales	282,00	145,00	2	429,00
Aides alimentaires	1,25	0,00	0,00	1,25
Total ressources/empois	**1513,48**	**182,86**	**4246,74**	**5943,07**
2 Emplois	**1513,48**	**182,86**	**4246,74**	**5943,07**
2.1 Exportations	0,06	0,00	0,13	**0,19**
2.2 Stocks finaux	**155,46**	**1,0821**	**219,44**	**375,98**
Stocks paysans	72,10	1,08	207,78	280,959
Autres stocks	83,37	0,00	11,66	95,0251
2.3 Consommation apparente totale	**1357,96**	**181,77**	**4027,17**	**5566,90**
Norme de consommation (Kg/hbt/an)	81,61	9,86	122,53	214,00
Consommation apparente (Kg/hbt/an)	**81,20**	**10,87**	**240,81**	**332,88**

Source : CPS/SDR

TROISIEME PARTIE

COMMENTAIRES SUR LE DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE ET HALIEUTIQUE 2013/2014

3. GENERALITES SUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013/2014

La campagne agro pastorale 2013/2014 s'est déroulée dans un contexte socio-économique particulier marqué par :

- la gestion des conséquences liées à la crise institutionnelle et sécuritaire qu'a connue le Mali à partir de mars 2012 ;
- La mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement de transition dans le domaine du secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire dans le pays ;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'intensification agricole qui ont découlé de l'initiative riz (engrais semences certifiées, appui-conseil, nouvelles technologie), lancée en réponse à la flambée des prix des céréales intervenue en 2008 sur le marché international.
- la mise en œuvre du Plan d'action de gestion intégrée de la fertilité des sols à travers la conciliation de trois (**3**) exigences majeures, à savoir :
    - l'amélioration sensible des rendements et des productions agricoles,
    - la protection de l'environnement,
    - la génération des revenus monétaires pour les producteurs.
- la mise en route du programme de gestion des effets du changement climatique dans le sous-secteur agricole afin de permettre aux exploitations agricoles de produire dans des conditions pluviométriques difficiles (mesures d'adaptation, information climatique, prévisions saisonnières, micro-dose, formation des cadres et agents et des producteurs, etc.).
- la poursuite de la mise en œuvre des Programmes « Gouvernemental d'Aménagement » et « d'irrigation de proximité » permettant de valoriser le potentiel « eau et terre » du pays afin de sécuriser les productions agricoles et permettre aux producteurs de résister à la sécheresse ;
- la poursuite de la mise en œuvre des réformes entamées à la CMDT et la consolidation des résultats de production cotonnière enregistrés pendant les deux dernières campagnes.

En outre, elle a été marquée par la poursuite de l'appui à la production de l'Etat et de ses partenaires dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs de sécurité et de souveraineté alimentaires du pays malgré la situation d'insécurité résiduelle dans certaines régions.

Toutefois, les activités agro pastorales ont connu un démarrage difficile lié à l'irrégularité et la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps. Cette situation s'est traduite par la prolongation des semis au-delà de la période conseillée et la non- atteinte des objectifs de superficies pour certaines cultures.

3.1. Situation économique

Le taux de croissance réel de l'économie en 2013 est estimé à 1,7% contre une prévision initiale de 5,1% et une croissance réelle de 0,0% en 2012. Malgré le non atteint du taux de croissance prévisionnel due essentiellement au secteur primaire, la situation économique de 2013 reste en nette amélioration par rapport à 2012 avec un gain de 1,6 point de pourcentage.

La croissance du secteur primaire est estimée à -7.3% contre une hausse de 8,6% en 2012. La récession dans le secteur primaire est due à la baisse de la production de l'agriculture vivrière hors riz (-26%) et du coton (-2,1%). Mais elle a été atténuée par la hausse de la production dans la branche rizicole avec une hausse de près de 15,5%.

La part du secteur primaire dans le PIB est ressortie à 36,5% en 2013 contre 40% en 2012 due essentiellement à la baisse de la production des céréales sèches notamment le mil et le sorgho. La part de l'agriculture vivrière hors riz a été de 12,5% en 2013 contre 17,2% en 2012. La part de la branche du riz a été de 6,2% en 2013 contre 5,4% en 2012.

3.2. Pluviométrie et hydrologie

3.2.1. Situation pluviométrique

D'une manière générale, la saison des pluies a connu un démarrage tardif par rapport à une année normale, L'installation des pluies a été disparate d'une zone à l'autre. Les pluies ont été faibles et mal réparties dans le

temps et dans l'espace en début de campagne aux mois de mai et juin. La légère amélioration de la situation pluviométrique au mois de juillet n'a pas comblé le déficit général. Ce n'est qu'à partir du mois d'août que la situation s'est normalisée avec des hauteurs normales à excédentaires. Une insuffisance des précipitations par rapport aux besoins des cultures a été constatée au cours du mois de Septembre. L'évolution de la pluviométrie 2013 au fil des mois se résume comme suit :

Au mois de mai, les quantités de pluie recueillies ont été déficitaires dans la région de Koulikoro, dans le sud de celle de Kayes et au nord-est de Sikasso. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires. Elles ont été inférieures à celles de l'année dernière à la même date dans l'ensemble. Au cours de la première décade de mai 2013, les quantités de pluies recueillies ont été faibles dans l'ensemble excepté les localités de Ouéléssébougou, Dioila et Kadiolo où elles ont été supérieures à 20 mm. Par contre, pendant la seconde décade, les pluies enregistrées ont été importantes par endroits. Ainsi, elles ont été normales à excédentaires à Bamako ville, Bamako Sénou, Katibougou, Dioila, Didiéni, Bougouni, Ségou, Barouéli et Ké-Macina. Au cours de la troisième décade de mai 2013, les quantités de pluies recueillies ont été normales à excédentaires dans la région de Sikasso, au nord des régions de Kayes et de Koulikoro, au nord et au centre de celle de Ségou et dans la localité de Mopti. Ailleurs elles ont été déficitaires.
Au mois de juin, la pluviométrie mensuelle a été déficitaire dans la région de Ségou et dans les localités de Kéniéba, Koutiala, N'Tarla et Kolondiéba. Ailleurs, elle a été normale à excédentaire. Comparée à celle de l'année dernière, elle a été inférieure. Au cours de la première décade, les quantités de pluies recueillies ont été déficitaires dans les régions de Kayes et Sikasso, à l'ouest de la région de Koulikoro et dans le centre de celle de Ségou. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires. Pendant la deuxième décade, les quantités de pluie recueillies ont été déficitaires dans l'ensemble excepté la région de Sikasso et les localités de Yélimané, Bafoulabé, Kati, Niono et Tominian où elles ont été normales à excédentaires. La troisième décade de juin a connu des pluies normales à excédentaires dans plusieurs localités hormis Yélimané, Banamba, Koutiala, N'Tarla, Kolondiéba, Yorosso, San, Bla, Niono, Tominian et Mopti où elles ont été très déficitaires à déficitaires.

Au mois de juillet, la pluviométrie a été déficitaire dans la plupart des stations. Les quantités de pluie recueillies au cours de la première décade de juillet 2013 ont été normales à excédentaires dans l'ensemble excepté la région de Ségou et les localités de Kéniéba, Dioila, Didiéni, Bougouni, Kolondiéba et Mopti où elles ont été déficitaires.
Au cours de la seconde décade, les quantités de pluies recueillies ont été déficitaires dans l'ensemble excepté la région de Sikasso et les localités de San, Barouéli et Ké-Macina où elles ont été normales à excédentaires. De même, pendant la troisième décade de juillet 2013, les pluies enregistrées ont été déficitaires de façon générale excepté l'ouest de la région de Kayes, le nord et l'Est de la région de Sikasso et la localité de Mopti.

La pluviométrie mensuelle d'Août 2013 a été normale à excédentaire dans l'ensemble excepté les localités de Dioila, Ouéléssébougou et Konobougou où elle a été déficitaire. Pendant la première décade d'août 2013, les quantités de pluie recueillies ont été déficitaires dans les localités de Ouéléssébougou, Sélingué, Dioila, Didiéni, N'Tarla, Bla et Ké-Macina. Ailleurs elles ont été normales à excédentaires ou légèrement déficitaires.Au cours de la deuxième décade, les pluies enregistrées ont été normales à excédentaires dans l'ensemble hormis les localités de Sotuba, Ouéléssébougou, Dioila, Koutiala et Ségou où elles ont été déficitaires. Pendant la troisième décade d'août 2013, les quantités de pluies recueillies ont été déficitaires dans le nord de la région de Kayes et dans les localités de Ouéléssébougou, Kangaba et Bougouni. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires. Le cumul des pluies recueillies du 1er mai au 31 août 2013 est normal à excédentaire dans l'ensemble excepté les localités de Ouéléssébougou, Sélingué, Didiéni, Kangaba, Koutiala, N'Tarla, Konobougou et Ké-Macina où il est déficitaire. Comparé à celui de l'année dernière, ce cumul est inférieur en général.

En Septembre 2013, le cumul mensuel des pluies recueillies a été normal à excédentaire dans l'ensemble excepté la région de Ségou et les localités de Nioro, Katibougou, Koutiala et N'Tarla où il a été déficitaire. Ce cumul a été inférieur à celui de l'année dernière à la même date.
Les quantités de pluie recueillies pendant la première décade de septembre 203 ont été déficitaires dans la région de Sikasso, dans le centre et le sud de la région de Ségou et dans les localités de Nioro, Bamako Senou, Katibougou, Ouéléssébougou et Dioila. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires.
Au cours de la deuxième décade, les quantités de pluie recueillies ont été déficitaires dans les régions de Koulikoro, Ségou, le nord de la région de Sikasso et dans les localités de Nioro et Diéma. Elles ont été normales à excédentaires ailleurs.

Les quantités de pluie recueillies au cours de la troisième décade de septembre 2013 ont été déficitaires dans la majeure partie du pays excepté le sud des régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro, ainsi que les localités de Yelimané et Mahina où elles ont été normales à excédentaires.

Octobre 2013 : les pluies enregistrées pendant la première décade ont été déficitaires dans la région de Sikasso, dans le nord-ouest de celle de Kayes, l'ouest de la région de Ségou et dans les localités de Ouélésséboungou, Dioila, Banamba, Kangaba et Mopti. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires.
Les quantités de pluie recueillies au cours de la deuxième décade ont été déficitaires dans l'ensemble excepté les localités de Nioro, Kita, Bamako Ville, Bamako Senou, Ouélésséboungou, Kolokani et Bougouni où elles ont été normales à excédentaires.
Le cumul des pluies recueillies du 1er mai au 20 octobre 2013 est normal à excédentaire dans l'ensemble excepté les localités de Ouélésséboungou et Konobougou où il est déficitaire.
Ce cumul est, dans l'ensemble, inférieur à celui de l'année dernière à la même date.

Programme de Pluies Provoquées
Démarré le 27 juillet 2013, le Programme de Pluies Provoquées a concerné l'ensemble du pays excepté les régions de Gao, Tombouctou et Kidal.

A la date du 20 octobre 2013, le Programme a effectué au total Cent Quatorze (114) opérations soit Trente Quatre (34) pour Kayes, Trente Neuf (39) pour Koulikoro, Vingt (20) pour Sikasso, Dix Sept (17) pour Ségou et Quatre (4) pour Mopti.

Les opérations ont été faites dans les localités à pluviométrie déficitaire, où les conditions météorologiques étaient favorables.

Figure 1: Situation pluviométrique (décadaire du 11 au 20 octobre)

par rapport à la normale (1981-2010)

Pluviométrie décadaire du 11 au 20 octobre 2013

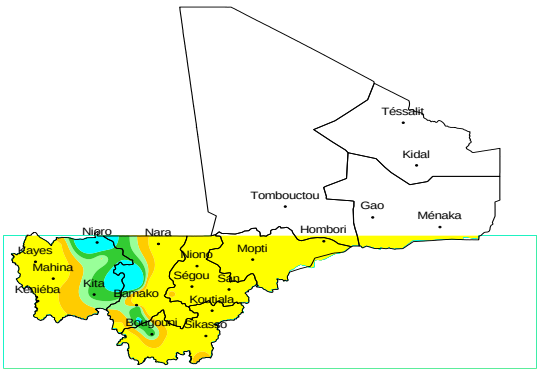

par rapport à l'année 2012

Pluviométrie décadaire du 11 au 20 octobre 2013

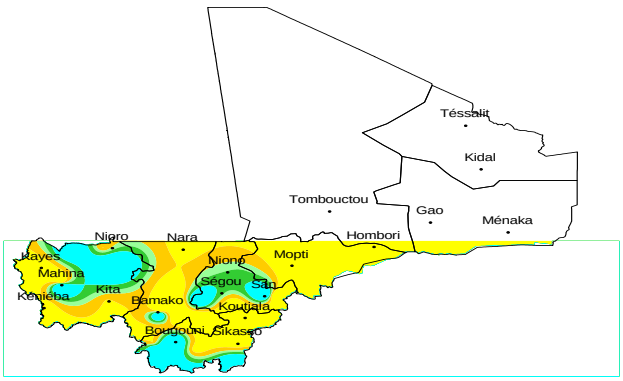

Source : Mali-Météo

Figure 2: Situation pluviométrique (cumul du 1er mai au 31 octobre)

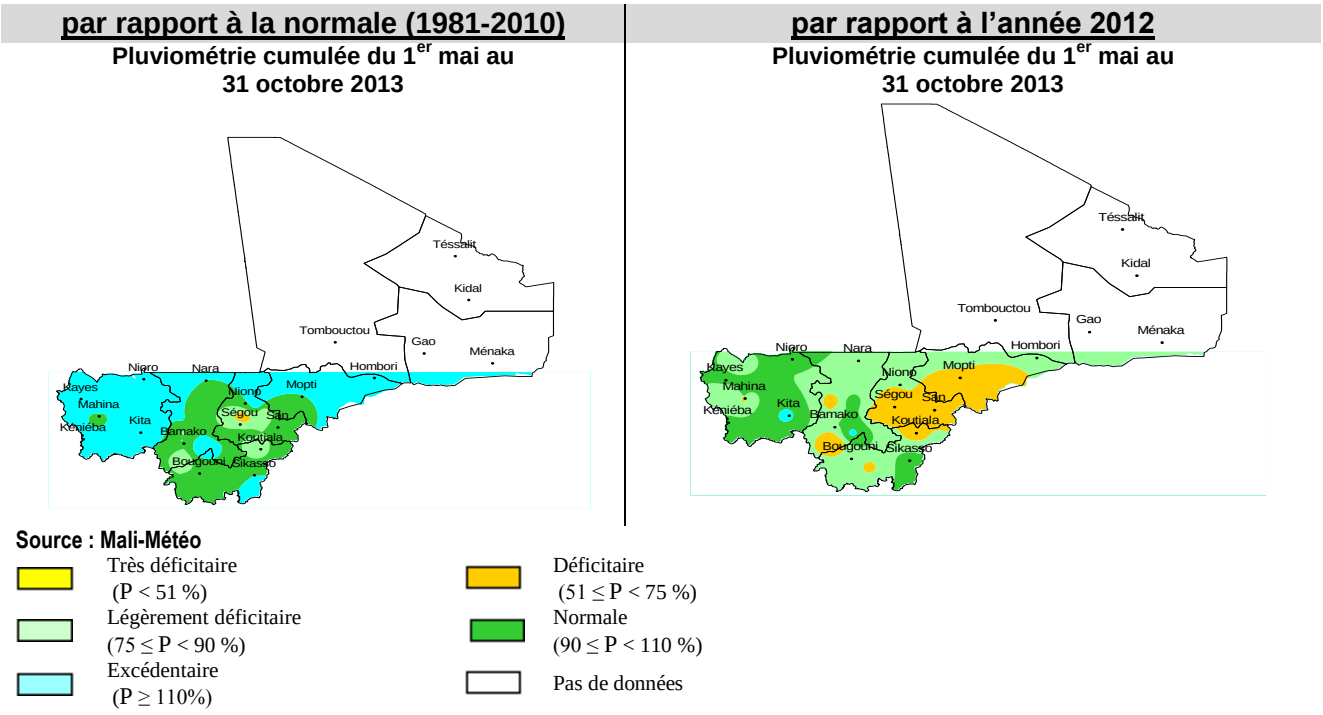

3.2.2. Situation hydrologique

La situation hydrologique du ***mois de mai*** a été marquée par la poursuite de la baisse de niveau sur tous les cours d'eau. Le déstockage des eaux des retenues de Manantali et de Sélingué s'est poursuivi. Les cours d'eau secondaires de la Falémé et du Bakoye étaient à sec. Les hauteurs moyennes ont été supérieures ou similaires à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Diré. Les hauteurs moyennes observées étaient supérieures ou égales à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Niger à Kirango du Baoulé à Bougouni et du Bakoye à Oualia .

Au mois de juin, Elle a été marquée, par la poursuite de la baisse de niveau sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger à Koulikoro, Diré et Gao et du Baoulé à Bougouni. Le déstockage des eaux des retenues de Sélingué et de Manantali s'est poursuivi. Les hauteurs moyennes étaient supérieures ou égales à celles de l'année dernière au cours de la première décade sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger supérieur et du Sankarani en amont de Sélingué. Elles étaient supérieures ou égales à celles d'une année moyenne pour le même période à l'exception du Niger à Koulikoro, Kirango et Gao. Pendant les deux (2) dernières décades, les hauteurs moyennes ont été inférieures à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Diré et Gao et du Bafing en amont de Manantali. Les hauteurs moyennes observées étaient inférieures ou égales à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Niger à Diré et Ansongo et du Sénégal à Kayes.

Au mois de juillet, la situation hydrologique a été caractérisée par l'amorce et la poursuite de la montée de niveaux sur tous les cours d'eau à l'exception du Sénégal à Kayes et du Bafing en amont de Manantali. Le remplissage de la retenue de Sélingué a été amorcé le 09 juillet tandis que celui de la retenue de Manantali a eu lieu au cours de la troisième décade. Au cours des trois décades, les hauteurs moyennes étaient inférieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Ansongo, du Sankarani en amont de Sélingué et du Bafing en amont de Manantaly, du Baoulé à Bougouni, du Sénégal à Kayes et du Bakoye à Oualia.
La situation hydrologique du ***mois d'août*** a été marquée par la montée franche de niveau sur tous les cours d'eau. Au cours de la deuxième décade, une montée de plus de 2 m a été observée sur le Baoulé à Bougouni, le Bakoye à Oualia, la Falémé à Gourbassy et le Bafing à Bafing Makana, ; et de plus de 1mobservéesur le Sénégal à Kayes, le Sankarani en amont de Sélingué et le Bafing en amont de Manantali. Les hauteurs moyennes ont été inférieures ou similaires à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Bafing en amont du Sankarani et de la Falémé à Gourbassy. Les hauteurs d'eau étaient inférieures à celles

d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Baoulé à Bougouni, du Sénégal à Kayes et des cours d'eau secondaires du Bakoye et de la Falémé. Les hauteurs moyennes étaient supérieures ou similaires à celles d'une année moyenne pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Diré et aval pendant la troisième décade. Les hauteurs les plus marquées par rapport à la moyenne sont de 2,57 m sur le Baoulé à Bougouni, 2,51 m sur la Falémé à Gourbassy et 2 m sur le Bakoye à Oualia. Face à la situation, la retenue du barrage de Sélingué a procédé à des lâchées d'eau.

La situation hydrologique de la première décade du ***mois de septembre*** a été marquée par la montée de niveau sur tous les cours d'eau. Quant à la deuxième décade, elle a été caractérisée par la poursuite de la montée sur tous les cours d'eau à l'exception du bassin hydrographique du fleuve Sénégal où l'amorce de la baisse a été constatée. La troisième décade a été marquée par la baisse de niveau sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Mopti et aval.

Les niveaux à la fin du mois étaient inférieurs à ceux d'une année moyenne pour la même période sur l'ensemble des cours d'eau à l'exception du Niger à Bamako, du Baoulé à Bougouni et des cours d'eau secondaires du Bakoye et de la Falémé.

Durant ce mois, on a noté l'atteinte des maximums sur les cours d'eau à l'exception du Niger à Mopti et aval, le remplissage des retenues de Sélingué et Manantaly s'est poursuivi.

La situation hydrologique des deux premières décades du ***mois d'octobre*** a été caractérisée par la baisse de niveau sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Mopti et aval. Le remplissage des retenues se poursuit. Les hauteurs moyennes sont inférieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception du Sankarani en amont de Sélingué. Les hauteurs moyennes sont inférieures à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Baoulé à Bougouni.

En perspective, la baisse observée se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau, à l'exception du Niger à Diré et aval.

3.2.3. Situation des cultures

A l'image de la pluviométrie, les semis-repiquages ont évolué de façon irrégulière à travers les zones agricoles du pays. A la date du 31 Juillet 2013, les réalisations accusaient encore un retard important non seulement sur les objectifs, mais également par rapport à la campagne précédente. Face à cette situation, les producteurs ont poursuivi les semis au-delà de cette date considérée comme optimale en Août d'où la réalisation d'un taux important de semis tardif. Il faut signaler que le gouvernement a finalement fait recours aux pluies provoquées afin d'améliorer les réalisations.

Tableau 10 : Evolution comparée des semis (ensemble des céréales sèches) en pourcentage (%)

période	Mai	Juin	Juillet	Août
2013/2014	0,003	13,21	86,03	97,41
2012/2013	0,04	28,86	93,51	100
Moyennes	**0,405**	**24,24**	**86,08**	**95,818**

Source : Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)

Commentaire : A la date du 31 Juillet considérée comme limite optimale, le taux de semis est presque identique à la moyenne, mais inférieur à la campagne précédente. Au 31 Août, il est resté inférieur à 2012/2013, mais supérieur à la moyenne des trois dernières campagnes.

Tableau 11 : Evolution comparée (en %) des semis (Riz)

Période	Mai	Juin	Juillet	Août
2013/2014	0,09	4	48,12	68,69
2012/2013	0,01	6,7	60,77	85
Moyennes	**0,22**	**13,2**	**56,025**	**85,43**

Source : Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)

Commentaire : Les semis/repiquage du riz ont accusé un retard important non seulement par rapport à 2012/2013 ; mais également par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes. Les réalisations se sont poursuivies en Septembre sur les périmètres irrigués à maitrise totale (Office du Niger, OPIB, ODRS) et les PPIV des régions de Mopti, Tombouctou et Gao.

Tableau 12 : Evolution comparée des semis (Ensemble des céréales) en %

Période	Mai	Juin	Juillet	Août
2013/2014	0,046	8,605	67,075	83,05
2012/2013	0,025	17,78	77,14	92,5
Moyennes	**0,31**	**18,72**	**71,05**	**90,62**

Source : Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)

Commentaire : L'irrégularité, la faiblesse et la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps ont entrainé une lente évolution des semis tout au long de la campagne ; ce qui a amené les paysans à les poursuivre au-delà de la période conseillée. Ainsi, de Juin à la fin du mois d'Août, les taux de réalisation sont restés non seulement inférieurs à ceux de la campagne précédente ; mais également à la moyenne des trois dernières années.

L'aspect végétatif des cultures a varié de bon à mauvais, en passant par passable en fonction de la situation pluviométrique et des dates de semis. Les poches de sècheresse prolongée et les cas d'inondation ont entrainé des pertes de superficies estimées au 25 octobre à 316 448 hectares dont 96 087 hectares pour le riz et 220 360 hectares pour les céréales sèches.

3.2.4. Situation phytosanitaire

Au cours de la campagne 2013 /2014, la situation phytosanitaire est restée relativement calme dans l'ensemble des régions. Toutefois, des manifestations de sauteriaux, de chenilles, de coléoptères, de pucerons, de rongeurs, d'oiseaux granivores, de maladies et autres nuisibles ont été constatées.

Les interventions menées à temps par les Services Régionaux de Protection des Végétaux (SRPV) et l'appui des partenaires ont permis de réduire l'incidence de ces nuisibles sur les cultures et les denrées stockées.

Sur **37425,15 ha** prospectés, **16295,15 ha** étaient infestés et **6265,25 ha** ont été traités avec des insecticides et l'application des méthodes alternatives de lutte (poudre de graines de Neem mélangé à de l'eau savonneuse, battue physique).

En ce qui concerne les oiseaux, **1930,5 ha** ont été occupés dont **297** ha ont fait l'objet de dénichage (destruction des nids, œufs et oisillons) et **398 ha** par traitement aérien.

Tableau 13 : Récapitulatif des superficies prospectées, infestées et traitées (en ha)

Ravageurs	Superficie Prospectée	Superficie infestée	Superficie Traitée	Densité	Stade de développement
Sautériaux	10 350,5	3 611	2 256,75	Faible	Adultes
Coléoptères	6 595,65	3 242,65	1 467	Faible	Adultes
Chenilles	5 347	2 203	922,5	Faible	Larves
Oiseaux granivores	2 828	1 930,5	398	Faible	Adultes
Rongeurs	10 186	4 340	550	Forte	Adultes et jeunes
Autres nuisibles (Pucerons ; Termites et Iules)	2 118	968	671	Faible	Adultes
Total	***37 425,15***	***16 295,15***	***6 265,25***		

Source : OPV

Les espèces rencontrées suite aux différentes prospections effectuées au cours de la campagne 2013/2014 ont été : les sautériaux, les coléoptères, les chenilles, les pucerons, les termites, les lules, les Oiseaux granivores, les Rongeurs, les nuisibles des denrées stockées.

3.2.5. Point des aménagements hydro-agricoles

Le Programme d'Aménagement Hydro-Agricole 2008-2012 fait suite à deux programmes gouvernementaux d'aménagement que sont :

- 1988-2002 : programme d'aménagement de 30 000 ha ;
- 2003-2007 : programme d'aménagement de 50 000 ha ;
- 2008-2012 : programme d'aménagement de 103 000 ha

L'objectif du programme 2008-2012 consiste à développer de façon progressive l'aménagement des terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro agricoles. Il porte sur 103 356 ha à l'horizon 2012 dont :

- 94 333 ha de GA (grands aménagements) dont 77 959 ha en maîtrise totale de l'eau pour la riziculture (dont 68 999 ha en zone ON) et 16 374 ha avec d'autres types d'aménagement ;
- 9 023 ha d'AP (aménagements de proximité) dont 3 647 ha en maîtrise totale de l'eau pour la riziculture et 5 376 ha avec d'autres types d'aménagement.

Le programme est conjointement financé par le Gouvernement de la République du Mali et ses Partenaires Techniques et Financiers pour un coût global évalué à **292 230 448 199 F CFA** dont :

- 253 260 811 772 F CFA pour les grands aménagements ;
- et 39 337 636 427 F CFA pour les aménagements de proximité.

État de mise en œuvre au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, le niveau d'atteinte des objectifs du programme est estimé à 78 253 ha d'aménagements achevés et réceptionnés. Le tableau 14 donne la synthèse par type d'aménagement.

Tableau 14 : Récapitulatif des résultats cumulés sur l'ensemble du pays

Désignations	Objectifs 2008-2012 (ha)	Réalisations (ha)						
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cumul
Total Maîtrise totale	82 022	3 634	3 595	4 093	9 770	4 208	2 713	28 013
Total des Grands aménagements	*77 959*	*2 318*	*2 013*	*2 786*	*7 477*	*1 820*	*2 500*	*18 914*
Total des Aménagement de proximité	*4 063*	*1 316*	*1 582*	*1 307*	*2 293*	*2 388*	*213*	*9 099*
Totaux autres types	21 334	4 054	2 877	11 202	10 710	9 758	11 639	50 239
Total des Grands aménagements	*16 374*	*3 200*	*650*	*8 380*	*1 385*	*1 752*	*7 300*	*22 667*
Total des Aménagement de proximité	*4 960*	*854*	*2 227*	*2 822*	*9 325*	*8 006*	*4 339*	*27 572*
Total tout aménagement	103 356	7 688	6 472	15 295	20 480	13 966	14 352	78 253
Total des Grands aménagements	*94 333*	*5 518*	*2 663*	*11 166*	*8 862*	*3 572*	*9 800*	*41 581*
Total des Aménagement de proximité	*9 023*	*2 170*	*3 809*	*4 129*	*11 618*	*10 394*	*4 552*	*36 672*

Source : DNGR

Les résultats actuels du PGA de 103 356 ha portent les superficies aménagées du pays à 404 133 ha (tous aménagements confondus) en 2013.

3.3. Situation des pâturages et du bétail

3.3.1. Evolution des pâturages

La régénération de la strate herbacée a débuté de mai à juin 2013 avec les premières pluies selon les localités sud des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Le niveau de biomasse a été surtout élevé dans les plaines, bas-fonds et bordures des cours d'eau. Dans les autres zones agropastorales du pays, la situation est restée mauvaise malgré quelques repousses enregistrées par endroits. Concernant les pâturages aériens et inondés, ils ont conservé un état assez moyen dans l'ensemble.

Durant le mois de Juillet, la production herbacée était faible à l'exception des localités situées au centre du pays et les régions de Kayes (Nord des cercles de Kayes, Yélimané, Diéma, Nioro), de Koulikoro (Nord des cercles de Nara, Kolokani, Banamba) et de Ségou (Nord centre des cercles de San, Tominian) qui ont enregistrées une amélioration progressive à la faveur des pluies enregistrées. Le déficit de biomasse a été assez perceptible dans la bande sahélienne de la région de Mopti (des cercles de Koro, Bankass, une partie de Douentza) et les régions de Tombouctou (des cercles de Niafounké, Goundam), Gao (des cercles de Menaka, Ansongo, une partie de Bourem) et Kidal bien que quelques cas de repousses soient observés par endroits. Toujours à la même période, les disponibilités fourragères (plus de 1 000 kg de MS/ ha dans le sud du pays et moins de 750 kg de MS/ ha dans le centre des régions de Ségou- Mopti et régions de Tombouctou, Gao et Kidal) sont restées nettement inférieures à celles de l'année dernière à la même période. Cette anomalie de biomasse de faible à net déficit a occasionné des flétrissements ou voire des assèchements des herbacées par endroits et des retards à l'installation des cultures fourragères. Malgré le retard accusé dans la réception des semences fourragères, 1 134 producteurs ont pu faire des réalisations. .

Au mois d'Août, une légère tendance à l'amélioration des conditions végétales et animales a été constatée dans la bande sahélienne et les zones pastorales des régions septentrionales du pays avec cependant l'existence de quelques poches de sécheresse par endroits. Les autres zones agropastorales des régions sud et centre ont connu une amélioration progressive à la faveur des pluies enregistrées. Il faut tout de même signaler qu'à la date du 10 août, les disponibilités fourragères sont restées encore nettement inférieures à celles de l'année dernière à la même période

Par la suite, l'état général des pâturages a été satisfaisant dans toutes les zones agropastorales du pays. La biomasse herbacée était abondante et assez diversifiée pour la pâture du cheptel dans plusieurs localités. Le cycle végétatif a varié du stade tallage montaison à l'épiaison suivant les zones agro écologiques du pays. Concernant les pâturages aériens, ils ont été assez bien fournis et ont subi moins de pression animale.

Au mois de septembre 2013, le niveau de biomasse est resté encore inférieur à celui de la campagne précédente à la même période et ce, malgré l'abondance des ressources fourragères constatée dans plusieurs localités.

Vers la fin octobre, les graminées annuelles sont arrivées en fin de cycle au niveau de tous les parcours pastoraux du pays. Pour ce qui est des cultures fourragères, leur état est resté satisfaisant dans l'ensemble. Les premiers semis de légumineuses comme le niébé et la dolique étaient au stade de ramification début floraison.

D'une manière générale, à la date du 31 octobre, les espèces herbacées ont poursuivis leur fin de cycle dans les conditions normales avec un état végétatif assez satisfaisant dans l'ensemble et des cas de flétrissement et de dessèchement constatés par endroits.

3.3.2. Bilan fourrager

La production de biomasse herbacée disponible a été estimée au sortir de l'hivernage 2013 à 65 404 500 tonnes de MS sur lesquelles 21 801 500 tonnes de MS sont *disponibles pour le cheptel soit le tiers.* Cette production est inférieure à celle de 2012 dans toutes les régions (Cf. tableau 15).

Tableau 15 : Production moyenne biomasse herbacée par région

Régions	Production moyenne biomasse herbacée en Kg/ha		Ecart 2013/2012 (%)
	2013	2012	
Kayes	2 146,17	2 308,78	-7,04
Koulikoro	1 926,37	2 317,46	-16,88
Sikasso	2 386,28	2 857,50	-16,5
Ségou	1 539,28	2 303,80	-33,19
Mopti	1 345,44	1 780,60	-24,44

Source : DNPIA

La production de fourrages cultivés est estimée à 839 921,5 tonnes de MS dont 7 711,5 tonnes de MS de cultures fourragères et 832 210 tonnes de MS pour le bourgou.

La production de résidus de récolte est estimée à 31 357 881, 99 tonnes de MS. Sur cette quantité, 60% sont disponibles pour le cheptel soit 18 814 729, 19 tonnes de MS.

À cela il faudra ajouter les résultats des produits des carrés de légumineuses mesurés au cours de l'EAC.

Estimation des productions fourragères disponibles pour le cheptel au sortir de l'hivernage :

21 801 500 tonnes de MS de biomasse herbacée + 839 921 tonnes de MS de fourrages cultivés + 18 814 729 tonnes de MS de résidus de récolte = 41 456 150 tonnes de MS contre 45 465 064 tonnes de MS en 2012.

Bilan fourrager au titre de la campagne agropastorale 2013-2014

- ✓ Besoin du cheptel en MS de Novembre 2013 à Juillet 2014

Le cheptel en UBT est de 13 141 810 toutes espèces confondues. Le besoin en MS de Novembre 2013 à Juillet 2014 est de 22 176 805, 97 tonnes de MS.

- ✓ Résultat du bilan fourrager

41 456 150 tonnes – 22 176 805 tonnes = 19 279 345 tonnes de MS.

Le bilan fourrager dégage un excédent fourrager de 19 279 345 tonnes de MS.

Analyse de la situation de la campagne agropastorale 2013-2014

Au regard des besoins des animaux pendant la saison sèche, il apparaît clairement que le bilan est positif, puisque les productions fourragères disponibles couvrent largement les besoins du cheptel pendant la période de saison sèche.

Malheureusement cela ne correspond pas à la réalité dans certaines communes pour diverses raisons :

- une part importante du fourrage n'est accessible par manque d'eau en saison sèche à cause de la faible pluviométrie 2013 et l'arrêt précoce des pluies dans certaines régions ;
- l'insécurité résiduelle qui sévit dans le pays a bouleversé le mode d'exploitation des ressources pastorales. Ainsi les animaux ont plus longtemps séjourné sur les bourgoutières que d'habitude dans le delta et par la suite dans le Méma où les animaux n' ont pas pu quitter cette zone pastorale pour la Mauritanie entraînant des surpâturages dans cet espace ;
- un retour précoce dans les zones de bourgoutière où les animaux viennent juste de quitter ;
- A ce phénomène il faut ajouter les multiples poches de sécheresse enregistrée dans beaucoup de communes.

L'analyse approfondie de la situation fourragère fait ressortir la nécessité de faire un appui ciblé en aliment bétail, pierre à lécher et réhabilitation des points d'eau d'abreuvement dans les communes en difficulté pour amoindrir les effets de l'insuffisance pluviométrique.

3.3.3. Abreuvement des animaux

A la fin du premier semestre, l'abreuvement des animaux était assuré par les forages, les puits, les fleuves et leurs affluents ainsi que les canaux d'irrigation jusqu'à l'installation progressive de l'hivernage.

Courant Juillet 2013, la reconstitution des points d'eau de surface hivernale s'est poursuivie dans plusieurs localités sud et centre du pays.

Pendant les mois d'août et septembre 2013, les conditions d'abreuvement ont connu beaucoup d'amélioration. L'abreuvement a été assuré facilement à partir des fleuves et des points d'eau de surface hivernale. Tous les points d'eau temporaires aussi bien que permanents, ont connu un niveau de remplissage assez important, sécurisant ainsi le déplacement du cheptel transhumant à travers le pays.

A la date du 31 octobre, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel sont restées bonnes dans les différentes zones agropastorales du pays avec tout de même quelques poches de sécheresse et des cas de feux de brousse précoce qui ont fait leur apparition par endroits dans le centre et la bande sahélienne.
L'état d'embonpoint des animaux s'est amélioré au fur et à mesure de l'installation de l'hivernage.

3.3.4. Situation zoo-sanitaire

Le suivi des foyers de maladies animales est une activité quotidienne des services vétérinaires. Il a pour but la détection précoce des foyers, la collecte de leurs données épidémiologiques et l'application des mesures requises. Le suivi des foyers de maladies animales vise à éteindre et à éviter leur extension dans le cadre de la résilience des moyens d'existence des éleveurs et des agro éleveurs.

Le tableau ci-dessous indique la situation des foyers de maladies enregistrées au cours de la campagne 2013/2014.

Il ressort du tableau qu'au cours de la période, 11 foyers de différentes maladies animales ont été enregistrés dont 4 foyers de péripneumonie contagieuse bovine contre 2 pour la campagne précédente 2013/2014. Les foyers de PPCB ont concerné les régions de Sikasso et de Gao.

Les mesures de police sanitaire ont concerné : l'isolement des animaux malades, la vaccination autour du foyer, la destruction des animaux morts et le suivi des animaux abattus au sein des dits foyers.

Tableau 16 : Données sur les foyers de maladies enregistrées au cours de la période (2012/2014)

		Nombre			
Affections	foyers	contaminés	malades	morts	abattus
PPCB	4	1340	23	1	13
Pasteurellose bovine	1	1328	34	30	2
Variole Aviaire	2	496	153	20	6
Fièvre Aphteuse	2	218	43	7	0
PPR	2	258	30	16	3
TOTAL	**11**	**3640**	**283**	**74**	**24**

Source : DNSV

3.2.4.1 *Contrôle des animaux à l'importation*

Dans le cadre du suivi sanitaire des animaux vivants, différentes espèces ont été contrôlés à l'importation. Les importations ont concerné :

- 1 780 609 poussins d'un jour ;
- 1 237 825 œufs à couver ;
- 24 lapins.

3.2.4.2 *Contrôle des animaux à l'exportation*

Les exportations contrôlées des animaux vivants au cours de l'année 2013 ont concerné 735 622 bovins, 742 913 ovins, 41 830 caprins, 1 840 asins, 1 349 équins, 56 porcins, 54 camelins, 472 lapins, 6 chiens, 20 400 poussins d'un jour, 254 486 volailles domestiques, 43 551 oiseaux sauvages, 1 099 tortues, 500 caméléons.

S'agissant du nombre exporté, Kayes et Mopti sont les régions qui ont enregistré les taux les plus élevés en matière d'exportation de bovins et d'ovins. Elles sont suivies des régions de Sikasso, Ségou, Koulikoro, Bamako et Gao.

3.2.4.3 *Résultats des analyses de laboratoire*

Au cours de la période du 1er avril au 31 octobre 2013, **1 051 échantillons** ont été envoyés au laboratoire pour suspicion de : PPCB, Newcastle, Rage canine, pasteurellose bovine et Peste des Petits Ruminants dont **209 positifs**.

Tableau 17 : Résultats des analyses de laboratoire des échantillons prélevés

Mois	Nombre d'échantillons	Positif	Négatif	% positif
Total	**1051**	**209**	**842**	**19,96**

Source : DNSV

NB : les échantillons récoltés concernent les maladies des foyers déclarés et d'autres affections.

3.2.4.4 *Evolution de la vaccination contre les maladies animales :*

De juillet 2013 à février 2014, les effectifs vaccinés contre différentes maladies sont indiqués dans le tableau ci-dessous par mois

Tableau 18 : Situation des effectifs vaccinés

MALADIES/REGION	JUILLET 13	AOUT 13	SEPT 13	OCTO 13	NOV 13	DECEM 13	janv-14	FEV 14	TOTAL
PPCB	13318	40689	114500	156896	260088	653915	735431	319081	**2 293 918**
Charbon symptomatique	156349	262132	198425	144949	66838	128224	120430	101028	**1 178 375**
Charbon bact/bovins	12109	20319	17609	877	18198	600	2155	22307	**94 174**
charbon bact/Ovins	17	58024	1578	178	3708	2605	2014	387422	**455 546**
charbon bact/Camelin	0	434	0	0	3233	0	130	24326	**28 123**
charbon bact/Asin	0	2895	0	0	0	0	24	9997	**12 916**
Charbon bact/Equin	4735	438	0	0	0	0	0	0	**5 173**
pasteurellose bovine	200910	251014	263413	173287	73929	149820	153144	123072	**1 388 589**
pasteurellose ovine/cap	68009	102223	105992	84479	61919	67299	76384	430529	**996 834**
pasteurellose cameline	0	81	0	0	0	0	0	0	**81**
DNCB	725	1320	704	820	6057	32306	29762	28020	**99 714**
Fièvre aphteuse	0	0	0	0	0	0	186	125	**311**
Botulisme	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**

PPR	21350	29233	62460	48827	39308	75760	81602	72767	**431 307**
Clavelée	2	0	500	17600	67	281	91	210	**18 751**
Rage	884	140	147	252	965	268	163	172	**2 991**
Maladie de Newcastle	91274	140293	182253	215157	280050	296176	252146	85364	**1 542 713**
variole aviaire	500	18149	19590	28396	28424	14200	0	7669	**116 928**
maladie de Gumboro	3505	19833	21681	54860	75927	20981	12580	5570	**214 937**
bronchite infectueuse	5135	3890	20724	48396	64398	23740	3600	4490	**174 373**
cholera aviaire	0	0	0	0	244	0	0	0	**244**
Coryza	0	0	0	0	17453	0	0	0	**17 453**

Source : DNSV

L'analyse des données du mois d'octobre 2013 comparées à la même période en 2012 montre une diminution des effectifs vaccinés contre les maladies animales suivantes : la PPCB, les charbons et la pasteurellose ovine/ caprine. Concernant les autres maladies animales, référence tableau ci-dessus on enregistre une augmentation.

3.2.4.5 *Traitements effectués au titre de la campagne 2013/2014*

Des traitements contre différentes affections et invasions ont été effectués dans toutes les régions. Les principales pathologies concernées ont été les trypanosomiases, les parasitoses internes et externes ; les affections pulmonaires et gastro-intestinales, les plaies, les abcès les intoxications et les carences alimentaires. Ces traitements ont touché toutes les espèces.

3.2.4.6 *Suivi et le contrôle des opérateurs privés*

Les activités de suivi et de contrôle n'ont pas été menées dans les régions Nord du pays à cause de la situation sécuritaire qui y prévalait.

3.2.4.6.1 *Mandataires*

Tous les mandataires ont été suivis par les services déconcentrés de la DNSV à (travers des missions et des rapports qu'ils fournissent).

Une mission de contrôle également financée par le PAPAM a permis de contrôler 110 mandataires et leur personnel d'appui.

Tableau 19 : Situation des mandataires suivis et contrôlés par région

Régions	Nombre de mandataires	Nombre de mandataires contrôlés
Kayes	20	15
Koulikoro	23	4
Sikasso	43	38
Ségou	31	29
Mopti	18	16
Bamako-District	8	8
TOTAL	**145**	**110**

Source : DNSV

3.2.4.6.2 *Etablissements vétérinaires*

Les opérations de suivi ont concerné 81 cabinets, 8 cliniques et 205 établissements pharmaceutiques vétérinaires.

Le contrôle des produits et médicaments vétérinaires à l'importation, a été effectué au poste de contrôle de l'aéroport de Bamako Sénou pour une quantité de 1600 kg en provenance de la France, des Pays Bas, Belgique, du Brésil, de la Chine, de l'Inde etc.

La situation des établissements pharmaceutiques vétérinaires et des établissements vétérinaires est indiquée dans le tableau 20 ci-dessous.

Tableau 20 : Situation des établissements pharmaceutiques vétérinaires et des établissements vétérinaires

Régions	Etablissements Vétérinaires		Etablissements Pharmaceutiques Vétérinaires
	Cabinets	Cliniques	
Kayes	9	1	19
Koulikoro	32	0	0
Sikasso	8	2	112
Ségou	11	3	43
Mopti	18	0	23
District Bamako	3	2	12
TOTAL	**85**	**8**	**212**

Source : DNSV

3.3.5. SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE

Les activités de l'Inspection Sanitaire et de la Santé Publique Vétérinaire (DISPV) ont concerné l'inspection sanitaire et de salubrité des viandes et le suivi du contrôle des denrées alimentaires d'origine animale. Ces activités ont été réalisées dans toutes les régions excepté les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

3.2.5.1. Inspection sanitaire et de salubrité des viandes

L'inspection sanitaire et de salubrité dans les abattoirs et aires d'abattage a porté sur **41 020, 099 tonnes** de viande pour toutes espèces confondues.

3.2.5.2. Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale à l'importation

Les quantités des produits et denrées alimentaires d'origine animale à l'importation au niveau national sont les suivantes :

- les produits laitiers : 11 045,2614 tonnes ;
- le poisson et les produits de pêche : 11 654,872 tonnes ;
- la viande et les produits carnés : 274,946 ;
- les œufs et les ovo produits : 336,956 tonnes ;
- le beurre : 0.150 tonne ;
- les aliments pour animaux : 272,5 tonnes.

3.2.5.3. Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale à l'exportation

L'exportation des produits et denrées alimentaires d'origine animale a porté sur:

- Lait et produits laitiers : 2 458,606 tonnes ;
- Poisson et produits de pêche : 10 783,77 tonnes ;
- Viande et produits carnés : 4,744 tonnes ;
- Œufs et ovo- produits : 39,4 tonnes ;
- Beurre : 0,655 tonne ;
- Miel : 0,559 tonne.

3.3.6. Mouvements des animaux

La transhumance a été perturbée dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal. Les animaux sont longtemps restés dans les zones de concentration de saison sèche due d'une part, au retard de l'hivernage et

d'autre part à l'insécurité dans les régions citées ci-dessus. Les animaux transitant par l'espace pastoral du Méma en direction de la Mauritanie n'ont pas pu franchir la frontière à cause de l'insécurité.
Ailleurs les animaux transhumants ont pu regagner leurs sites d'hivernage au fur et à mesure de l'évolution de la pluviométrie.
Quant au cheptel sédentaire, il est resté sous surveillance pour la plupart aux abords immédiats des villages en raison de l'installation des parcelles de culture.
Il a été demandé :

- Aux éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux afin d'éviter des situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs ;
- Aux transhumants de se munir des documents administratifs et zoo-sanitaires ;
- Aux agro-éleveurs d'entretenir les parcelles fourragères ;
- A tous les pasteurs de veiller au respect des pistes d'accès aux pâturages, points d'eau et gîtes d'étape conformément aux conventions locales communales, intercommunales et textes législatifs en vigueur.

3.3.7. Evolution des effectifs du cheptel

L'effectif du cheptel national au 31/12/13 a été estimé à 10 012 900 bovins, 13 735 500 ovins, 19 126 800 caprins, 517 600 équins, 939 800 asins, 978 900 camelins, 77 300 porcins et 37.000.000 de volailles. Les estimations ont été faites sur la base des données du recensement national du cheptel de 1992 auxquelles ont été appliqués des taux de croît moyens annuels de 3 % pour les bovins, 5 % pour les ovins/caprins, 2 % pour les équins, 2 % pour les asins, 2% pour les camelins et 1 % pour les porcins. Les effectifs de volailles sont obtenus à la faveur des estimations faites par les agents de la DNPIA aux niveaux régional, local et communal. L'évolution des effectifs au cours des dix dernières années est donnée au tableau 21.

Tableau 21 : L'évolution des effectifs du cheptel de 2004 à 2013

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins
2004	7 450 588	8 432 418	11 970 203	267 605	758 184	841 054	69 623
2005	7 532 000	8 408 000	12 000 000	265 000	919 000	674 000	69 000
2006	7 904 329	9 296 741	13 197 149	324 922	791 756	758 183	71 163
2007	8 141 459	9 761 578	13 593 063	357 414	807 591	852 880	71 875
2008	8 385 703	10 249 657	14 272 716	393 834	825 277	869 305	72 666
2009	8 896 392	11 300 247	15 735 670	478 187	861 820	904 425	74 272
2010	9 163 284	11 865 259	16 522 454	487 751	880 694	922 514	75 015
2011	9 438 182	12 458 522	17 348 576	497 506	899 981	940 964	75 765
2012	9 721 328	13 081 448	18 216 005	507 456	919 691	959 783	76 523
2013	10 012 968	13 735 520	19 126 805	517 605	939 832	978 979	77 365

Source : DNPIA

3.3.8. Effectifs du cheptel par région

Le tableau 22 présente les effectifs régionaux du cheptel. L'importance relative des régions en termes de possession du cheptel est consignée dans le tableau 23. Mopti reste de loin la première région d'élevage en bovins avec 28 % des effectifs tandis que Gao vient en tête en ovins et caprins avec respectivement 20,34 % et 19,33 % des effectifs nationaux. La région de Kayes est par excellence la zone d'élevage des équins (32 %), Kidal celle des camélins (53 %), Koulikoro et Ségou (42 et 39 %) celles des porcins tandis que Sikasso domine en volailles avec 29 % de l'effectif national. De toutes les espèces, la répartition régionale des asins paraît la plus homogène.

Tableau 22 : Effectifs du cheptel (en milliers de têtes et %) par espèce et par région au 31/12/13

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volaille
Kayes	1 066 380	1 590 574	1 610 478	167 030	82 987	2 741	249	6 672 984
Koulikoro	1 436 859	1 146 916	2 029 355	88 459	105 826	10 181	32 589	9 832 381
Sikasso	1 596 067	1 019 176	1 220 289	2 071	73 683	0	10 412	10 596 134
Ségou	1 129 464	1 199 112	1 899 292	86 026	88 155	784	30 503	7 343 385
Mopti	2 803 631	2 532 831	3 651 308	34 938	137 310	16 056	3 796	2 957 029
Tombouctou	1 013 312	1 738 917	2 884 322	109 578	182 610	204 019	0	419 080
Gao	863 118	2 793 805	3 697 211	22 153	170 110	227 319	0	275 515
Kidal	71 092	1 661 998	2 102 036	6 884	98 496	517 880	0	125 518
Bamako	33 043	52 195	32 516	467	658	0	46	5 957 351
Total 2013	10 012 966	13 735 523	19 126 806	517 605	939 835	978 980	77 594	36 850 378

Source : DNPIA

Tableau 23 : Importance relative (%) des régions en possession des effectifs

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volailles
Kayes	10,65	11,58	8,42	32,27	8,83	0,28	0,32	17,29
Koulikoro	14,35	8,35	10,61	17,09	11,26	1,04	42,00	23,02
Sikasso	15,94	7,42	6,38	0,40	7,84	-	13,42	26,02
Ségou	11,28	8,73	9,93	16,62	9,38	0,08	39,31	9,80
Mopti	28,00	18,44	19,09	6,75	14,61	1,64	4,89	7,29
Tombouctou	10,12	12,66	15,08	21,17	19,43	20,84	-	0,77
Gao	8,62	20,34	19,33	4,28	18,10	23,22	-	0,68
Kidal	0,71	12,10	10,99	1,33	10,48	52,90	-	0,31
Bamako	0,33	0,38	0,17	0,09	0,07	-	0,06	14,82
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Source : DNPIA

Tableau 24 : Effectifs des animaux en 2012 et 2013

Espèces animales	2012	2013
Bovins	9 721 327	10 012 967
Ovins	13 081 451	13 735 523
Caprins	18 216 006	19 126 807
Equins	507 456	517 196
Asins	919 694	938 087
Camelins	959 784	978 980
Porcins	76 750	77 518
Volaille	35 095 598	41 755 800

Source : DNPIA

3.3.9. Production de viande

La production contrôlée de viandes est de 61 402,154 tonnes toutes espèces confondues.

En 2013, il a été abattu dans les différents centres d'abattage régionaux et tueries de volaille du District de Bamako 294 299 têtes de bovins, 339 192 ovins, 572 959 caprins, 99 446 porcins, 1 046 dromadaires, 629 847 volailles correspondant à 61 402,154 tonnes de viande contre une production totale contrôlée de 56 685,025 tonnes en 2012.

Tableau 25 : Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année (Unités : têtes et kg)

Régions	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins		Porcins		Volaille		Total poids
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	
Kayes	46 328	5 242 188	72 365	1 156 220	152 823	1 105 273	58	13 730	-	-	161 664	254 665	7 772 076
Koulikoro	28 184	2 484 329	46 527	4 733 588	26 725	371 196	366	13 969	97 520	1 241 955	450 803	598 818	9 443 855
Sikasso	34 098	3 810 515	32 213	397 840	72 928	729 280	-	-					4 937 635
ségou	22 430	2 310 700	25 886	337 186	74 906	870 743	47	5 850	1 926	89 650		167 172	3 781 301
Mopti	18 867	2 018 407	8 717	403 960	36 087	368 479	229	11 925	-	-	17 380	13 668	2 816 439
Tombouctou	4 674	530 329	15 285	205 038	28 643	349 457	70	12 870	-	-			1 097 694
Gao	3 242	398 996	1 992	23 904	16 680	183 480	276	17 775	-	-			624 155
Kidal	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Bamako	136 476	18 338 000	136 207	7 564 000	164 167		-		-	77 000		4 950 000	30 929 000
Total 2013	294 299	35 133 464	339 192	14 821 736	572 959	3 977 908	1 046	76 119	99 446	1 408 605	629 847	5 984 322	61 402 154
Rappel 2012	328 241	37 531 669	338 005	14 676 113	545 199	6 432 724	560	70 286	3 704	118 998	6031067	7 855 235	56 685 025

Source : DNPIA

N.B : Les chiffres d'abattage de Kidal ne sont pas collectés pour raison de sécurité.

Les abattages qui sont fait dans les abattoirs et aires d'abattage sont enregistrés dans les statistiques des services vétérinaires et leurs nombres sont connus.

En revanche, les abattages en dehors des abattoirs et aires d'abattage échappent parfois au contrôle des services vétérinaires.

Pour apprécier le nombre d'abattages qui échappent aux statistiques, l'enquête agricole a intégré pour une première fois le module « abattage non contrôlé ».

Ces « abattages non contrôlé sont consignés dans les tableaux ci-dessous. L'estimation du nombre des espèces abattues est faite séparément en milieu urbain et milieu rural pour la même période.

Sur un total de 6 218 815 de poulets abattus et non contrôlés pendant l'année, 40,42% représente la part du milieu urbain (soit 2 513 953 sujets) contre 59,58% (soit 3 704 862 sujets) pour le milieu rural. Un total de 948 628 de pintades sont abattus pendant la même période.

La part des effectifs des petits ruminants est très significative dans les abattages non contrôlés. Sur 1 308 610 têtes d'ovins concernées par cet abattage, 32, 37% sont effectué en milieu urbain contre 67, 63% en milieu rural.

Pour les caprins, sur un effectifs de 995 779 têtes abattus, 3% sont en milieu urbain et 97% en milieu rural.

Sur un effectif de 90 970 têtes de bovins, 45% sont abattu en milieu urbain et 55% en milieu rural.

3.3.10. Production contrôlée de cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et peaux est obtenue sur la base des estimations faites à partir des abattages contrôlés. Ainsi la quantité produite dans les différents centres d'abattage du pays peut être estimée à 328 241 cuirs verts, pour un poids de 5 251 856 kg et 883 204 peaux vertes d'un poids total de 706 563 kg (tableau 26). Cette production contrôlée est largement dominée par le District de Bamako avec 41 % du poids total des cuirs, 43,96 % du poids total des peaux ovines et 30,28 % des peaux caprines.

En 2013, il a été produit 297 227 pièces de cuirs verts et 898 021 pièces de peaux ovines et caprines vertes.

Tableau 26 : Production des cuirs et peaux (unité : en nbre et kg)

Centres	Cuirs verts		Peaux vertes ovines		Peaux vertes caprines		Peaux de camelin		Total kg
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Pds
Kayes	48 141	770 256	79 167	63 334	101 647	81 318	45	900	915 808
Koulikoro	54 097	865 552	34 445	27 556	85 704	68 563	0	0	961 671
Sikasso	34 800	556 800	32 789	26 231	75 069	60 055	0	0	643 086
Ségou	27 044	432 704	47 469	37 975	87 682	70 146	42	840	541 665
Mopti	17 118	273 888	9 621	7 697	28 958	23 166	232	4640	309 391
Tombouctou	2 345	37 520	3 271	2 617	3 307	2 646	9	180	42 963
Gao	1 680	26 880	2 214	1 771	7 387	5 910	154	3080	37 641
Kidal	201	3 216	1 488	1 190	1 457	1 166	78	1560	7 132
Bko	142 815	2 285 040	127 541	102 033	153 988	123 190	0	0	2 510 263
Total 2012	328 241	5 251 856	338 005	270 404	545 199	436 159	560	11200	5 969 619

Source : DNPIA

3.3.11. Production de lait

La quantité de lait collectée est d'environ 2 950 tonnes de lait. Cette collecte a été réalisée au niveau de 50 centres sur 53 prévus soit 94,33 % des centres. Le lait collecté représente 0,43% du disponible laitier estimé à 683 658 tonnes en 2013.

Tableau 27 : Production potentielle de lait par région

Régions	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins	
	Production potentielle (litre)	Production potentielle (tonne)	Production potentielle (litre)	Production potentielle (tonne)	Production potentielle (litre)	Production potentielle (tonne)	Production potentielle (litre)	Production potentielle (tonne)
Kayes	47 027,4	48,6	32 209,1	33,3	32 612,2	33,7	1 320,5	1,4
Koulikoro	63 365,5	65,5	23 225,1	24,0	41 094,4	42,5	4 905,5	5,1
Sikasso	70 386,6	72,7	20 638,3	21,3	24 710,9	25,5	0,0	0,0
Ségou	49 809,4	51,5	24 282,0	25,1	38 460,7	39,7	377,4	0,4
Mopti	123 640,1	127,7	51 289,8	53,0	73 939,0	76,4	7 735,7	8,0
Tombouctou	44 687,1	46,2	35 213,1	36,4	58 407,5	60,3	98 296,5	101,5
Gao	38 063,5	39,3	56 574,5	58,4	74 868,5	77,3	109 522,4	113,1
Kidal	3 135,1	3,2	33 655,5	34,8	42 566,2	44,0	249 514,3	257,7
Bamako	1 457,2	1,5	1 057,0	1,1	658,5	0,7	0,0	0,0
Total 2013	**441 571,8**	**456,1**	**278 144,3**	**287,3**	**387 317,8**	**400,1**	**471 672,4**	**487,2**

Source : DNPIA

Tableau 28 : Production potentielle et production disponible de lait par région

Régions	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins	
	Production potentielle (litre)	Disponible (tonne)	Production potentielle (litre)	Disponible (tonne)	Production potentielle (litre)	Disponible (tonne)	Production potentielle (litre)	Disponible (tonne)
Kayes	47 027 386	24 925	32 209 115	9 663	32 612 167	9 784	1 320 489	700
Koulikoro	63 365 494	33 584	23 225 050	6 968	41 094 438	12 328	4 905 514	2 600
Sikasso	70 386 572	37 305	20 638 318	6 191	24 710 852	7 413	0	0
Ségou	49 809 363	26 399	24 282 009	7 285	38 460 652	11 538	377 423	200
Mopti	123 640 134	65 529	51 289 828	15 387	73 938 983	22 182	7 735 694	4 100
Tombouctou	44 687 102	23 684	35 213 060	10 564	58 407 535	17 522	98 296 537	52 097
Gao	38 063 475	20 174	56 574 537	16 972	74 868 537	22 461	109 522 410	58 047
Kidal	3 135 141	1 662	33 655 454	10 097	42 566 228	12 770	249 514 343	132 243
Bamako	1 457 170	772	1 056 959	317	658 457	198	0	0
Total 2013	441 571 836	234 033	278 144 331	83 443	387 317 849	116 195	471 672 410	249 986

Source : DNPIA

3.3.12. Productions Avicoles

3.3.12.1. Effectifs des volailles

Le tableau 29 présente la situation des effectifs de volaille dans les différentes régions administratives ainsi que le nombre d'œufs produits. Les effectifs se répartissent entre le secteur moderne, 3 404 920 sujets (9,70 %) et le secteur traditionnel estimé à 31 690 678 sujets (90,30 %).

Tableau 29 : Production d'œufs et de poulets de chair par région

Régions	Effectifs de volailles *(têtes)*		Production d'œufs (*Nombre)*	Production de chair *(têtes)*
	Aviculture moderne	Aviculture traditionnelle		
Kayes	23 700	6 331 523	2 554 860	10 855
Koulikoro	2 380 470	6 983 702	256 614 666	1 313 620
Sikasso	79 000	10 012 556	8 516 200	30 767
Ségou[1]	13 700	6 980 000	1 476 860	2 951 495
Mopti	7 000	2 809 218	754 600	1 655
Tombouctou	250	398 874	26 950	56515
Gao		262 395	0	
Kidal	800	118 741	86 240	
Bamako	900 000	4 773 668	97 020 000	435 160
Total	**3 404 920**	**31 690 678**	**367 050 376**	**4 800 067**

Source : DNPIA

[1] **A Ségou, la production de chair concerne l'aviculture traditionnelle et les sujets de réforme**

3.3.12.2. Production d'œufs

Le tableau 29 indique une production totale de 367 050 376 œufs pour l'ensemble du pays. Cette production provient essentiellement du secteur avicole moderne (environ 99 % de la production totale), le secteur traditionnel ne représentant que 1 % de cette production. La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes. Les œufs provenant de l'aviculture traditionnelle sont destinés à la reproduction et sont peu commercialisés à l'exception des œufs de pintades. De grands élevages de pintades existent cependant dans les régions de Sikasso et de Koulikoro où des efforts importants restent à faire pour promouvoir cette filière.
739 397 040 œufs de consommation (dont 1 500 000 œufs de pintades ramassés) pour une prévision de 444 070 000 œufs, soit un taux de réalisation de plus de 100 %.

3.3.12.3. Production de poulets de chair

L'élevage de poulets de chair est le fait de professionnels exerçant dans la zone périurbaine de Bamako. Son extension reste cependant limitée par des contraintes de marché d'écoulement du produit, la non disponibilité d'aliment volaille de qualité et de couvoir pour acquérir des poussins.
4 240 800 poulets de chair produits pendant l'année et essentiellement dans la banlieue de Bamako sur une prévision de 2 062 852 soit plus 100 % ;
2 154 413 volailles locales toutes espèces confondues vendues sur les différents marchés sur une prévision 2 812 980, soit 76,59 % de réalisation.

3.3 Productions halieutiques

3.3.1 Situation de la pêche

Pour une production potentielle attendue de 120 000 tonnes, il a été réalisé en débarquement contrôlés 60 270 tonnes en équivalent frais. Les prévisions seraient atteintes si tous les points de débarquement sont pourvus en personnel, moyen logistique et financiers. La production nationale estimée de poisson en 2013 est de 99 552 tonnes de poisson. Les débarquements contrôlés au niveau des régions sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 30 : Mise à terre dans les régions en tonnes

Zones de production	Frais	Fumé	Séché	Brulé
Kayes (Manantali)	284,362	37,545	33,857	-
Koulikoro	847,895	243,869	68,632	-
Sikasso(Sélingué)	852,906	175,213	103,141	-
Ségou (Delta)	2425,204	1215,276	594,394	87,780
Mopti (Delta)	1306,509	3997,528	499,740	1224,976
Tombouctou(Delta)	2108,214	631,089	710,328	37,627
Gao	5145,543	2360,957	1428,481	176,568
Total	**12970,633**	**8661,477**	**3438,573**	**1526,951**

Source : DNP

3.3.2 Production Aquacole.

Sur une production prévisionnelle de 8000 tonnes, il a été obtenu 1624 tonnes de poisson en aquaculture.

Tableau 31 : Production Aquacoles en tonnes.

Régions	Production des mares empoissonnées.	Production des empoissonnements des mesures d'urgence	Pisculture en étangs	Pisculture en cages flottantes	Production des mises en défens
Kayes	0				
Koulikoro	55,645	86,700	29	7,50	132
Sikasso	20		2,19		
PRODEFA		25,360			22
Ségou	572				
CFPA	2,300				1242
Mopti	0				
Tombouctou	0				
Gao	0				
Kidal	0				
Bamako	649.945	112.06	31.19	7.5	1396
TOTAL					

Source : DNP

La production nationale enregistrée en débarquement et en aquaculture est de 2165,505 tonnes en équivalent frais

3.4 PRODUCTION D'INTRANTS DE PISCICULTURE

Les intrants de pisciculture comprennent les alevins, et l'aliment poisson.

3.4.1. Production d'alevins

Au total **6 287 162** alevins ont été produits en 2013 sur une prévision de 20 000 000. Les productions industrielles d'alevins se font au niveau de la ferme Boubacar Diallo,et Adama BERTHE du Centre de Formation Pratique en aquaculture de Molodo qui dispose tous deux d'infrastructures de production.

En plus de ces deux unités, des productions artisanales sont faites par d'autres producteurs dans la péri urbaine de Bamako, avec les producteurs de Sikasso dans le cadre du PRODEFA, les viviers de pisciculture artisanale dans les villages, des pêches avec autorisation spéciale dans les pêcheries.

Tableau 32 : Production d'alevins en 2013

Régions	Nombre de Tilapia	Nombre de Clarias	Nombre total d'alevins
Kayes	36 000	6 000	42 000
Koulikoro	4 480 000	1 160 000	5 640 000
Sikasso	378 750	216 578	595 328
Ségou	61 000	12 500	73 500
Mopti	20 000	6 000	26 000
Tombouctou	-	-	-
Gao	-	-	-
Kidal	-	-	-
Bamako	-	-	-
TOTAL	**4 975 750**	**1 401 078**	**6 376 828**

Source : DNP

Les projets et programmes ont acheté sur ces productions les nombres d'alevins suivants :
- PDPP/OHVN (Koulikoro): 69 842 alevins ;
- PRODEFA (Sikasso) 595 328 ;
- CARE (Mopti) 105000 alevins ;
- FAO (Ségou) 160 000 alevins ;
- PAPAM (Ségou) 125 000 alevins ;
- CARITAS (Kayes) 10 000 alevins.

Production d'aliment poisson

Tableau 33 : Production d'aliment poisson en tonnes

Producteurs	Nature	Quantité en tonne
Ferme Piscicole Boubacar DIALLO	Granulé	500
TOTAL		**500**

Source : DNP

3.5 Bilan de la recherche agricole

Malgré la situation de crise que traversait le pays et le retrait de plusieurs partenaires, l'Institut d'Economie Rurale (IER) a poursuivi certaines activités de recherche et de production de semences de pré base et de base à la demande.

Les thèmes saillants sont donnés par programme dans les principaux domaines de recherche ci-dessous :

3.5.1. Productions végétales

3.5.1.1 Cultures irriguées

- PROGRAMME RIZ DE BAS- FOND
  - Amélioration de la production du riz par des pratiques de gestion durable des terres en riziculture pluviale et de bas-fond**.**
  - Etude de l'évolution de la fertilité du sol et de la fertilisation.
  - Etude relative à la vérification de modèle de fertilisation minérale.
  - Etude des meilleurs types d'associations pour le riz pluvial NERICA.
  - Mise au point d'un paquet technique pour une gestion durable des terres en condition de bas-fond.

- PROGRAMME RIZ IRRIGUE
  - Intensification de la riziculture et son impact sur l'environnement.
  - Plantes hôtes secondaires des insectes nuisibles au riz.
  - Epidémiologie du virus de la panachure jaune du riz (RYMV).
  - Suivi phytosanitaire du riz irrigué, du riz pluvial et du riz de bas-fonds.
  - Etudes exploratoires du système de riziculture intensive dans les périmètres irrigués villageois et en zone 0ffice du Niger.

- PROGRAMME FRUITS ET LEGUMES
  - Lutte contre l'alcalinisation/salinisation dans les périmètres maraîchers et recherche d'itinéraires techniques pour l'amélioration de la productivité des légumes.
  - Mise au point d'itinéraires techniques appropriés pour la production du piment dans la région de Sikasso.
  - Sélection de variétés de tomate adaptées à la saison des pluies et tolérantes à la virose.

3.5.1.2 Cultures pluviales

- PROGRAMME COTON
  - Evolution et stratégies de gestion de la fertilité des sols sous-systèmes de culture à base de cotonnier : niveaux de fertilité des sols de la zone cotonnière du Mali.
  - Introduction de plantes de couverture dans les systèmes de culture à base de cotonnier.
  - Effet du semis direct sous couverture végétale (SCV) sur le rendement du cotonnier et la fertilité du sol.
  - Des méthodes de lutte efficaces et économiques contre les nuisibles du cotonnier.
  - Mise au point de variétés ordinaires et glandless de cotonniers à haut rendement et à qualité technologique de fibre améliorée (Vingt (20) tonnes de semences G3 ont été produites).

- PROGRAMME SORGHO
  - Développement de pratiques culturales pour une production durable des variétés à double usage.
  - Développement et Production de Semences des Hybrides Sorgho de type Guinea intermédiaire au Mali.
  - Amélioration de la Productivité du Sorgho dans des Environnements semi-arides du Mali à travers la Sélection Récurrente Assistée de Marqueur (MARS).
  - Intégration du sorgho fourrager dans le système agro-pastoral pour une production laitière durable : cas des Communes rurales de Cinzana Gare et Katiéna dans la région de Ségou.

- PROGRAMME NIEBE
  - Étude de l'effet des rhizobiums nodulant le niébé (Vigna unguiculata L. Walp) et des champignons mycorhiziens sur le rendement des systèmes de culture dans la zone de Cinzana et Katiéna.

- PROGRAMME MIL
  - Gestion Intégrée de la Mineuse de l'Epi du mil.
  - Evaluation et création d'hybride top cross adaptés aux zones sahélienne et soudanienne du Mali.

3.5.2. Productions forestières et halieutiques

- PROGRAMME RESSOURCES FORESTIERES
  - Collecte et conservation durable de graines et d'échantillons de plantes.
  - Domestication de *Jatropha curcas* pour la production de biocarburant à l'échelle des petits producteurs au Mali.
  - Recherche-action basée sur les arbres oléagineux locaux pour la production d'huile en Afrique de l'Ouest : Savoirs locaux et contribution économique des espèces ligneuses oléagineuses naturelles au Mali.
  - Diversification de la production par l'introduction du jujubier amélioré et du tamarinier sucré dans les parcelles maraîchères dans le Séno et le Delta Central du Niger (Région de Mopti).
  - Diversité fonctionnelle : Un cadre écologique pour les systèmes d'agroforesterie adaptés et durables dans les zones arides et semi- arides (FunciTree).

3.5.3. Productions animales

- PROGRAMME BOVIN
  - Organisation du circuit de collecte et de commercialisation pour améliorer l'offre de lait dans les centres urbains : cas de la commune urbaine de Niono.
- PROGRAMME VOLAILLE
  - Test de plans de lutte contre les pathologies des pintadeaux dans la région de Ségou.
  - Test de plans de lutte contre les argas (*Argas persicus*) dans la région de Koulikoro.
- PROGRAMME PETITS RUMINANTS
  - Performance de production des chèvres du Supplemental Guera et du produit de leur croisement avec la chèvre du Sahel dans les exploitations villageoises de la région de Kayes.
- AUTRE
  - Diagnostic de l'élevage camelin dans la région de Kidal.

3.5.4. Systèmes de production et gestion des ressources naturelles et économie des filières

- PROGRAMME SYSTEMES DE PRODUCTION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
  - Introduction d'*Echinochloa stagnina* dans les espaces intercommunautaires en zones irriguées de l'Office du Niger pour améliorer le disponible fourrager en saison sèche.
  - Introduction de paquets techniques intégrés de production du sésame biologique dans les exploitations des femmes du Séno.
  - Impact de la variabilité climatique sur les ressources en eau : « Système de prévision de l'inondation du Delta Central du Niger au Mali ».
  - Développement participatif des cultures fourragères adaptées à la zone cotonnière du Mali sud.
  - Conception d'un observatoire des exploitations agricoles.
  - Etudes exploratoires du système de riziculture intensive dans les périmètres irrigués villageois et en zone Office du Niger.

3.5.5. Technologie alimentaire

- Détermination de la teneur en fer et en zinc des farines de complément du malt de riz et du malt de mil.
- Détermination de la teneur en eau et en acidité grasse des farines de complément.

4. La situation alimentaire et nutritionnelle

4.1. Niveau de l'offre des produits

Les offres sur les différents marchés suivent la tendance habituelle de hausse en cette période de post récolte notamment pour les céréales.

Toutefois, l'offre pour les légumineuses (niébé, arachide, sésame) est en baisse sur certains marchés situés pour la plupart dans la zone de l'inter fleuve de la région de Ségou ayant connu l'insuffisance pluviométrique.

Dans les zones cotonnières du pays[2], la baisse des offres de céréales s'explique par les bons revenus issus de la vente des légumineuses et du payement en cash du coton qui permet de différer la mise des céréales sur les marchés.

Le niveau d'approvisionnement des marchés en février 2014 était supérieur à celui de l'année dernière et à celui du niveau moyen des cinq dernières années (cf. Tableau 1) ; avec des hausses de 41% par rapport à l'année dernière et de 55% par rapport au niveau moyen des cinq dernières années. Cette situation semble être la résultante de la bonne production de la campagne précédente (fonds de roulement des commerçants immobilisés dans les stocks).

Dans les régions du nord, après la crise qui a fortement perturbé les circuits d'approvisionnement, la reprise des flux contribue à améliorer l'offre à partir des marchés habituels de San, Koutiala, Mopti.

Tableau 34 : Offres hebdomadaires sur les marchés de gros suivis par l'OMA au niveau national en mi-février 2014

Céréales	Quantités entrées	Stocks	Total
Mil	941 600	943 000	1 884 600
Sorgho	577 900	840 000	1 417 900
Maïs	1 151 000	711 500	1 862 500
Riz Local	196 700	513 500	710 200
Riz Importé BB	98 600	3 154 900	3 253 500
Riz Importé RM40	166 900	316 000	482 900
Total	**3 132 700**	**6 478 900**	**9 611 600**

Source : OMA

[2] Les zones cotonnières du Mali couvrent la région de Sikasso, une partie de celle de Ségou, le sud des régions de Koulikoro et Kayes.

4.2. Niveau de la demande des produits

La demande actuelle est composée des céréales de consommation, de reconstitution des stocks (banques de céréales, coopératives de consommation et stock national de sécurité) et d'achats du PAM dans le cadre de son programme pays d'appui aux cantines scolaires et de vivres contre travail.

La demande sur la plupart des marchés est en baisse par rapport à une année normale malgré une amélioration constatée par rapport à la campagne dernière. La baisse serait liée à la conjonction de différents facteurs dont les distributions de vivres dans les régions du nord qui constituent les grandes zones de consommation de mil en provenance de Mopti et de San. En effet, les vivres distribués dans le cadre des appuis effectués en plus de réduire la demande sur les marchés, s'y retrouvent à des prix défiant toute concurrence.

La reconstitution du stock national de sécurité lancée en janvier 2014 pourrait constituer une occasion de déstockage pour certains céréaliers notamment ceux de Sikasso et de Ségou qui disposent de grands stocks depuis la campagne passée. Ces achats portent surtout sur le mil et le sorgho. Quant au maïs pour lequel la production connait un essor avec l'avènement de la variété hybride et des efforts d'intensification, la demande reste faible même si des sorties vers le Sénégal sont signalées à partir de Koutiala et de Sikasso.

Les sorties habituelles de céréales vers le Niger à partir de Gao a souffert de la situation d'insécurité dans la région de Gao ce qui a réduit les flux de ce côté. Toutefois, l'axe Sikasso-Burkina-Niger pour la poursuite des activités s'est renforcé.

4.3. Flux des produits

4.3.1. Flux internes

Les principaux marchés d'approvisionnement des marchés du Mali sont entre autres :
Pour l'ouest du pays, Sikasso, Ségou, Bamako, Niono, Kolokani, Didiéni, Diéma, Kita, Kéniéba, Mahina, Koutiala, Bla;
Pour l'est du pays : Sikasso, Niono, Koutiala, Bla, Bankass, Koro,Bougouni.
Les céréales et les légumineuses (arachide, niébé, sésame) colletées sur ces marchés se retrouvent sur les principaux marchés de consommation du pays.

4.3.2. Flux externes

Les flux frontaliers ont souffert de :

- la crise sécuritaire,
- les tracasseries routières,
- la production moyenne à bonne de la campagne agricole 2013/2014 dans les pays du sahel qui ont contribué à la baisse de la demande,
- l'alignement des prix sur toute la zone qui n'incite pas aux mouvements habituels observés par les commerçants pour profiter des bons termes de part et d'autre des frontières.

Toutefois, malgré ces difficultés, des échanges sont observés et se poursuivront mais avec une baisse d'intensité par rapport à la normale. Le Mali approvisionne le Niger, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire, le Sénégal en mil/sorgho, fonio, arachide, niébé; la Guinée en maïs, riz et reçoit des pâtes alimentaires de la Mauritanie, le riz importé de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, du maïs de la Côte d'Ivoire, le niébé, le fonio du Burkina Faso.

4.4. Tendance des prix

L'évolution calme des prix des céréales malgré un niveau de production moyen s'explique surtout par :

- l'importance des stocks reports de la campagne de commercialisation 2012/2013 au cours de la laquelle la demande a été faible car tous les achats institutionnels n'ont pu être totalement exécutés;

- le volume important d'aides humanitaires en vivres dans les zones habituelles de consommation réduisant la demande ;

- la production agricole relativement moyenne dans les pays du sahel ;
- La production rizicole relativement meilleure et en nette augmentation à travers le pays;
- La production agricole relativement bonne dans les grandes zones de production du sud pour la campagne agricole 2013/2014;

4.4.1. Marchés à bétail

Les marchés à bétail sont très animés en cette période de retour des animaux des zones de transhumance notamment dans la région de Mopti et la bande du fleuve de Tombouctou et de Gao. Les différents marchés à bétail fonctionnent normalement aussi bien au sud du pays que dans les régions de Tombouctou, Gao et de Kidal. Les marchés de ces dernières qui ont connu des perturbations pendant les deux années de crise retrouvent leur animation d'antan avec l'arrivée habituelle des grossistes du Sud du pays, du Niger pour les bovins et les petits ruminants et de la Mauritanie et de l'Algérie pour les camelins.

L'offre de bétail est assurée par les fournisseurs habituels principalement les pasteurs et les agropasteurs en besoin de reconstitution de leurs stocks de vivres et de rajeunissement du capital animalier. Dans les régions du nord, une baisse inhabituelle est observée en raison de la situation de déficit fourrager observé cette année. Cette stratégie de vente permet aux ménages pasteurs de se débarrasser des plus faibles et s'approvisionner en aliment de bétail pour la soudure pastorale qui risque d'être plus dure cette année notamment dans les zones pastorales de Tombouctou et de Gao. L'amélioration de la situation sécuritaire au niveau de la frontière avec la Mauritanie permet la reprise des offres de bétail particulièrement des bovins qui représentent plus de 40% sur les marchés de Niono et du Sahel Occidental.

Les demandes de bétail sont moyennes dans l'ensemble sur les marchés du sud et encore relativement faibles sur les marchés du nord en raison de l'insécurité résiduelle qui continue d'affecter les échanges. Une amélioration de la demande est observée sur tous les marchés par rapport à 2012 suite à la relance de la demande3. Sur le marché de Fatoma, un grand marché à bétail du pays, on note une sortie hebdomadaire de plus de 1000 têtes de ruminants dont 100 caprins et de 200 bovins vers les pays voisins. Sur celui de Wabaria à Gao on note la sortie de 75 à 140 têtes de bovins par jour de marché pour le Niger.
Les prix des animaux sont jugés chers et supérieurs à la moyenne quinquennale en raison des demandes importantes et de la production agricole moyenne du pays qui n'incite pas à un déstockage excepté dans les régions de Tombouctou et de Gao où une baisse probable des prix est attendue.

4.4.2. Termes de l'échange

Les termes de l'échange bétail/céréales seront favorables aux éleveurs exceptés dans les zones de mauvais pâturages des régions de Tombouctou et de Gao où la soudure précoce risque d'abaisser la valeur marchande des animaux et affecter le pouvoir d'achat des ménages. Quant aux termes de l'échange poisson/céréales, ils resteront favorables avec des revenus tirés de la pêche qui seront normaux cette année. Pour les produits artisanaux, les prix se maintiendront probablement à cause des ajustements des prix à la vie chère.

4.5. Perspectives d'évolution de la situation alimentaire et des marchés d'ici juin 2014

4.5.1. Sécurité alimentaire

La situation alimentaire est normale dans le pays. La disponibilité actuelle des récoltes et le niveau des prix des céréales permettent un accès moyen de la majorité des ménages aux denrées alimentaires. En effet, selon les résultats de l'analyse du SAP, la majorité des populations de l'ensemble des régions et de Bamako ne connaîtra pas de problèmes alimentaires majeurs durant la campagne de commercialisation 2013-2014. Toutefois, les

[3]Relance de la demande avec l'arrivée habituelle des chevillards étrangers (Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire Benin, Niger) sur certains marchés.

ménages agricoles du plateau dogon de Bandiagara (Mopti), du Sahel Occidental et de certaines communes des régions du nord risquent de connaitre des difficultés plus ou moins importantes à la soudure prochaine suite à la baisse notoire de leurs productions agropastorale et/ou sources de revenus. Au total 22 communes sont à risque de difficultés alimentaires et 138 communes en difficultés économiques (source : SAP, octobre 2013).

Les opérations humanitaires en vivres et ou cash transfert se poursuivent. Selon le cluster sécurité alimentaire plus de 650 000 personnes ont bénéficié de ces actions entre janvier et décembre2013. D'autres appuis d'urgence et de résilience par l'état et les agences humanitaires sont planifiés et permettront de soutenir les couches les plus vulnérables et éviter le recours aux stratégies d'adaptation négatives4. Cependant, l'insécurité résiduelle dans les régions du nord continuera à perturber les interventions des humanitaires dans les zones reculées et les flux commerciaux. Selon le plan national de réponse du Gouvernement, environ 800 000 personnes sont classées en insécurité alimentaire dont 75 000 en besoin urgent à travers le pays. Des recommandations de distribution de vivres et d'appui aux moyens d'existence sont programmées de la part de l'état et des partenaires au développement pour soutenir ces populations à la soudure prochaine.

4.5.2. ZONES ET POPULATIONS A RISQUE POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014

L'évaluation du cadre harmonisé qui prend en compte les facteurs contributifs à la sécurité alimentaire (Danger et Vulnérabilité), l'ensemble des dimensions de la sécurité alimentaire et les indicateurs de résultats (consommation alimentaire, moyens d'existence, Etat nutritionnelle, mortalité) s'est déroulée du 10 au 14 mars 2014 (voir cartes des résultats ci-dessous pour la situation courante et pour la situation projetée).

Figure 3: Situation pluviométrique (décadaire du 11 au 20 octobre)

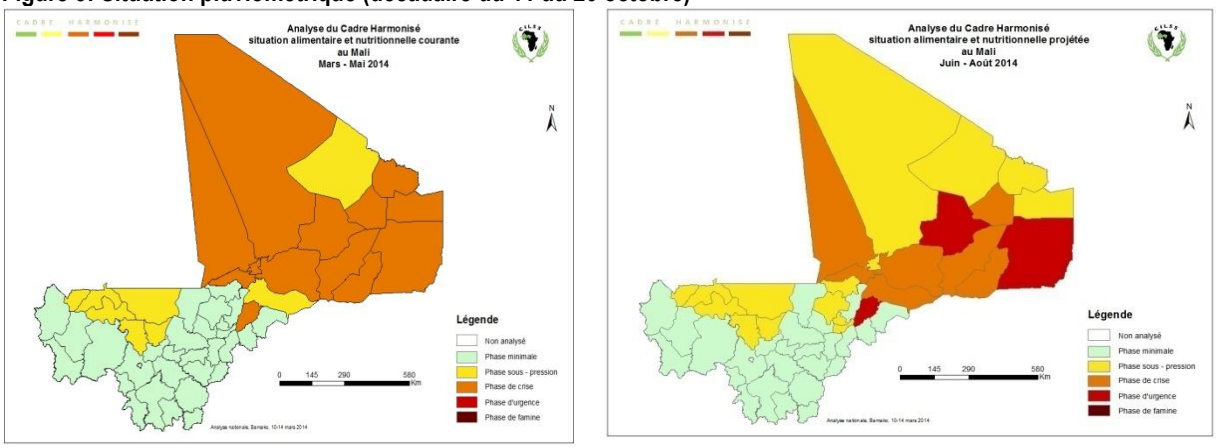

Source : SAP

L'analyse a identifié :

a) la période de mars à mai 2014

- 181 423 personnes soit 1% de la population du pays en situation d'urgence (en phase 4) qui sont dissimulées dans 209 communes des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ;
- 1 352 838 personnes soit 8% de la population du pays en situation de crise (en phase 3) réparties dans 687 communes sur l'ensemble des régions du pays ;
- 2 175 264 personnes soit 12% de la population du pays sont classées sous stress (en phase 2) ;
- et 11 542 474 personnes soit 66% de la population du pays en phase minimale

b) En situation projetée pour la période de juin à août 2014

- 374 457 personnes en situation d'urgence (en phase 4) qui sont dissimulées dans 335 communes de l'ensemble des régions;

[4]Il s'agit de la vente des moyens de productions, de la consommation d'aliment préjudiciables pour la santé, déscolarisation …

- 1 545 603 personnes en situation de crise (en phase 3) réparties dans 699 communes sur l'ensemble des régions du pays ;
- 2 836 592 personnes sont classées sous stress (en phase 2) ;
- et 10 495 346 personnes soit 66% de la population du pays en phase minimale

Les causes en sont :
- la baisse notoire des productions agropastorale et/ou sources de revenus ;
- l'insécurité résiduelle dans les régions du nord continue à affecter les activités économiques ;
- et les pertes de matériels, d'habitats et/ou de bétails suite aux inondations qu'ont connues certains ménages durant la saison des pluies des régions de Kayes, Ségou, District de Bamako et communes environnantes.

Mesure Prise par le Gouvernement

Elle concerne la poursuite de la reconstitution du SNS à hauteur de 31.000 tonnes. Les fonds nécessaires pour cette reconstitution du SNS sont déjà disponibles au niveau du Trésor Public.

Mesures Programmées par le Gouvernement

1. La recherche de 7 milliards de F CFA pour la reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire pour 35 000 Tonnes de mil/sorgho au titre de 2014-2015. En effet, le stock report à la fin de l'année 2014 du SNS sera de 3.000 tonnes de mil/sorgho et il faudra acheter 31.000 tonnes pendant les récoltes de la campagne 2014-2015;
2. La mobilisation de 400 millions de F.CFA pour l'achat et le transport de 2.500 tonnes d'aliments de bétail, notamment pour les régions de Tombouctou, Gao et Kidal pour l'année 2014.

Mesures Programmées par les PTF

Lors du 11ème Conseil National de Sécurité Alimentaire tenu le 30 janvier 2014 en présence des Partenaires Techniques et Financiers, il a été présenté la situation qui suit :

1-Prévision Sécurité Alimentaire 2014

- 1 570 000 personnes ciblées au total en assistance Alimentaire gratuite (Nord)
- 900 000 personnes seront concernées par les transferts monétaires ou filets sociaux
- 500 000 personnes recevront des appuis agricoles
- 600 000 personnes recevront des appuis à l'élevage
- 100 000 personnes seront concernées par les appuis aux activités économiques
- 220 000 personnes seront concernées par les Cantines scolaires

Les besoins financiers sont estimés à USD$ 255 millions et ils sont à la recherche de financement.

2-Prévision Nutrition 2014

- Micro supplémentation en Vitamine A pour 2,9 millions enfants de 6-59 mois (90%)
- Dépistage Malnutrition Aiguë pour 1,6 millions enfants de 6-59 mois (50%)
- Cibles pour la PEC de la Malnutrition Aiguë (MA) :

107 000 enfants (6-59 mois) MAS (80%)
252 000 enfants (6-59 mois) MAM (70%)
84 100 FEFA (98%)

- Prévention via Blanket Feeding au NORD, 50 000 FEFA et 100 000 enfants de 6-59 mois

Les besoins financiers sont estimés à USD$ 76,9 millions

4.5.3. Marchés

L'état actuel des marchés permet d'espérer sur une évolution normale pendant la campagne de commercialisation 2013-2014. Le niveau des offres restera suffisant pour les trois mois à venir en raison d'une production agricole

2013-2014 moyenne, des importants stocks reports et les déstockages5. Les appuis humanitaires programmés dans les zones à risque de difficulté alimentaire par l'État et les partenaires au développement permettent d'améliorer la disponibilité en céréales et un bon approvisionnement des populations. En juin, les récoltes du riz de contre saison limiteront la progression des prix de cette denrée.

En termes de perspective, les prix des céréales ne devraient pas connaitre une évolution significative. De l'avis des céréaliers, une hausse de 5 à 10% est attendue dans les trois mois à venir. Ils resteront relativement stables sur beaucoup de marchés après le retrait de l'OPAM ce qui amène les grossistes à plus de prudence dans la constitution de grands stocks.

Les flux internes vers le sud des régions de Koulikoro, de Kayes et des régions du Nord continueront à subir l'effet des appuis humanitaires qui se poursuivront particulièrement dans les régions du nord. Quant aux flux extérieurs, on ne s'attend pas à un grand changement excepté vers la Guinée, le Sénégal et la côte d'Ivoire à la veille du mois de carême. Les flux vers la Mauritanie devront s'étendre aux autres zones d'approvisionnement habituelles (l'Office du Niger, Léré, Diré, Goundam, Monimpébougou, Banamba, etc.) en plus de Nara en raison de l'amélioration de la situation sécuritaire.

Pour ce qui concerne le bétail, les mouvements inhabituels des animaux dans le sahel occidental et le nord du pays réduiront les offres sur les marchés de ces localités suite aux départs vers les zones fournies en pâturage. La baisse de l'offre par rapport à la demande dans le sahel occidental suite aux départs des transhumants contribuera à rehausser le niveau des prix des animaux. Cependant, on devrait assister à des baisses de niveau de prix suite au déstockage de bétail dans les zones de déficit de pâturage des régions de Tombouctou et de Gao.

[5]Ventes des stocks des coopératives agricoles et une partie des stocks des producteurs en vu de satisfaire les dépenses pour la nouvelle campagne agricole.

5. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA CAMPAGNE

La production agricole au Mali est estimée suivant trois approches :

- La production du secteur traditionnel fournie par l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC).
- La production du secteur moderne fournie par les Offices de développement (Office du Niger, Offices Riz Ségou, Mopti, Périmètre Irrigué de Baguinéda, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) et les PPIV de Mopti ; Tombouctou et Gao etc.).
- La production de contre saison fournie par les mêmes Offices.

Tableau 35 : Réalisation de la collecte

Régions	Nombre de SE prévu	Nombre de SE enquêtées	Pourcentage réalisation	Nombre d'exploitations prévu	Nombre d'exploitations	Pourcentage réalisation
Kayes	126	115	91,27	1260	1110	88,1
Koulikoro	115	113	98,26	1150	1050	91,3
Sikasso	115	109	94,78	1150	1083	94,2
Ségou	115	114	99,13	1150	1106	96,2
Mopti	141	130	92,20	1410	1261	89,4
Tombouctou	57	43	75,44	570	398	69,8
Gao	32	17	53,13	320	169	52,8
Total	**700**	**641**	**91,57**	**7000**	**6177**	**88,2**

Source : EAC 2013-2014

Parmi les 700 SE initialement prévues, il a été enquêté 641 soit un taux de couverture de 91,6 %. Le léger déficit s'explique par l'inaccessibilité de parcelles dans certaines parties du pays au moment de l'enquête.

5.1. Données sur les superficies, les rendements et les productions par région

Le plan de sondage tel que décrit dans cette enquête estime les superficies totales des exploitations traditionnelles avec une erreur relative de 4% au niveau national (coefficient de variation = 4%). Au niveau des régions, ces estimations de bonne qualité avec 7,6% à Mopti, 8% à Sikasso, 9% à Ségou, 10% à Kayes et Koulikoro, 17% et 18% respectivement à Tombouctou et Gao.

La précision a été de 4 % au niveau national et de 8 à 18 % pour les principales régions productrices du Mali (tableau 36).

Tableau 36 : Estimation des superficies totales cultivées dans les exploitations agricoles et précision par région

Région	Valeur estimée	Intervalle de confiance 95%		Coefficient of Variation
		Inférieur	Supérieur	
Kayes	253 566	203 125	304 008	10,1
Koulikoro	623 907	499 778	748 036	10,1
Sikasso	973 973	817 492	1 130 453	8,2
Ségou	842 080	691 233	992 928	9,1
Mopti	627 855	534 134	721 576	7,6
Tombouctou	76 630	51 324	101 936	16,8
Gao	42 803	27 320	58 286	18,4
Mali	**3 440 815**	**3 167 214**	**3 714 415**	**4,0**

Source : EAC 2013/2014

5.1.1. Superficies

5.1.1.1 Céréales

Les superficies cultivées des différentes spéculations au cours de la campagne 2013/2014 sont évaluées à 3 660 988 ha contre 4 355 950 ha en 2012/2013.

Le tableau 37 montre que les plus grandes superficies sont enregistrées au niveau du mil soit 39.25% et du sorgho soit 25.6%. Il ressort de l'analyse que Ségou occupe la plus grande superficie cultivée suivi de Sikasso et Mopti.

Tableau 37 : Superficie cultivée des 3 secteurs

REGIONS	Mil	Sorgho	Riz	Mais	Blé	Fonio	Total
Kayes	67 582	122 018	18 960	48 662	0	1 984	259 206
Koulikoro	180 054	316 839	22 776	108 525	0	439	628 633
Sikasso	148 041	326 110	46 186	446 832	0	8 698	975 866
Ségou	551 582	142 165	266 013	27 109	205	19 535	1 006 609
Mopti	431 186	28 057	191 079	2 264	0	3 600	656 186
Tombouctou	49 654	1 181	26 670		6 595		91 235
Gao	8 938	1 155	33 060		100		43 253
Kidal							
Total	**1 437 037**	**937 525**	**604 745**	**640 526**	**6 900**	**34 255**	**3 660 988**

Source : EAC 2013/2014

La campagne agricole 2013/2014 a été caractérisé par une baisse de superficie ; d'environ 16% par rapport à la campagne 2012/2013.
Des baisses importantes de superficies sont notées sur le mil et le sorgho aussi bien comparativement à la campagne précédente que par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. Cette situation s'explique essentiellement par le retard dans l'installation des pluies. Par ailleurs, il faut signaler que ces deux spéculations semblent souffrir de l'importance donnée au maïs et au riz à travers la politique d'intensification (engrais et semences hybrides) dans le sud du pays. C'est pourquoi Riz et Maïs ont enregistré des hausses de superficies par rapport à 2012/2013 et à la moyenne des cinq ans malgré le démarrage difficile de la campagne.

Tableau 38 : Evolution des superficies (en hectare) des céréales de 2008/2009 à 2013/2014

Campagne	MIL	Sorgho	Riz	Mais	Blé	Fonio	Total
2008/2009	1 576 208	990 995	482 552	352 263	5 394	37 283	3 444 695
2009/2010	1 439 713	919 407	526 784	374 075	5 101	30 307	3 295 387
2010/2011	1 257 043	1 257 011	615 936	362 079	3 935	36 326	3 532 330
2011/2012	1 784 179	863 457	576 460	495 385	4 810	37 755	3 757 350
2012/2013	1 873 644	1 245 569	602 100	580 881	9 947	43 809	4 355 950
Moyenne 5 ans	1 586 157	1 055 288	560 766	432 937	5 837	37 096	3 677 142
Campagne 2013/2014	**1 437 037**	**937 525**	**604 745**	**640 526**	**6 900**	**34 255**	**3 660 988**
Variation par rapport à la moyenne des 5 ans	-10,4	-12,6	7,3	32,4	18,2	-7,7	-0,4
Variation par rapport à la campagne 2012/2013	-23,3	-24,7	0,4	10,3	-21,8	-21,8	-16,0

Source : EAC 2013/2014

Les superficies cultivées en céréales pendant les campagnes 2012/2013 et 2013/2014 sont illustrées par la Figure 4.

Figure 4: Superficies cultivées en céréales lors des campagnes 2012/2013 et 2013/2014

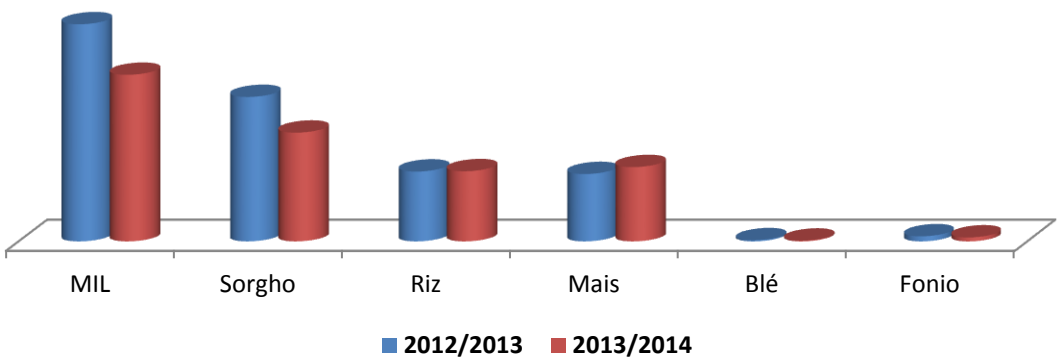

Source : EAC 2012/2013

5.1.1.2 Tubercules et certains oléagineux

L'évaluation a concerné l'arachide, le niébé, le sésame, etc., les cultures industrielles (coton, canne à sucre) étant prises en compte par les services compétents. Contrairement à la campagne passée, les tubercules et oléagineux ont été cernés dans toutes les régions. Les superficies cultivées sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 39 : superficie (en hectare) des tubercules et certains oléagineux

Régions	Patate	Igname	Manioc	Niébé	Arachide	Voandzou	Soja	Sésame	Total
Kayes	15	.	.	19 866	100 530	.	.	90	120 500
Koulikoro	156	294	44	76 487	105 828	793	.	16 502	200 128
Sikasso	3 366	838	348	42 349	109 572	3 014	3 054	7 748	170 289
Ségou	142	.	79	36 473	47 325	4 740	499	8 208	97 468
Mopti	723	30	.	78 548	10 128	7 426	20	4 308	101 183
Tombouctou	419	.	136	58	.	.	.	.	613
Gao	.	.	.	592	.	.	.	.	592
Kidal									
Total	**4 822**	**1 161**	**606**	**254 371**	**373 383**	**15 972**	**3 574**	**36 856**	**690 772**

Source : EAC 2013/2014

5.1.2. Rendements

La pratique de la culture associée est une technique assez répandue au Mali, surtout dans les régions de Sikasso, Koulikoro, Kayes et Ségou. Mais la culture pure représente l'essentiel des superficies et des productions des céréales (90,1% pour cette campagne). Ainsi, l'EAC produit trois types de rendement : rendement en culture pure, rendement en double culture et rendement en triple culture.

5.1.2.1 Céréales

- **Secteur traditionnel**

La campagne agricole 2013/2014 a été caractérisée par une baisse des rendements du mil (8,6 %), du sorgho (9,2 %) et du maïs (19%) par rapport à 2012/2013. Cette situation est due au démarrage tardif de la campagne et à l'arrêt précoce des pluies. Toutes fois on constate une augmentation des rendements du Riz de cette année par rapport à 2012/2013 et aux 5 dernières années. Cette situation est due aux performances du système irrigué appuyé par des conditions climatiques favorables au développement physiologique de la culture.

Figure 5: Evolution des rendements des céréales

L'évolution des rendements des céréales au cours des campagnes 2012/2013 et 2013/2014 est illustrée par le Figure 4.

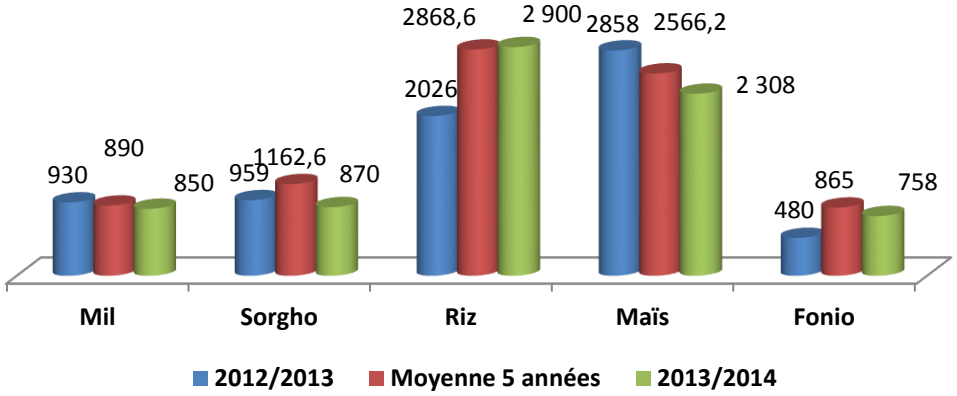

Source : EAC 2012-2013 et 2013-2014

Une comparaison avec la moyenne des cinq dernières années montre qu'il y a une baisse de rendement du mil, du sorgho, du maïs et du fonio ; et une légère hausse pour le riz. (Tableau 39).

Tableau 40 : Evolution des rendements (en kg/ha) des céréales en culture pure de 2008/2009 à 2012/2013 dans le secteur traditionnel

	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio
2008/2009	897	1 037	3 366	1 973	1 107
2009/2010	914	1 343	2 307	2 581	569
2010/2011	939	1 025	3 362	2 682	783
2011/2012	770	1449	3282	2737	1386
2012/2013	930	959	2026	2858	480
Moyenne 5 années	890	1 162,6	2 868,6	2 566,2	865
2013/2014	850	870	2 900	2 308	758
Variation par rapport aux 5 dernières années	-4,5	-25,1	1,1	-10,0	-12,4
Variation par rapport à la campagne précédente	-8,6	-9,2	43,2	-19,2	57,9

Source : EAC-CPS/SDR

5.1.3. Productions

5.1.3.1 Céréales

La production céréalière totale de la campagne 2013/2014 est estimée à **5 736 092 tonnes,** composée de 38,6 % de riz ; 25,9 % de maïs ; 20,1 % de mil ; 14,3 % de sorgho, 0,5 % de blé et 0,4 % de fonio.

La production de céréales est en baisse de 14 % par rapport à la campagne passée (**5 736 092 tonnes contre 6 674 427 tonnes** en 2012/2013).

Le mil a enregistré la plus forte baisse par rapport à la campagne précédente, il est passé de 1772 275 tonnes en 2012 à **1 152 331** tonnes en 2013, soit une baisse de 35 % environ. Cette baisse est imputable au mauvais déroulement de la campagne entrainant une baisse des rendements. Le sorgho et le maïs ont connu aussi des baisses respectivement de 32 et 13%. Le riz a connu une augmentation de 16% environ imputable au système de maîtrise de l'eau.

Tableau 41 : Production Secteur traditionnel 2013/2014 (en tonne)

Régions	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Blé	Fonio	Total
Kayes	44 380	91 804	25 251	62 535	0	1 986	225 956
Koulikoro	138 251	273 483	53 071	247 161	0	387	712 353
Sikasso	137 786	310 153	120 392	1 112 630	0	4 298	1 685 259
Ségou	443 077	122 151	319 155	52 333	0	12 949	949 665
Mopti	354 320	20 450	492 500	4 478	0	2 470	874 216
Tombouctou	30 132	548	111 998	.	0	.	142 678
Gao	4 385	1 017	59 797	.	0	.	65 198
Kidal							
Total	**1 152 331**	**819 605**	**1 182 163**	**1 479 137**	**0**	**22 090**	**4 655 326**

Source : EAC 2013/2014

Tableau 42 : Production Office et Contre saison 2013/2014 (en tonne)

	Mil	Sorgho	Riz	Mais	Blé	Fonio	Total
Kayes	0	0	3 535	4 750	0	0	8 285
Koulikoro	0	0	22 337	1 110	0	0	23 447
Sikasso	0	0	9 476	555	0	0	10 031
Ségou	0	0	893 791	2 760	800	0	897 351
Mopti	0	0	93 268	0	0	0	93 268
Tombouctou	0	0	5 250	14 405	26 380	0	46 035
Gao	0	0	2 100	0	250	0	2 350
Kidal							
Total	**-**	**-**	**1 029 757**	**23 580**	**27 430**	**-**	**1 080 767**

Source : DNA

Tableau 43 : Production totale de céréales par région 2013/2014

Régions	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Blé	Fonio	Total
Kayes	44 380	91 804	28 786	67 285	0	1 986	234 241
Koulikoro	138 251	273 483	75 408	248 271	0	387	735 800
Sikasso	137 786	310 153	129 868	1 113 185	0	4 298	1 695 290
Ségou	443 077	122 151	1 212 946	55 093	800	12 949	1 847 016
Mopti	354 320	20 450	585 767	4 478	0	2 470	967 484
Tombouctou	30 132	548	117 248	14 405	26 380		188 713
Gao	4 385	1 017	61 897		250		67 548
Total	**1 152 331**	**819 605**	**2 211 920**	**1 502 717**	**27 430**	**22 090**	**5 736 092**

Source : EAC 2013/2014 ; DNA

Comparativement à la moyenne des cinq (5) dernières années, on note une baisse globale de 4,5 %. Cette baisse est essentiellement imputable au sorgho (33 %), au mil (22,3 %). Quant au riz et au maïs, ils ont enregistré une augmentation de 16 et 13 % respectivement par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Une analyse de la répartition spatiale montre que la production céréalière est concentrée entre les régions de Ségou (32%) et Sikasso (30%) avec un total d'environ 62%. Si Ségou doit sa performance à la présence des grands systèmes rizicoles (Office du Niger ; Office riz) ; Sikasso le doit surtout grâce à la culture du maïs tirée ces dernières année par l'intensification et les arrières effets du développement de la culture du coton.

Tableau 44 : Evolution de la production Céréalière (en tonne)

Cultures	mil	Sorgho	riz	maïs	Blé/orge	fonio	Total
Année							
2008/2009	1 413 908	1 027 202	1 624 246	695 073	13 166	41 275	4 814 870
2009/2010	1 390 410	1 465 620	1 950 805	1 476 995	15 132	35 480	6 334 442
2010/2011	1 373 342	1 256 806	2 305 612	1 403 576	23 788	52 346	6 415 470
2011/2012	1 462 139	1 191 020	1 741 472	1 298 234	33 842	51 021	5 777 728
2012/2013	1 772 275	1 212 440	1 914 867	1 713 736	21 038	40 071	6 674 427
Moyenne de 2008/2009 à 2012/2013	1 482 415	1 230 618	1 907 400	1 317 523	25 200	40 232	**6 003 387**
2013/2014	**1 152 331**	**819 605**	**2 211 920**	**1 502 717**	**27 430**	**22 090**	**5 736 092**
Variation par rapport à la moyenne de 08/09 à 12/13 (%)	**-22,27**	**-33,40**	**15,97**	**12,96**	**8,85**	**-45,09**	**-4,45**
Variation par rapport à la campagne 12/13(%)	**-34,98**	**-32,40**	**15,51**	**-13,15**	**30,38**	**5,00**	**-14,06**

Source : EAC 2013/2014

5.1.3.2 Répartition de la production céréalière selon le genre dans les exploitations traditionnelles

La production céréalière est inégalement répartie entre les producteurs et les productrices. En effet, les femmes propriétaires de parcelles n'ont pendant cette campagne possédé que 3 % de la production totale de céréales (contre 97 % pour les hommes). La production des femmes est beaucoup importante sur le riz et le fonio respectivement 6 et 13%. La part de la production des femmes sur le mil et le sorgho est identique (2%) tandis que elle est de 1% pour le maïs.

Tableau 45: production et rendement céréaliers par sexe dans les exploitations traditionnelles (Quantité et %)

Céréales	PRODUCTION (en tonne) SELON LE GENRE			PRODUCTION (en % SELON LE GENRE		RENDEMENT	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Mil	1 132 912	19 418	1 152 331	98	2	802	788
Sorgho	805 179	14 426	819 605	98	2	874	867
Riz	1 111 196	70 967	1 182 163	94	6	2958	2440
Maïs	1 466 402	12 735	1 479 137	99	1	2366	1701
Fonio	19 305	2 785	22 090	87	13	656	576
Total	**4 534 995**	**120 331**	**4 655 326**	**97**	**3**		

Source : EAC 2013/2014

Il faut signaler que cette répartition est surtout indicative car la gestion des parcelles et des productions familiales est assurée par les hommes en tant que chefs de famille.

5.1.3.3 Production et système rizicole

Sur l'ensemble des productions des exploitations rizicoles traditionnelles, il ressort des résultats de l'enquête que les femmes ne font que les 6% de la production de l'ensemble des systèmes. Elles ont une proportion de production plus élevée dans les systèmes pluvial (17%) et bas-fonds (8%) que dans les autres systèmes. Cette situation peut s'expliquer par les difficultés d'accès aux terres aménagées gérées de façon familiale.

Les femmes sont quasi inexistantes dans le système de production basée sur la décrue. Cela peut être du surtout par une orientation vers d'autres cultures moins fatiguant pendant la période que celle du riz.

Corrélativement, on constate que les femmes et les hommes ont non seulement un rendement sensiblement égal mais aussi plus élevés dans les systèmes irrigué et de bas-fonds que les autres.

Tableau 46 : Production des Exploitations traditionnelles selon le système de riziculture.

SYSTEME	PRODUCTION			SUPERFICIE			RENDEMENT		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Riz pluviale	279 080	56 074	335 154	105 337	23 931	129 268	2 649	2 343	2 593
Riz de submersion libre	335 498	3 984	339 482	125 912	1 665	127 577	2 665	2 392	2 661
Riz de décrue	9 451	.	9 451	3 697	.	3 697	2 556		2 556
Riz irriguée	454 771	7 949	462 720	131 036	2 337	133 373	3 471	3 401	3 469
Riz de mare /bas-fond	32 395	2 960	35 355	9 683	1 154	10 837	3 346	2 566	3 263
Total	**1 111 196**	**70 967**	**1 182 163**	**375 665**	**29 087**	**404 752**	**2 958**	**2 440**	**2 921**

Source : EAC 2013/2014

5.1.3.4 Production de coton

La production de coton[6] graine en 2013/2014 est estimée à **436 600 tonnes** contre **453 822 tonnes** en 2012/2013, soit une baisse de **4 %**.

L'évolution des emblavures et de la production du coton de 2005/2006 à 2012/2013 est consignée dans le tableau 47.

Tableau 47: Evolution des emblavures et de la production du coton de 2005/2006 à 2013/2014

Campagnes agricoles	Superficie (ha)	Production (tonne)	Rendement en Kg/ha
2005/2006	521 029	508 536	976
2006/2007	459 265	398 562	868
2007/2008	283 927	247 584	872
2008/2009	196 712	190 000	966
2009/2010	250 197	236 400	945
2010/2011	285 985	261 944	916
2011/2012	477 817	445 303	932
2012/2013	546 278	453 822	831
2013/2014	484165	436600	902

Source : CMDT

La production cotonnière a enregistré une augmentation régulière à partir de 2008/2009 grâce aux efforts déployés par l'Etat et les producteurs (subvention des intrants, appui conseil, organisation des producteurs, niveau satisfaisant du prix au producteur, paiement à temps du coton, etc.). Le taux de croissance annuel moyen est de **13,9 %.** Cette augmentation a également eu un effet favorable sur l'amélioration de la production céréalière dans les zones concernées.

5.1.3.5 Tubercules et certains oléagineux

Parmi les tubercules et oléagineux produits pendant la campagne 2013/2014, l'arachide occupe la plus grande part dans la production avec plus de 515 mille tonnes. La production du niébé a été estimée à plus de 168 266 tonnes et celle de la patate à 42 000 tonnes. La production de l'igname a été de 10 294 tonnes, celle du manioc 6 613 tonnes. Les productions du voandzou (22 361 tonnes) et du sésame (19 742 tonnes) ont été plus élevées que celles de l'igname et du manioc.

[6] **Situation prévisionnelle**

Tableau 48: Production des Tubercules et certains oléagineux (en tonne)

	Patate	Igname	Manioc	Niébé	Arachide	Voandzou	Soja	Sésame
Kayes	124	.	.	18 461	130 443	.	.	49
Koulikoro	1 619	3 614	619	48 004	158 584	2 894	.	9 911
Sikasso	28 480	6 083	3 784	39 472	152 907	3 464	2 070	3 946
Ségou	1 189	.	515	26 048	57 793	7 430	495	4 318
Mopti	6 038	598	.	36 010	15 607	8 574	15	1 518
Tombouctou	4 755	.	1 697	17	.	.	.	.
Gao	.	.	.	254	.	.	.	.
Kidal								
Total	**42 206**	**10 294**	**6 613**	**168 266**	**515 333**	**22 361**	**2 580**	**19 742**

Source : EAC 2013/2014

6 Eléments du bilan céréalier prévisionnel 2013/2014

6.1 Population au 30/04/2014

Selon le recensement démographique d'avril 2009 réalisé par l'INSTAT, la population totale du Mali se chiffre à 14 517 176 habitants. Sur la base du taux annuel de croissance de 3,6 %, elle a été estimée à **17 325 307** habitants au 30 avril 2014.

6.2 Production disponible

Après déduction des pertes, des prévisions de semences et application des coefficients de transformation aux productions brutes, on obtient une production disponible d'environ **4 309 829** tonnes, dont 1 373 370 de riz ; 24240 de blé ; 2 912 220 de céréales sèches.

Tableau 49: Production disponible (en tonne)

Produits	Production brute	Production nette
Céréales sèches	3 496 740	2 912 220
Riz	2 211 552	1 373 370
Blé	28 512	24 240
Total	5 736 804	4 309 829

Source : CPS/SDR

6.3 Norme de consommation

La norme de consommation céréalière a été estimée à 214 kg/habitant/an. La norme de consommation des céréales sèches a été calculée en diminuant la norme de consommation céréalière des moyennes des consommations apparentes des cinq dernières années du riz et du blé. Ces consommations apparentes sont calculées à partir des bilans nationaux ex-post des campagnes précédentes. Ainsi, on obtient : **71,78** kg pour le riz, **9,98** kg pour le blé et **132,23** kg pour les céréales sèches.

6.4 Stocks initiaux au 1er novembre 2013

Le stock paysan est obtenu à partir de l'Enquête Agricole de Conjoncture. Il est estimé au 30 septembre 2013 à **578 877** tonnes toutes céréales confondues. A ce stock, on déduit la consommation d'un mois. Ce qui le ramène

au 1er Novembre à **280 257** tonnes. Les autres stocks sont fournis par la DNCC (stock commerçant), l'OPAM (SIE, SNS) et le PAM.

Tableau 50: Stocks initiaux au 1er novembre 2013 (en tonne)

Désignation	Riz	Blé	Céréales sèches	Total
Stock paysan	72 097	1 082	207 078	280 257
DNCC	79521		3013	82 534
OPAM	2662		5897	8 559
PAM	11823	0,1	2751	14 574
Total	**166 103**	**1 082,1**	**218 739**	**385 924**

Source : CPS/SDR-DNCC-OPAM-PAM

6.5 Stocks finaux prévus au 31 octobre 2014

Les stocks privés commerçants et les stocks paysans sont obtenus à partir de la moyenne des stocks au 31 octobre des cinq dernières années. Ces stocks sont présentés ainsi que suit :

Tableau 51: Stocks finaux prévus au 31/10/2014 (en tonne)

Désignation	Riz	Blé	Céréales sèches	Total
Stocks paysans	99 084	20	326 802	**425 906**
Autres stocks	19 570	2 300	13 748	**35 618**
Total	**118 654**	**2 320**	**340 550**	**461 524**

Source : CPS/SDR

6.6 Prévisions d'importations et aides prévues du 01/11/13 au 31/10/2014

Les prévisions d'importations commerciales sont établies à partir de la moyenne des importations réalisées entre 2008 et 2012, soit **284 780** tonnes dont 182 830 tonnes de riz, 97 910 tonnes de blé et l'équivalent de farine en blé grain et 4 040 tonnes de céréales sèches.
Les prévisions d'aide alimentaire sont estimées sur la moyenne des trois dernières années. Ainsi, nous obtenons **19 943** tonnes d'aides alimentaires dont 11 401 tonnes de riz, 4 790 tonnes de blé et 3 750 tonnes de céréales sèches.

Tableau 52: Prévisions d'importations et aides prévues 2013/2014 (en tonne)

TYPES	Riz	Blé	Céréales sèches	Total
Importations commerciales	182 830	97 910	4 040	284 780
Aides alimentaires	11 401	4 790	3 752	19 943
Total	**194 231**	**102 700**	**7 790**	**304 721**

Source : CPS/SDR

6.7 Prévisions d'exportations du 01/11/13 au 31/10/2014

Les exportations sont obtenues en calculant la moyenne des réalisations de 2008 à 2012. Ainsi, il est prévu une exportation céréalière totale de **11 898** tonnes, composée de 1 575 tonnes de riz, 4 366 tonnes de blé et 5 960 tonnes de céréales sèches.

Tableau 53: Exportations prévues 2013/2014 (en tonne)

Spéculations	Exportation (en tonne)
Riz	1 575
Blé	4 366
Céréales sèches	5 960
Total	**11 898**

Source : DNCC

6.8 Bilan céréalier prévisionnel 2013/2014

Le bilan céréalier dégage une disponibilité apparente de **290,79** kg/habitant/an dont **99,38** pour le riz **7,08** pour le Blé/orge et **184,33** pour les céréales sèches (tableau 53).

Tableau 54: Bilan céréalier prévisionnel 2013/2014 (millier de tonne)

Postes	Riz	Blé et orge	Céréales sèches	Total
Population au 30/04/2014				**17 325 307**
1 Disponibilité	**1529,06**	**24,40**	**3191,67**	**4745,13**
Production brute	2 211,9	27,43	3496,74	5736,09
Production disponible	**1373,60**	**23,32**	**2972,23**	**4369,15**
Stocks au 01/11/13	**155,46**	**1,0821**	**219,44**	**375,9841**
Stocks paysans	72,10	1,08	207,78	280,959
Autres stocks	83,37	0,00	11,66	95,0251
2 Besoins	**1362,30**	**175,33**	**2631,50**	**4169,13**
Norme de consommation (kg/hbt/an)	71,78	9,99	132,23	214
Consommation humaine	**1243,65**	**173,01**	**2290,96**	**3707,62**
Stocks finaux	**118,654**	**2,315**	**340,542**	**461,51**
Stocks paysans	99,08	0,02	326,802	425,90
Autres stocks	19,57	2,30	13,74	35,61
3 Excédent (+) Déficit (-) brut	**166,76**	**-150,93**	**560,17**	**576,01**
4 Solde import-export	**192,66**	**98,33**	**1,83**	**292,82**
Importations commerciales prévues	182,83	97,91	4,04	284,78
Aides prévues	11,40	4,79	3,75	19,94
Exportations prévues	1,58	4,37	5,96	11,90
5 Excédent (+) déficit (-) net	**359,42**	**-52,59**	**562,00**	**868,83**
6 Disponibilité apparente (kg/hbt/an)	**99,38**	**7,08**	**184,33**	**290,79**

Source : CPS/SDR

6.9 Calcul des proxys calorique par région

L'analyse des proxys caloriques montre une légère amélioration des situations nutritionnelles prévisionnelles en 2014 même si cela est une illusion dans la mesure où ces statistiques sont loin d'atteindre la norme requise (2 100kcal/personne/jour). Le tableau ci-dessous indique que les populations des régions de Kayes, Tombouctou et Gao ont une disponibilité énergétique céréalière en deçà de la norme. Les régions de Koulikoro et Mopti sont moyens et les régions de Sikasso et Ségou sont excédentaires.

Tableau 55: proxys calorique par région (kcal/personne/jour)

Régions	Population 2014	mil	sorgho	mais	fonio	riz	blé	Proxy
Kayes	2 374 994	148	309	235	7	71	-	769
Koulikoro	2 885 458	379	757	713	1	153	-	2 004
Sikasso	3 148 820	346	787	2 931	11	242	-	4 317
Ségou	2 785 676	1 259	350	164	37	2 555	2	4 368
Mopti	2 425 736	1 157	67	15	8	1 417	-	2 664
Tombouctou	803 881	297	5	-	-	856	255	1 413
Gao	646 047	54	13	-	-	562	3	632

Source : CPS/SDR à partir des données de l'EAC 2013/2014 et le RGPH 2009

L'analyse du niveau d'ensemble du bilan et des proxys est superflue car elle cache des disparités régionales. L'analyse micro économique[7] sur la base des normes physique (214 kg/pers/an) et énergétiques (2100 kcal/pers/an) permet de constater des disparités à l'intérieur des régions.

L'incidence de la pauvreté céréalière autonome compare la production céréalière domestique des exploitations aux besoins de consommation céréalière de ses membres selon la norme nationale de consommation fixée à 214kg par personne et par an. Ainsi, les populations agricoles dites non autonomes sont celles dont la production ne couvre pas leurs besoins en céréales pour une année. Cet indicateur permet de comparer les disponibilités céréalières (la production domestique) à différents niveaux d'analyse : national, régional et exploitation. Il permet ainsi de nuancer les notions d'autosuffisance alimentaire et de sécurité alimentaire.

En effet, le tableau ci-dessous montre même si le bilan est excédentaire, toutes choses étant égales par ailleurs, que 64% de la population agricole dispose d'une autonomie sur leur production mais cette proportion devient plus faible lorsqu'il s'agit de la consommation en terme énergétique

Tableau 56: Autonomie céréalière des exploitations par région (%)

Régions	Autonomie apparente		Autonomie énergétique	
	Populations non autonomes	Populations Autonomes	Populations pauvres énergétiques	Populations non pauvres énergétiques
Kayes	62,8	37,2	79,2	20,8
Koulikoro	37,7	62,3	66,9	33,1
Sikasso	8,3	91,7	38,7	61,3
Ségou	28,2	71,8	55,6	44,4
Mopti	49,2	50,8	71,1	28,9
Tombouctou	72,1	27,9	85,7	14,3
Gao	56,0	44,0	59,9	40,1
Total	**36,0**	**64,0**	**61,1**	**38,9**

Source : EAC 2013/2014

[7] Cette analyse ne tient pas compte des flux à l'intérieur des exploitations agricoles

7 Autres résultats de l'EAC

7.1. Caractéristiques démographiques

La population agricole du Mali estimée à 11 474 346 lors de la campagne 2013/2014 est composée d'environ 51,4 % d'hommes et 48,6 % de femmes selon les résultats de l'Enquête Agricole de Conjoncture. Il y a donc une prédominance des hommes au sein de cette population.

7.1.1. Caractéristiques des exploitations et des exploitants agricoles

Les exploitations agricoles sont majoritairement dirigées par des hommes à hauteur de 96,3 % contre 3,7 % pour celles dirigées par des femmes. On compte au total **940 950** exploitations agricoles familiales (tableau 57). Une analyse par région montre que Kayes est la région qui possède le plus grand nombre d'exploitations dirigées par les femmes (5.1%) suivi de Gao (4.4%) et Ségou (4%).

Tableau 57: Répartition des exploitations agricoles par région selon le sexe du chef d'exploitation

Régions	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	112 474	94,9	6 073	5,1	118 547	100
Koulikoro	146 072	96,7	5 056	3,3	151 127	100
Sikasso	193 916	96,8	6 312	3,2	200 229	100
Ségou	160 801	96,0	6 619	4,0	167 420	100
Mopti	158 430	96,2	6 240	3,8	164 670	100
Tombouctou	77 159	98,1	1 487	1,9	78 645	100
Gao	57 650	95,6	2 661	4,4	60 311	100
Total	**906 502**	**96,3**	**34 448**	**3,7**	**940 950**	**100**

Source : EAC 2013/2014

La majorité de la population agricole est constituée par les jeunes à hauteur dont l'âge est compris entre 0-15 ans (pyramide des âges ci-dessous).

Figure 6: Pyramide des âges de la population agricole

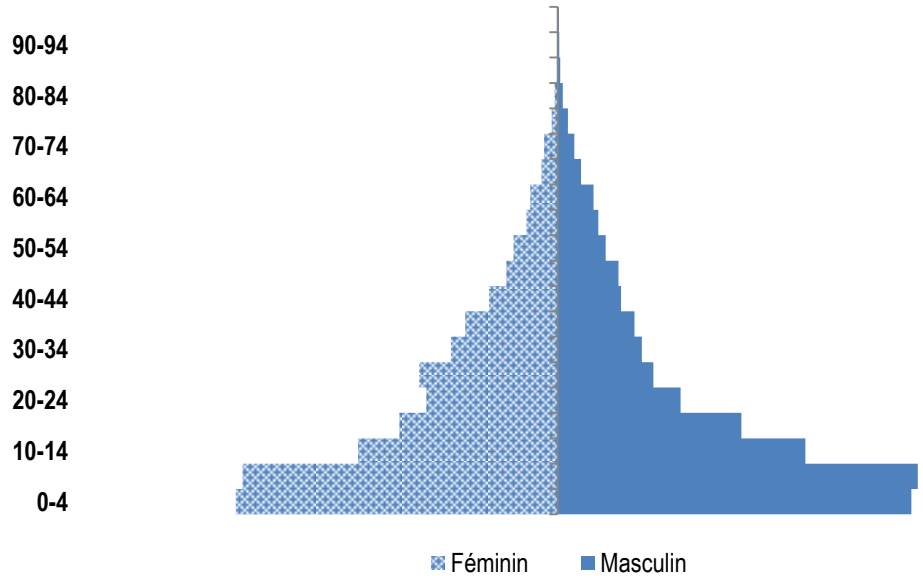

Source : EAC 2013/2014

Sikasso reste la Région qui concentre le plus grand effectif de la population agricole. Elle est suivie de Ségou et de Koulikoro. Si la répartition par genre semble proche d'une région à l'autre, Tombouctou détient cependant le plus fort taux de la population agricole masculine (55,3%) et Sikasso et Ségou ont sensiblement les taux des femmes les plus élevés (tableau 58 et Figure 7).

Tableau 58: Population agricole selon le genre et par région

Régions	Masculin		Féminin		Total région	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	767 568	52,2	702 369	47,8	1 469 937	100
Koulikoro	1 030 917	51,4	973 938	48,6	2 004 855	100
Sikasso	1 525 595	50,3	1 509 123	49,7	3 034 718	100
Ségou	1 070 701	50,4	1 055 371	49,6	2 126 072	100
Mopti	929 677	52,7	834 172	47,3	1 763 849	100
Tombouctou	342 205	55,3	277 031	44,7	619 236	100
Gao	230 936	50,7	224 745	49,3	455 680	100
Kidal						
Ensemble Mali	**5 897 599**	**51,4**	**5 576 748**	**48,6**	**11 474 346**	**100**

Source : EAC 2013/2014

Figure 7:Répartition de la population agricole selon le genre et par région

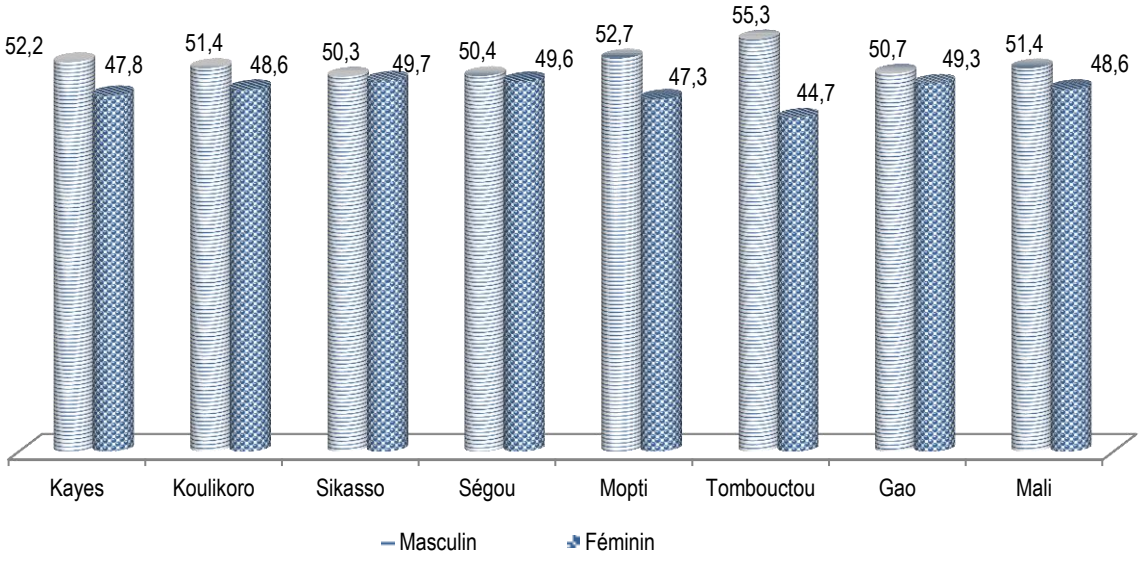

Source : EAC 2013/2014

L'analyse sur le statut de résidence a évolué compte tenu de la situation sécuritaire que le pays a connue depuis 2012 occasionnant des déplacements massifs de la population. L'enquête a cherché a cerné les déplacés aux niveaux des régions à travers des questions liées aux personnes qui vivent habituellement ou en visite d'une localité et ayant fait des mouvements vers une autre à cause de la crise.

La population agricole compte 99% de personnes habituellement résident. Il ressort de l'enquête que toutes les régions ont enregistré des résidents déplacés à cause de la crise. Toutefois, la proportion de cette population varie d'une région à l'autre. En effet, les régions du Nord ont enregistré les taux les plus élevés de déplacés (1,7% et 1,4% respectivement pour Tombouctou et Gao). Les autres régions n'ont pu atteindre 0,5%.

Tableau 59: Statut de résidence de la population agricole

Régions	Résident habituel	Résident déplacé pour cause de crise	Visiteur habituel	Visiteur déplacé pour cause de crise	Total
Kayes	99,3	0,2	0,5	0,0	100
Koulikoro	99,5	0,1	0,3		100
Sikasso	99,4	0,3	0,3	0,0	100
Ségou	99,8	0,1	0,1		100
Mopti	99,8	0,1	0,1	0,0	100
Tombouctou	97,9	1,7	0,3	0,1	100
Gao	98,6	1,4			100
Kidal					
Total	**99,4**	**0,3**	**0,3**	**0,0**	**100**

Source : EAC 2013/2014

Par tranche d'âge (tableau 60), les résidents habituels respectent la structure de la population agricole où on constate un rétrécissement à partir des 40 ans et plus. La crise a fait déplacer surtout les jeunes de 15-39 ans qui sont beaucoup plus aptes physiquement. Ils sont 67% à être dans cette situation parmi l'ensemble des déplacés. Les moins de 15 ans se sont déplacés à 19% environ à cause de la crise contre 11% pour les 40-59 ans et 4% environ pour les 60 ans et plus.

Tableau 60: Tranche d'âge et situation de résidence (%)

Tranche d'âge	Résident habituel	Résident déplacé pour cause de crise	Visiteur habituel	Visiteur déplacé pour cause de crise
Moins de 15 ans	50,6	18,6	35,4	27,1
15-39 ans	33,3	67,1	54,0	34,2
40-59 ans	11,5	10,7	9,2	38,7
60 ans et plus	4,7	3,7	1,4	
ND	0,0			
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : EAC 2013/2014

Tableau 61: Effectif Région et Tranche d'âge

	Moins de 15 ans		15-39 ans		40-59 ans		60 ans et plus		ND		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	736 039	50,1	488 636	33,2	171 682	11,7	73 281	5,0	298	0,0	1 469 937	100
Koulikoro	1 038 504	51,8	659 833	32,9	209 759	10,5	96 590	4,8	169	0,0	2 004 855	100
Sikasso	1 565 265	51,6	1 004 976	33,1	325 966	10,7	138 052	4,5	458	0,0	3 034 718	100
Ségou	1 077 674	50,7	715 719	33,7	241 728	11,4	90 736	4,3	215	0,0	2 126 072	100
Mopti	837 146	47,5	617 765	35,0	224 584	12,7	83 961	4,8	393	0,0	1 763 849	100
Tombouctou	291 455	47,1	213 339	34,5	87 982	14,2	25 983	4,2	477	0,1	619 236	100
Gao	241 622	53,0	135 471	29,7	55 199	12,1	23 389	5,1			455 680	100
Kidal												
Total	**5 787 705**	**50,4**	**3 835 738**	**33,4**	**1 316 900**	**11,5**	**531 993**	**4,6**	**2 010**	**0,0**	**11 474 346**	**100**

Source : EAC 2013/2014

Les résultats de l'enquête permettent de constater qu'en 2013/2014, la population agricole résidente du Mali est très jeune. En effet, 50,4 % de la population concernée à moins de 15 ans et 33,4 % à un âge compris entre 15 et 39 ans. Donc plus de 84 % de la population est âgé de moins de 45 ans (Figure 8).

Figure 8: Répartition (en %) de la population agricole résidente par âge

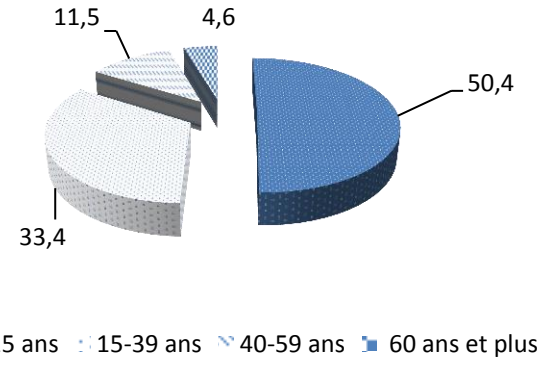

Source : EAC 2013/2014

7.1.2. Population agricole et activité principale exercée

L'agriculture a été exercée en 2013/2014 comme activité principale pour environ 61 % de la population agricole résidente du Mali. L'importance accordée à cette activité varie d'une région à l'autre. En effet selon les résultats de l'enquête, le pourcentage de la population agricole résidente ayant comme activité principale l'agriculture est plus faible dans les régions du Nord Tombouctou et Gao et insignifiant à Kidal[8] du fait de la non pratique de la production végétale en saison pluvieuse. La région de Sikasso détient 30% de la population pratiquant l'Agriculture comme activité principale. Les régions de Ségou et Koulikoro ont sensiblement les mêmes pourcentages (18,9 et 18,2% respectivement). La région de Mopti a 15,4% de la population pratiquant cette activité comme principale.

Concernant l'élevage, la population ayant cette activité comme principale est répartie comme suit : Ségou (27,9%) ; Mopti (23,1%) ; Tombouctou (17,6%) ; Gao (11,8%) ; Koulikoro (10,6%) et Kayes (4,2%).

La pêche est surtout pratiquée Mopti comptant plus de la moitié de la population pratiquant cette activité comme principale. La région de Ségou compte 30,4% de cette population de pêcheurs.
La chasse est surtout développée a Kayes avec plus de 66%.
Le commerce au sein de la population agricole est développé à Kayes (19,6%), à Koulikoro (20,4%) et à Mopti (24,1%).

Tableau 62: Population agricole et activité principale

Activités principales	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal
Agriculture	12,1	18,2	29,9	18,9	15,4	3,1	2,5	
Elevage	4,2	10,6	4,6	27,9	23,1	17,6	11,9	
Pêche	2,2	1,6	3,1	30,4	55,3	5,7	1,9	
Chasse	66,1	9,1	16,8	1,0	3,6	3,5		
Transformation de produit non agricole	3,6	5,6	4,6	3,9	5,5	67,9	8,9	
Commerce	19,6	20,4	9,1	7,4	24,1	12,3	7,1	
Pisciculture	25,1	21,8	8,3		44,7			
Transformation de produit agricole	2,9	8,3	18,6	4,8	6,2	59,2		
Cueillette	7,6	11,9	57,4	21,0	0,8	0,6	0,6	
Sylviculture	40,2	7,8	28,9	3,5	15,8	3,8		
Apiculture	8,9	10,0	32,4	12,8	24,4	2,6	8,9	
Autres	27,8	10,1	11,3	12,4	14,1	8,8	15,6	
Inactifs	13,0	19,2	25,0	19,0	14,0	5,7	4,1	

Source : EAC 2013/2014

[8] L'enquête agricole de conjoncture cherche à cerner la production végétale hyvernale. La région sera couverte à travers l'opération de maraîchage pour compléter les données annuelles de conjoncture.

Les " Inactifs " sont ceux qui n'exercent aucune activité productrice au moment de l'enquête. Ils comprennent principalement les enfants, les vieillards, les retraités, les handicapés et les femmes au foyer. Leur poids dans la population agricole résidente est assez élevé (environ 26,3 %).

7.1.3. Education et situation matrimoniale

a) Education

La population agricole résidente du Mali est majoritairement sans aucun niveau. En effet, selon les résultats de l'EAC de 2013/2014, ce phénomène 70,9 % de cette population active (tableau 63).

Cette population sans niveau est plus importante dans toutes les régions dépassant la moitié de la population agricole rurale.

Tableau 63: Répartition de la population agricole selon le niveau d'instruction

	Aucun	Fond 1	Fond 2	Secondaire	Secondaire Technique	Supérieur	Ecole coranique	Total
Kayes	72,9	14,4	2,8	0,8	0,3	0,4	8,4	100
Koulikoro	67,2	18,4	4,9	1,1	0,5	0,6	7,3	100
Sikasso	73,8	16,4	3,5	1,1	0,7	0,2	4,4	100
Ségou	71,1	13,3	4,1	1,0	0,5	0,3	9,7	100
Mopti	71,6	8,1	2,1	0,7	0,3	0,2	17,0	100
Tombouctou	63,6	13,0	2,3	0,4	0,4	0,3	19,9	100
Gao	68,2	13,9	4,2	1,2	0,6		11,9	100
Kidal								
Total	70,9	14,3	3,5	0,9	0,5	0,3	9,5	100

Source : EAC 2013/2014

En ramenant l'effectif à la population en âge d'être instruit, le taux d'analphabètes remonte à 84 % et celui des alphabétisés à 16 %. Le niveau scolaire le plus élevé atteint par une partie relativement importante de la population en 2013/2014 est le premier cycle de l'enseignement fondamental (fondamental 1 et 2) avec 17,8 %). Les autres niveaux de formation formelle, notamment le secondaire et le supérieur ils ont rarement dépassé les 1 %. Il faut reconnaître que l'enseignement coranique est plus développé au sein de la population agricole avec 9,5%.

b) Situation matrimoniale

En 2013/2014, la répartition de la population agricole résidente selon la situation matrimoniale (tableau 64) donne environ 34,8 % de mariés et 15,2 % de célibataires. Les veufs (ves) forment 2,2 % de la même population et sont composés de 91 % de femmes. Quant aux divorcés, ils représentent une infime partie de cette population (moins de 1 %). La population non concernée par cette situation est de l'ordre de 47,2%.

Tableau 64: Répartition de la Population agricole selon la situation matrimoniale par région en %

Régions	Célibataire	Marié	Séparé/ Divorcé	Veuf /veuve	Non concerné	Total
Kayes	16,0	35,1	0,7	2,2	46,0	100
Koulikoro	13,3	34,7	0,4	2,1	49,5	100
Sikasso	14,3	34,1	0,5	2,5	48,6	100
Ségou	17,1	34,4	0,4	1,8	46,4	100
Mopti	14,8	37,6	0,7	1,9	45,0	100
Tombouctou	20,4	35,2	0,5	2,5	41,4	100
Gao	11,4	29,1	2,2	4,0	53,2	100
Kidal						
Total	**15,2**	**34,8**	**0,6**	**2,2**	**47,2**	**100**

Source : EAC 2013/2014

7.1.4. Participation aux travaux agricoles-Accès au crédit agricole

a) Participation aux travaux agricoles

Au cours de la campagne agricole 2013/2014, environ 66% de la population agricole résidente âgée de 6 ans et plus ont participé aux travaux agricoles au niveau national. Sa répartition par groupe d'âge (Figure 9) donne environ 45 % pour les moins de 15 ans, 87,7 % pour ceux qui ont un âge compris entre 15 et 39 ans, 88,4 % pour la tranche d'âge 40-59 ans et 70,7% pour les 60 ans et plus. Il faut préciser que la participation de 45 % des moins de 15 ans aux travaux agricoles est une réponse au souci d'apprentissage du métier par les enfants.

Figure 9: Répartition (en %) de la population agricole (6 ans et plus) résidente occupée aux travaux agricoles par groupe d'âge et suivant le genre en 2013/2014

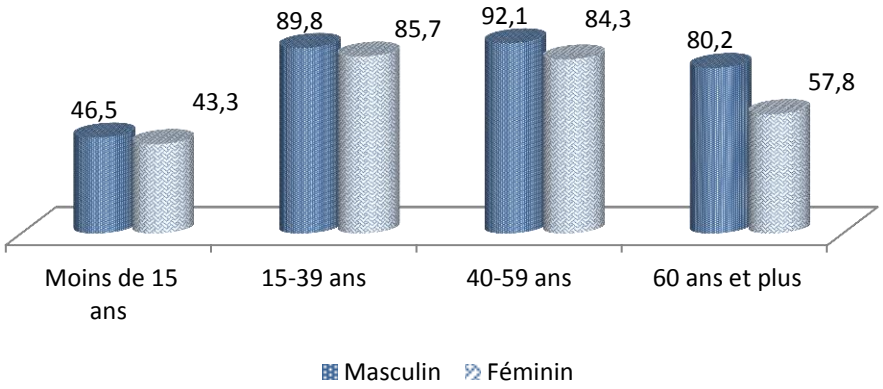

Source : EAC 2013/2014

b) Accès aux crédits

Le nombre d'exploitants ayant accès au crédit (Figure 10) reste faible (2,7 %). Elle est encore plus faible chez les femmes (0,6 %) que les hommes (4,7 %). Dans les régions, la population masculine ayant accès aux crédits ne dépasse pas les 4 % à l'exception de Sikasso (5 %). La population féminine la plus élevée ayant accès aux crédits provient de la région de Mopti avec 0,9 %. Les régions de Koulikoro et Sikasso ont les mêmes pourcentages de femmes ayant accès aux crédits (0,7%). La faiblesse de ces taux peut s'expliquer par le fait que certains chefs d'exploitations ou représentants d'organisations disposent du crédit au nom de toute une communauté.

Figure 10: Répartition (en %) de la population agricole résidente selon l'accès au crédit agricole et le sexe

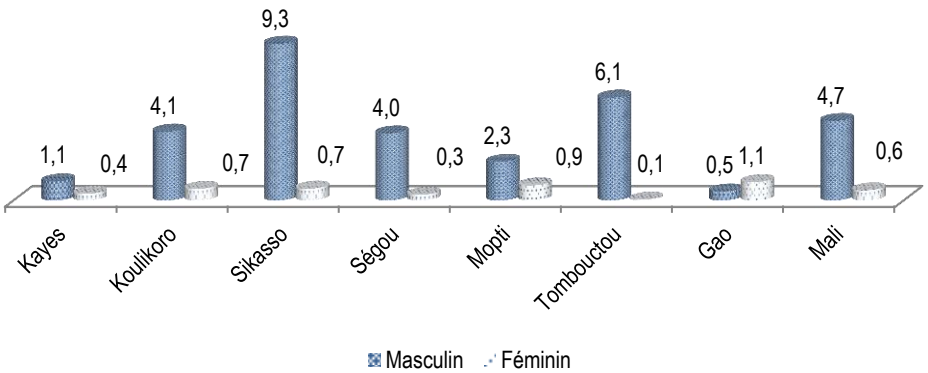

Source : EAC 2013/2014

Plus l'âge augmente plus la proportion d'individus ayant accès aux crédits est importante. En effet, 3,6% de la population masculine des 15-39 ans ont déclaré avoir accès aux crédits (0,8% pour les femmes). Le pourcentage de la population masculine des 40-59 ans est de 19.4% qui ont accès aux crédits (1,5% pour les femmes). Il est de 25% pour la population des 60 ans et plus (1,4% pour les femmes).

Tableau 65: Répartition (en %) de la population agricole résidente selon l'accès au crédit agricole et le sexe

	Masculin			Féminin			Total
	Oui	Non	Non concerné	Oui	Non	Non concerné	
Moins de 15 ans	0,1	36,8	63,1	0,2	37,0	62,8	100
15-39 ans	3,6	86,8	9,6	0,8	91,1	8,1	100
40-59 ans	19,4	78,8	1,8	1,5	94,5	4,0	100
60 ans et plus	25,0	72,8	2,2	1,4	86,7	11,9	100
ND	5,0	67,2	27,7		73,9	26,1	100
Total	**4,7**	**59,0**	**36,3**	**0,6**	**65,2**	**34,2**	**100**

Source : EAC 2013/2014

Au niveau des exploitations agricoles, les prêts de campagne sont assurés majoritairement par les fournisseurs et les exploitations elles-mêmes dans leur stratégie de solidarité interne (intrants, équipements agricoles). Ces deux assurent à 38% chacun les prêts de campagne.

Les prêts de campagne sont estimés à 52,9 milliards dont 99 % sont effectués par hommes contre seulement 1 % pour les femmes (tableau 66).

Tableau 66: Montant total emprunté par région selon le sexe

Régions	Masculin	Féminin	Total	%
Kayes	436 501 849	7 439 796	443 941 645	**0,8**
Koulikoro	10 051 547 087	239 729 206	10 291 276 293	**19**
Sikasso	33 432 695 051	238 549 129	33 671 244 180	**64**
Ségou	5 313 974 508	71 174 380	5 385 148 888	**10**
Mopti	2 012 264 176	34 224 149	2 046 488 325	**4**
Tombouctou	1 093 573 876	8 578 800	1 102 152 676	**2**
Total	**52 340 556 547**	**599 695 459**	**52 940 252 006**	**100,00**
%	**99**	**1**	**100**	

Source : EAC 2013/2014

Une analyse régionale de ce montant montre que seulement 2 % ont été effectués à Tombouctou. La région de Sikasso a la part la plus importante avec un peu plus de 64% du montant total de prêt ; elle est suivie par les régions de Koulikoro (19 %), Ségou (10 %) et Mopti (4%). La région de Kayes a moins de 1% des prêts effectués au niveau national.

7.2. Données sur l'élevage des exploitations agricoles

Après l'agriculture, l'élevage est l'activité la plus pratiquée dans les exploitations agricoles du pays. Cependant, cette activité se pratique sous des formes variées en fonction des régions et l'élevage sédentaire sans transhumance est indiscutablement le type le plus couramment pratiqué dans tout le pays. Mais de plus en plus, on assiste au type d'élevage basé sur la transhumance. L'enquête s'est intéressée aux effectifs au niveau des exploitations agricoles.

7.2.1. Composition du bétail des exploitations agricoles

La répartition des espèces par région montre que, dans la région de Mopti, les bovins occupent le premier rang avec 26% de l'effectif total de cette espèce dans les exploitations traditionnelles. Cette région est suivie par celle de Sikasso avec 23% ; Ségou (18%) ; Koulikoro (13%) ; Kayes (9%). Les régions de Tombouctou et Gao occupent respectivement 7 et 5% de l'effectif total des bovins.

Tableau 67: Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles traditionnelles selon la région, et les espèces.

Espèces	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Total
Bovins	9	13	23	18	26	7	5		100
Ovins	7	14	18	21	23	10	6		100
Caprins	8	16	16	23	20	11	6		100
Asins	12	19	18	20	18	9	4		100
Camelins	14	11	1	1	45	27			100
Equins	22	9	2	41	21	2	3		100
Porcins	0	14	12	58	16				100

Source : EAC 2013/2014

Par exploitation, la taille moyenne en cheptel est plus élevée pour les espèces bovines dans toutes les régions avec un ratio supérieur ou égal à 5 têtes (tableau 68). Au niveau national, le nombre moyen de bovin est de 8 environ. Cette moyenne est de 11 environ pour la région de Mopti et 8 pour les régions de Sikasso et Ségou. Elle est de 6 pour les régions du Nord et Koulikoro. Tandis que la plus faible moyenne est enregistrée à Kayes avec 5 têtes en moyenne par exploitation. Cette moyenne ne traduit pas concrètement le potentiel bovin dans les régions dans la mesure où le système d'élevage est dominé par celui de la transhumance que l'enquête ne cerne pas. La taille moyenne des petits ruminants dans les exploitations varie entre 3 et 8 pour les ovins et 4 et 9 pour les caprins. La région de Kayes a la plus faible taille en ovin où on dénombre en moyenne 3 par exploitation (4 pour les caprins). Les régions de Koulikoro et Sikasso ont chacune 5 en moyenne (7 et 5 respectivement pour les caprins) tandis que les régions de Ségou et Tombouctou compte en moyenne 7 chacune. La région de Mopti a en moyenne 8 ovins et caprins dans ces exploitations. La taille moyenne en asins est uniforme quel que soit la région (1 par exploitation).

Tableau 68: Effectif moyen de cheptel par exploitation

Espèces	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Total
Bovins	5	6	8	8	11	6	6		8
Ovins	3	5	5	7	8	7	6		6
Caprins	4	7	5	9	8	9	6		7
Asins	1	1	1	1	1	1	1		1
Camelins	0	0	0	0	0	0			0
Equins	0	0	0	0	0	0	0		0
Porcins	0	0	0	1	0				0

Source *:* EAC 2013/2014

L'analyse par genre (tableau 69) permet de constater que l'effectif des bovins est quasiment détenu par les hommes dans toutes les régions, dépassant les 90 %. Les femmes ont un effectif très faible de bovins ; les régions de Koulikoro, Mopti, Tombouctou et Gao tournent environ entre 4 et 5% d'effectifs de bovins détenus par les femmes. L'effectif des ovins est faiblement détenu par les femmes à Tombouctou seulement 2% environ. Ce pourcentage est de 4% environ dans les régions de Kayes, Sikasso et Gao. Il est plus à Koulikoro, Mopti et Ségou avec respectivement 9,3% ; 8,9% et 7,8% d'effectifs appartenant aux femmes.

Tableau 69: Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles selon la région, le sexe du propriétaire et les espèces.

Espèces	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Bovins	97,7	2,3	95,3	4,7	97,8	2,2	97,3	2,7	96,0	4,0	96,2	3,8	94,5	5,5		
Ovins	96,0	4,0	90,7	9,3	96,1	3,9	92,2	7,8	91,1	8,9	98,4	1,6	96,1	3,9		
Caprins	93,6	6,4	73,3	26,7	91,1	8,9	86,5	13,5	86,8	13,2	97,1	2,9	93,3	6,7		
Asins	97,2	2,8	97,3	2,7	98,7	1,3	96,0	4,0	96,4	3,6	88,0	12,0	100,0	.		
Camelins	100,0	.	100,0	.	100,0	.	100,0	.	100,0	.	100,0	.	.	.		
Equins	97,3	2,7	100,0	.	100,0	.	98,2	1,8	100,0	.	100,0	.	100,0	.		
Porcins	100,0	.	91,4	8,6	94,3	5,7	84,3	15,7	97,7	2,3	.	.	.	.		
Total	96,0	4,0	86,3	13,7	95,6	4,4	91,7	8,3	92,1	7,9	96,8	3,2	94,9	5,1		

Source : EAC 20132014 (M : Masculin et F : Féminin)

7.2.2. Volaille des exploitations agricoles traditionnelles

Les poulets constituent 74 % des volailles des exploitations agricoles, les pintades représentent 16 %, les canards et les oies 2 % et les pigeons 8 %. Les dindons ne représentent que 0,1% de la volaille des exploitations agricoles.

La région de Sikasso détient l'effectif de poulets le plus élevé avec 40% environ de l'effectif national. La région de Ségou a 21 % de cet effectif et Koulikoro 19 % ; la région de Mopti a 10% et celle de Kayes a 5%. Tombouctou a 4% de cet effectif tandis que Gao a 1% de l'effectif total de la volaille.

Figure 11: Répartition (en %) des poulets dans les exploitations agricoles par région

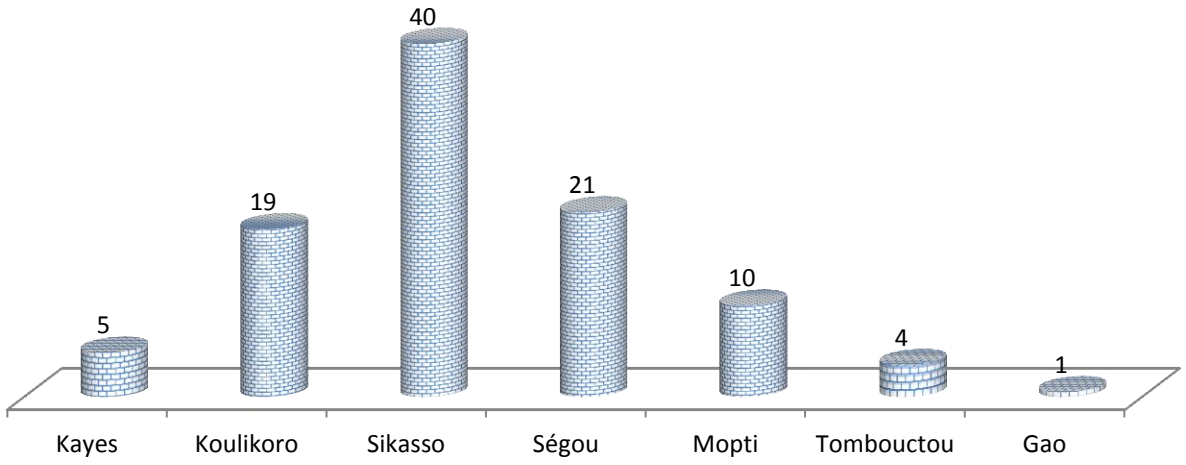

Source : EAC 2013/2014

Tableau 70: Répartition de la volaille dans les exploitations agricoles traditionnelles (en %)

Régions	Poulets	Pintades	Canards / oies	Dindons	Pigeon	Autre à préciser
Kayes	5	2	8		3	
Koulikoro	19	26	23	13	11	25
Sikasso	40	42	27	44	15	29
Ségou	21	26	37	26	65	46
Mopti	10	4	4	17	2	
Tombouctou	4	1	0		4	
Gao	1	0	1		1	
Total	100	100	100	100	100	100
% du total de la volaille	74	16	2	0,1	8	0,1

Source : EAC 2013/2014

L'analyse des données du tableau 71 permet de conclure que les populations rurales se préoccupent de plus en plus de la santé de leurs animaux. Les régions comme Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti ont un taux de vaccination supérieur au taux national (66,9%). Ces taux restent élevés dans toutes les régions où plus de la moitié des effectifs du cheptel se trouvent vaccinées sauf à Tombouctou avec un taux de vaccination et de déparasitage de 44,1 et 40,4% respectivement. Le taux de déparasitage national a été de 60,4% durant la campagne 2013/2014.

Tableau 71: Déparasitage et Vaccination des animaux (%)

Régions	animaux vaccinés	animaux déparasités
Kayes	67,2	61,5
Koulikoro	70,0	63,9
Sikasso	74,7	68,7
Ségou	64,6	57,5
Mopti	67,6	59,5
Tombouctou	44,1	40,4
Gao	61,1	54,8
Total	**66,9**	**60,4**

Source : EAC 2013/2014

7.2.3. Abattages dans les exploitations agricoles

Les informations statistiques liées aux abattages sont données par les services vétérinaires. Ce qui rend fiable ces informations administratives. Celles-ci ne constituent pas en réalité une exhaustivité sur les domaines de productions de viande. Il faut cerner les abattages en dehors des abattoirs et aires d'abattages qui constituent toujours des zones d'ombres aux contrôles des services vétérinaires.

L'enquête agricole de la présente campagne a cherché à apprécier ces abattages dans les exploitations en intégrant un module « abattage non contrôlé ».

C'est ainsi que les estimations ont été faites sur la base d'une part des effectifs abattus dans les exploitations (abattages individuels) et ceux opérés de façon communautaires (abattages collectifs) de l'autre. Pour quantifier ces volumes abattus, l'enquête a eu recours à la table de conversion du poids carcasse selon l'Unité Bétail Tropical (UBT) afin d'harmoniser les quantités abattues collectivement et les effectifs abattus dans les exploitations de façon individuelle.

La limite de notre analyse réside par le fait que nous n'avons pas cerné le milieu urbain qui reste un poids dans les abattages familiaux.

L'analyse sur les effectifs montre que sur un total de 4 232 956 de volailles abattus et non contrôlés pendant l'année, 78% d'abattage ont été fait sur les poulets (3 304 244), 5% sur les pintades (232 643) et 16% sur les autres volailles (696 069).
Les ovins et les caprins forment l'ossature des têtes abattues dans les exploitations avec 1 937 652 têtes dont 61% pour les ovins et 39% pour les caprins. 193 183 têtes de bovins ont été abattues tandis que les porcins ont atteints les 252 357 têtes abattues. Cet effectif est surtout tiré par la région de Sikasso dont la grande majorité provient du Cercle de Koutiala.

Tableau 72 : Effectifs d'animaux abattus dans les exploitations

Régions	Poulet	Pintade	Autres volailles	Caprin	Ovin	Bovin	Porcin	Camelin	Autres animaux domestiques
Kayes	391 034	16 638	28 929	66 359	230 224	80 972	24 090	0	0
Koulikoro	439 153	43 102	26 185	421 583	278 326	23 322	38 010	0	4 241
Sikasso	1 169 881	101 253	529 267	53 414	221 223	17 390	115 540	0	4 305
Ségou	527 903	41 472	40 850	63 693	247 662	28 901	56 407	0	3 609
Mopti	314 696	23 528	46 556	64 391	128 982	31 220	18 310	0	5 541
Tombouctou	420 677	6 106	23 740	49 013	52 611	8 641	0	54 895	0
Gao	40 899	544	544	33 810	26 361	2 739	0	3 913	0
Kidal									
Total	**3 304 244**	**232 643**	**696 069**	**752 264**	**1 185 388**	**193 183**	**252 357**	**58 809**	**17 695**

Source : EAC 2013/2014

Tableau 73 : Estimation de la quantité de viandes (en Kg) obtenues dans les exploitations par espèce abattue

Régions	CAPRIN	OVIN	BOVIN	PORCIN	CAMELIN	Autres
Kayes	812 903	2 820 242	7 085 026	301 123	.	.
Koulikoro	5 164 393	3 409 489	2 040 643	475 130	.	51 950
Sikasso	654 327	2 709 980	1 521 584	1 444 250	.	28 607
Ségou	780 244	3 033 860	2 528 848	705 083	.	44 208
Mopti	788 791	1 580 027	2 731 724	228 875	.	67 872
Tombouctou	600 410	644 490	756 077	.	6 861 905	.
Gao	414 169	322 920	239 646	.	489 183	.
Kidal						
Total	**9 215 236**	**14 521 007**	**16 903 548**	**3 154 462**	**7 351 088**	**192 638**

Source : EAC 2013/2014

Tableau 74 : Estimation de la quantité de viandes (en Kg) obtenues collectivement par espèce abattue

Régions	Caprin	Ovin	Bovin	Porcin	Camelin
Kayes	133 581	101 204	774 250	257	0
Koulikoro	923 778	86 718	593 495	1 377	0
Sikasso	2 220 622	138 385	503 497	2 777	0
Ségou	508 590	92 542	323 218	43 938	0
Mopti	386 355	149 299	148 510	580	0
Tombouctou	155 997	106 361	54 340	0	0
Gao	58 945	52 443	587	0	0
Kidal					
Total	4 387 867	726 951	2 397 896	48 930	0

Source : EAC 2013/2014

Tableau 75 : Quantité de chairs (en Kg) et d'animaux dans les exploitations agricoles par région et par espèce

	Viande poulet	Viande pintade	Viande autres volailles
Kayes	366 008	17 936	97 258
Koulikoro	411 047	46 464	88 034
Sikasso	1 095 009	109 151	1 779 394
Ségou	494 117	44 707	137 336
Mopti	294 556	25 364	156 520
Tombouctou	393 754	6 582	79 814
Gao	38 281	586	1 828
Kidal			
Total	**3 092 772**	**250 790**	**2 340 185**

Source : EAC 2013/2014

La production totale de viande dans les exploitations agricoles est estimée à **64 583** tonnes de viande dont **58 899** tonnes de viande rouge et **5 684** tonnes de viandes de volailles.

Sur la production de la viande rouge, 32,8% sont effectués sur l'espèce bovine, l'espèce ovine a pris 25,9% de la production totale de viande rouge tandis que les caprins ont représenté 23,1% de la production totale. Les porcins ont occupé 5,4% de la production tandis que les camelins ont atteint les 12,5%.

Tableau 76 : Quantité de viandes (en tonne) abattues dans les exploitations agricoles par région (en tonne)

Régions	CAPRIN	OVIN	BOVIN	PORCIN	CAMELIN	Viande autres animaux	Viande poulet	Viande pintade	Viande autres volailles
Kayes	946	2 921	7 859	301	0		366	18	97
Koulikoro	6 088	3 496	2 634	477	0	52	411	46	88
Sikasso	2 875	2 848	2 025	1 447	0	29	1 095	109	1 779
Ségou	1 289	3 126	2 852	749	0	44	494	45	137
Mopti	1 175	1 729	2 880	229	0	68	295	25	157
Tombouctou	756	751	810	0	6 862		394	7	80
Gao	473	375	240	0	489		38	1	2
Kidal									
Total	**13 603**	**15 248**	**19 301**	**3 203**	**7 351**	**193**	**3 093**	**251**	**2 340**

Source : EAC 2013/2014

8. Données de structure

8.1. Les modes de cultures

Tout comme lors de la campagne précédente, les modes de cultures les plus utilisés suivant l'importance relative du nombre de parcelles occupées ont été au cours de la campagne agricole 2013/2014 les modes pluvial, de crue et irrigué. Mais c'est le mode pluvial qui est le plus répandu dans toutes les régions (Figure 12). A Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou, il concerne la quasi-totalité des parcelles mises en valeur au cours de la campagne. C'est ce qui explique pourquoi les conditions pluviométriques observées au cours d'une campagne ont une grande influence sur la production agricole.

Il faut cependant rappeler que cette situation ne concerne pas les zones de culture avec maîtrise partielle et totale d'eau du secteur moderne gérées par les Offices rizicoles.

Figure 12: Répartition des parcelles mises en valeur lors de la campagne 2013/2014 suivant le mode de culture

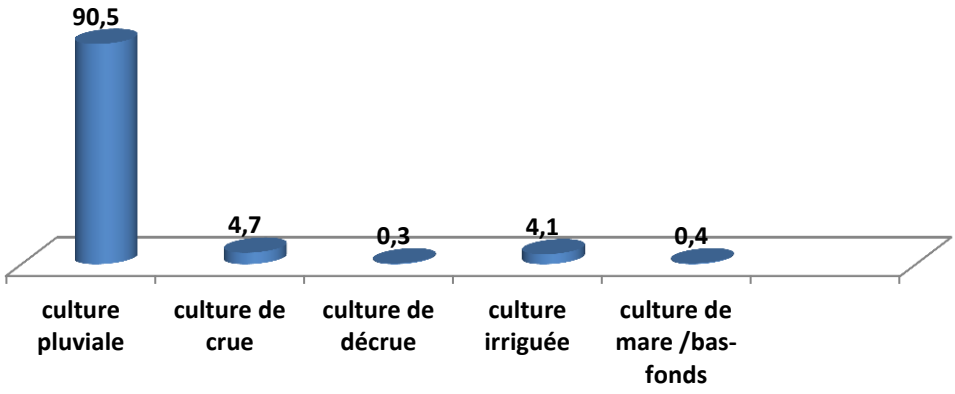

Source : EAC 2013/2014

En 2013/2014, le mode de culture de crue a concerné environ 4,7 % des parcelles cultivées au niveau national. Ce mode de culture est surtout fréquent à Mopti où environ 18 % des parcelles sont concernées.
Quant à la culture de décrue, elle reste faible dans toutes les régions, voire quasi nulle comme à Sikasso
Le fait que le mode basé sur les lacs surtout dans la région de Mopti n'est pas apparu dans les observations peut s'expliquer par l'insécurité qui régnait dans cette zone au moment de l'enquête.
Les parcelles en cultures irriguées apparaissent beaucoup plus dans les régions à forte production rizicole comme Ségou et Mopti qui abritent les offices d'encadrement dans la production de cette culture.

8.2. Caractéristiques des parcelles

Les caractéristiques des parcelles sont cernées à travers le mode d'acquisition, le système de mise en valeur et le niveau d'exploitation.

Le nombre de parcelles est estimé à **3 216 337** à l'intérieur des exploitations agricoles réparties comme suit :

- 37% pour la région de Sikasso ;
- 18% pour la région de Ségou ;
- 17% pour la région de Koulikoro ;
- 13% pour la région de Mopti ;
- 9% pour la région de Kayes ;
- 3% pour la région de Gao ;
- 2% pour la région de Tombouctou.

Tableau 77: Répartition des Parcelles par région et sexe

Régions	Masculin	Féminin	Total	% Région	Multiples inégalitaires
Kayes	202 429	95 549	**297 978**	**9**	**2**
Koulikoro	421 115	133 492	**554 607**	**17**	**3**
Sikasso	1 024 311	171 709	**1 196 020**	**37**	**6**
Ségou	551 456	22 135	**573 590**	**18**	**25**
Mopti	387 447	26 738	**414 184**	**13**	**14**
Tombouctou	79 033	850	**79 883**	**2**	**93**
Gao	96 462	3 613	**100 074**	**3**	**27**
Kidal				**0**	
Total	**2 762 252**	**454 085**	**3 216 337**	100	**6**

Source : EAC 2013/2014

Quatre-vingt-six pour cent (86 %) de ces parcelles appartiennent aux hommes contre 14 % pour les femmes.

Sur les 14 % de femmes propriétaires de parcelles, 38 % viennent de Sikasso, 29 % à Koulikoro, 21 % à Kayes, 6 % à Mopti et 5 % à Ségou.
Une analyse régionale des propriétaires de parcelles montre que 32% de l'ensemble des parcelles de la région de Kayes appartiennent aux femmes (68% pour les hommes) ; 24% à Koulikoro (76% pour les hommes) ; 14% à Sikasso (86% pour les hommes) ; 6% à Mopti (94% pour les hommes) ; 4% à Ségou et Gao (96% pour les hommes). Seul 1% des parcelles de Tombouctou sont détenues par les femmes
Au niveau national, les hommes ont six (6) fois plus de parcelles que les femmes. A Kayes, les hommes ont deux (2) fois plus de parcelles que les femmes. Ce ratio est de trois (3) fois dans la région de Koulikoro, six (6) à Sikasso, 25 à Ségou, 14 à Mopti, 93 à Tombouctou, 27 à Gao.

Tableau 78: Répartition des Parcelles par région et sexe (Analyse horizontale et verticale)

Régions	Analyse verticale (% en colonne)			Analyse horizontale (% en ligne)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	7	21	**9**	68	32	**100**
Koulikoro	15	29	**17**	76	24	**100**
Sikasso	37	38	**37**	86	14	**100**
Ségou	20	5	**18**	96	4	**100**
Mopti	14	6	**13**	94	6	**100**
Tombouctou	3	0	**2**	99	1	**100**
Gao	3	1	**3**	96	4	**100**
Kidal	0	0	**0**	0	0	**0**
Total	100	100	100	**86**	**14**	**100**

Source : EAC 2013/2014

8.2.1. Mode d'acquisition des parcelles

L'enquête s'intéresse aussi au mode d'acquisition des parcelles dans les exploitations agricoles. On estime à 80% les parcelles acquises par héritage (90% pour les hommes et 10% pour les femmes). De l'ensemble des parcelles de femmes, 19% sont issues de l'attribution coutumière (7% pour les hommes de l'ensemble de leurs parcelles). Les femmes sont engagées dans le prêt de parcelles, soit 17% de l'ensemble des parcelles concernées. Environ 4% des parcelles des femmes sont obtenues par don.

Tableau 79: Répartition des propriétaires de parcelles par sexe selon le mode d'acquisition (niveau national en % colonne)

Mode d'acquisition	Analyse verticale (% en colonne)			Analyse horizontale (% en ligne)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
héritage	83,0	58,1	79,5	90	10	100
attribution coutumière	7,2	18,9	8,9	70	30	100
prêt	3,7	17,1	5,6	57	43	100
don	2,0	4,1	2,3	75	25	100
achat avec titre foncier	0,2		0,3	51		100
achat sans titre foncier	0,6	0,3	0,5	92	8	100
métayage	0,1		0,1	95		100
fermage	0,3	0,0	0,2	97	3	100
gage	0,0	0,1	0,0	64	36	100
attribution O.D.R (payement redevance)	2,7	0,3	2,3	98	2	100
autre à préciser	0,2	0,2	0,2	87	13	100
Total	100	100	100	86	14	100

Source : EAC 2013/2014

8.2.2. Nombre de parcelles dans les exploitations agricoles

En moyenne, chaque exploitation compte quatre (4) parcelles. A l'intérieur des régions, le nombre moyen de parcelles varie pour chaque exploitation. En effet, le nombre moyen de parcelles est de trois (3) à Kayes et à Mopti, quatre (4) à Koulikoro et à Ségou. Les exploitations de la région de Sikasso comptent plus de parcelles que

les autres régions (six (6) parcelles en moyenne). Pour les régions du Nord, Gao compte en moyenne 2 parcelles par exploitation contre 1 pour Tombouctou.

8.2.3. Superficie moyenne des parcelles

Bien que les femmes détiennent 14% de l'ensemble des parcelles, il convient de signaler que celles-ci sont de très petites superficies, surtout en termes de céréales.

La superficie moyenne par parcelle de céréales est d'environ 2 ha (tableau 80). Les hommes propriétaires de parcelles ont en moyenne 1,7 ha contre 0,6 ha pour les femmes. La superficie moyenne la plus élevée par parcelle détenue par les femmes propriétaires se trouve dans la région de Ségou (1,6 ha). Les femmes propriétaires de la région de Mopti ont en moyenne 1,4 ha. Les femmes propriétaires de Kayes et Koulikoro ont en moyenne 0,6 ha par parcelle de céréales tandis que celles du Nord ont 0,5 et 0,3 ha respectivement pour Tombouctou et Gao).

Tableau 80: Superficie moyenne de parcelles de céréales par propriétaire selon le genre

	Masculin	Féminin	Total
Kayes	1,7	0,6	**1,6**
Koulikoro	2,1	0,6	**1,9**
Sikasso	1,4	0,4	**1,3**
Ségou	2,2	1,6	**2,1**
Mopti	2,2	1,4	**2,2**
Tombouctou	1,0	0,5	**1,0**
Gao	0,4	0,3	**0,4**
Kidal			
Total	1,7	0,6	**1,7**

Source : EAC 2013/2014

8.2.4. Utilisation d'engrais

Un peu plus de la moitié des producteurs n'utilisent pas d'engrais (51,7 %) (Tableau 81) un peu plus de quart utilisent l'engrais chimique (25,3%) et 17,7% utilisent l'engrais organique. Les résultats ont montré aussi que 5,3% combinent les deux types d'engrais (organique et chimique).

La proportion de femmes n'utilisant pas d'engrais (66,9%) est beaucoup plus élevée que celle des hommes (49,3). Quel que soit le type d'engrais utilisé, la proportion des femmes est inférieure à celle des hommes.

Tableau 81: Taux d'utilisation des engrais par sexe du propriétaire de parcelle

Type engrais	Masculin	Féminin	Total
aucun	49,3	66,9	51,7
engrais organique	18,3	14,1	17,7
engrais chimique	26,4	17,8	25,3
engrais chimique + engrais organique	6,0	1,3	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : EAC 2013/2014

Les producteurs des régions de Mopti, Ségou, Tombouctou et Koulikoro utilisent beaucoup plus les engrais organiques.

Tableau 82: Taux d'utilisation des engrais par Région

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Total
aucun	84,2	56,1	41,4	51,5	46,8	36,7	99,1	51,7
engrais organique	7,7	21,1	8,2	26,9	35,7	21,4	0,9	17,7
engrais chimique	8,0	19,7	42,1	15,7	13,6	38,6		25,3
engrais chimique + engrais organique	0,1	3,1	8,4	5,9	3,9	3,3		5,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : EAC 2013/2014

Une analyse par type d'engrais montre que parmi l'ensemble des parcelles recevant le complexe de céréale, 76% proviennent de la région de Sikasso contre 14% pour la région de Koulikoro et 6% pour la région de Ségou. Le DAP est surtout utilisé dans la région de Ségou où plus de la moitié des utilisateurs y provient. La région de Mopti à 29% de l'ensemble des producteurs utilisant ce type d'engrais. Les producteurs des régions de Koulikoro et Sikasso interviennent dans l'utilisation à 7% chacun.
Les régions de Ségou et Mopti utilisent beaucoup les engrais organiques avec 31 et 27% respectivement.

8.2.4.1 Quantité d'engrais utilisée pendant la campagne

La campagne agricole 2013/2014 a été aussi marquée par une intensification des actions du gouvernement par un approvisionnement du marché en intrants afin de faciliter l'accès des producteurs. En effet, dans les exploitations traditionnelles maliennes, il a été utilisé pendant la campagne 154 256 tonnes tout engrais confondu. La région de Sikasso a la plus grande quantité avec 106000 tonnes d'engrais. Elle est suivie par la région de Ségou avec un peu moins de 30 000 tonnes. Les exploitations traditionnelles de la région de Koulikoro ont utilisée dans sur leurs parcelles 12 342 tonnes. Un peu moins de 5 000 tonnes ont été utilisés à Mopti contre 4 500 tonnes à Tombouctou. La quantité d'engrais utilisée à Kayes est estimée à 1 045 tonnes.

En ramenant l'analyse aux superficies, on constate que 36 kg d'engrais sont utilisés en moyenne pour un ha contre 19 kg lors de la campagne passée. Cette quantité est de 85 kg par ha dans la région de Sikasso et de 7 kg par ha environ dans la région de Mopti. Dans les régions de Ségou et Koulikoro les quantités d'engrais utilisées est de30,8 et 14,9 kg/ha. A Kayes, cette quantité est de 2,8 kg/ha. Notons que cette analyse ne tient pas compte des quantités d'engrais utilisées dans le secteur rizicole moderne (maîtrise totale d'eau et submersion contrôlée).

Tableau 83: Quantité d'engrais (en kg) utilisée par Région

	Kayes	**Koulikoro**	**Sikasso**	**Ségou**	**Mopti**	**Tombouctou**	**Gao**	**Kidal**	**Total**
DAP	94 793	715 514	605 659	6 827 194	1 691 276	1 723 335	10 720		9 945 155
Complexe céréale	425 400	5 858 045	43 269 078	2 782 220	988 965	.	.		53 323 708
Complexe coton	51 895	234 180	18 344 233	3 279 709	44 335	30 087	.		21 954 352
Urée	470 840	5 128 986	41 249 026	14 733 244	1 928 188	2 708 814	19 295		63 529 580
PNT (phos. Nat. Tilemsi)	1 577	.	212 083	49 434	175 729	39 493	.		438 823
NPKS (sougoubè-sougoubè)	.	42 651	2 344 852	1 860 898	95 677	21 287	.		4 344 077
Sabunyuma	.	17 850	.	.	.	.	.		17 850
Niéléni	.	99 871	.	331 371	.	3 513	.		431 241
Autres engrais (à préciser)	720	245 541	.	25 427	.	.	.		271 688
Quantité totale	1 045 226	12 342 637	106 024 931	29 889 497	4 924 169	4 526 529	30 015	0	154 256 476
Nombre d'exploitations	104 204	132 994	191 844	152 242	153 012	61 355	58 034		853 687
Superficie	374 854	829 050	1 246 542	969 998	732 760	77 584	43 395		4 274 181
Quantité par exploitation (Kg/Expl)	10,0	92,8	552,7	196,3	32,2	73,8	0,5		180,7
Quantité par ha (Kg/Ha)	2,8	14,9	85,1	30,8	6,7	58,3	0,7		36,1

Source : EAC 2013/2014

8.2.5. Type d'association de cultures dans les parcelles

Les parcelles sont exploitées à peu près à 80 % en culture pure (indice de disponibilité de parcelles), 20 % en association de deux cultures, les associations en trois (3) ou quatre (4) cultures sont insignifiantes (Figure 13).

Figure 13: Répartition des parcelles lors de la campagne 2012-2013 selon le type d'association

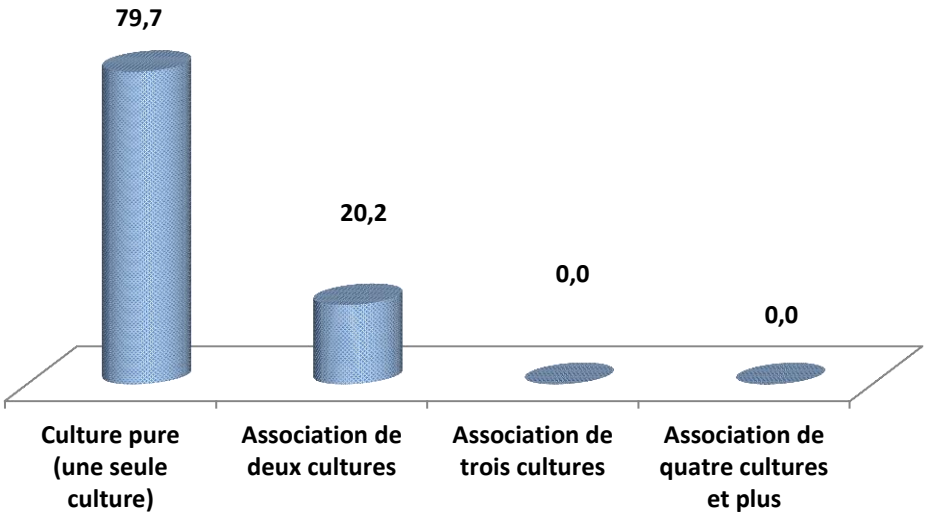

Source : EAC 2013/2014

Les parcelles en associations sont beaucoup importantes à Mopti avec 37% de celle mise en valeur dans la région. Elle est suivie par celle de Koulikoro avec 21,7%. 18,6% des parcelles cultivées à Sikasso sont en association contre 16,4% en Ségou. 15,2% des parcelles de Kayes sont en association.

Tableau 84: Répartition des parcelles (en %) selon le nombre de cultures présentes

Régions	Culture pure (une seule culture)	Association de deux cultures	Association de trois cultures	Association de trois cultures et plus
Kayes	84,8	15,2		
Koulikoro	78,3	21,7		
Sikasso	81,3	18,6	0,1	0,0
Ségou	83,5	16,4	0,0	0,0
Mopti	62,7	37,3		
Tombouctou	99,8	0,2		
Gao	99,5	0,2	0,2	
Total	**79,7**	**20,2**	**0,0**	**0,0**

Source : EAC 2013/2014

8.2.6. Labour des parcelles

Sur la base de type de labour, les résultats montrent que les parcelles des hommes sont labourés à 80 % en attelé contre 66,6 % environ pour celles des femmes. Les parcelles des femmes sont labourées à 25,4% en manuel contre 15% pour celles des hommes.

L'analyse par région montre que l'attelage est beaucoup plus répandu dans toutes les régions quel que soit le sexe du propriétaire de la parcelle. Toutefois, il est proportionnellement moins élevé chez les femmes dans les régions de Kayes, Tombouctou et Gao. Chez les hommes, il est moins élevé à Tombouctou. Dans cette même région, la proportion des femmes dont les parcelles sont labourées en attelage est plus élevé (33,4%) que celles des hommes (17%).

Tableau 85 : Répartition des propriétaires (%) de parcelles par sexe selon le type de labour pratiqué par région

Régions	Masculin						Féminin				
	Manuel	Attelé	Motorisé	Partiellement en attelé et en motorisé	Partiellement en manuel et en attelé	Partiellement en manuel et en motorisé	Manuel	Attelé	Motorisé	Partiellement en attelé et en motorisé	Partiellement en manuel et en attelé
Kayes	28,0	63,6	0,9	0,1	7,3	0,2	31,4	48,3	0,9	0,1	19,2
Koulikoro	10,8	81,7	1,1	0,1	6,3		25,8	67,3	3,1		3,8
Sikasso	7,4	91,7	0,7	0,0	0,2		22,0	74,7	3,3		0,0
Ségou	7,0	84,9	1,5	1,5	4,9	0,1	3,7	93,6	0,3	0,3	2,2
Mopti	26,9	69,1	0,2	0,2	3,5	0,1	38,6	59,7			1,6
Tombouctou	76,8	17,0	4,3		1,8		49,8	33,4			16,7
Gao	35,9	54,7	0,9		5,7	2,8	34,7	38,7	26,6		
Total	**15,0**	**80,2**	**1,0**	**0,4**	**3,3**	**0,1**	**25,4**	**66,6**	**2,6**	**0,0**	**5,3**

Source : EAC 2013/2014

S'agissant du type de désherbage (tableau 78), c'est le manuel qui est le plus pratique dans toutes les régions aussi bien par les hommes que par les femmes. Le désherbage mécanique est utilisé 14,4% sur les parcelles des hommes contre 5% chez les femmes. Le désherbage chimique est utilisé à 4% sur les parcelles des hommes contre 1,1% sur celles des femmes. Les femmes sont plus exposées au regard de la proportion des parcelles détenues dont le désherbage est à la fois manuel-chimique cette pratique est de 3,9% sur les parcelles appartenant aux hommes.
Le désherbage chimique est beaucoup plus utilisé dans la région de Sikasso sur les parcelles des hommes (7,1%). Par contre à Ségou, le désherbage mécanique est moins utilisé par les hommes tandis que le manuel-mécanique est de l'ordre de 35,1% sur leur parcelle contre 30% chez les femmes dans la même région.

Tableau 86: Répartition des propriétaires (%) de parcelles selon le genre et par le type de désherbage pratiqué par région

	Masculin						Féminin					
	Manuel	Mécanique	Chimique	Manuel-mécanique	Manuel-chimique	Mécanique-chimique	Manuel	Mécanique	Chimique	Manuel-mécanique	Manuel-chimique	Mécanique-chimique
Kayes	87,8	6,2	2,1	3,1	0,5	0,2	95,5	3,8	0,4	0,1	0,2	
Koulikoro	65,6	13,9	1,7	13,5	3,3	2,0	84,6	4,6	0,6	2,5	7,6	
Sikasso	43,6	25,4	7,1	12,9	6,9	4,2	74,5	5,0	1,8	0,9	16,8	1,1
Ségou	56,8	4,1	1,7	35,1	2,2	0,1	64,4	5,1	0,5	30,0		
Mopti	78,3	10,8	4,1	3,9	2,9	0,1	82,7	10,8	1,7	3,6	1,2	
Tombouctou	96,1	1,3	1,0	1,5	0,2		83,3	16,7				
Gao	98,6	1,4					95,4	4,6				
Total	**61,3**	**14,4**	**4,0**	**14,6**	**3,9**	**1,9**	**82,0**	**5,0**	**1,1**	**2,8**	**8,7**	**0,4**

Source : EAC 2013/2014

9. Données sur les équipements agricoles et les dépenses effectuées au cours de la campagne

9.1. Equipements agricoles et animaux de trait

Tout comme la campagne passée, les équipements couramment utilisés restent : la daba ou houe, la charrue, la charrette, le semoir, etc.

Les exploitations situées dans les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro sont celles qui détiennent la plus grande partie du stock des équipements agricoles, surtout les équipements lourds.

Tableau 87: Répartition des équipements par région (en nombre)

Equipements	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Total
Tracteur	.	1 470	1 533	122	.	.	.		**3 126**
Pulvériseur	332	31 057	43 609	12 997	917	128	.		**89 039**
Motoculteur	282	4 938	6 224	25 955	921	.	518		**38 837**
Multiculteur	6 926	128 362	210 194	134 983	3 039	140	.		**483 644**
Charrue	149 237	650 825	762 267	632 241	364 141	12 469	10 478		**2 581 660**
Houe asine/étoile	143 489	284 821	340 272	876 045	409 962	5 894	54 966		**2 115 448**
Semoir	14 183	170 880	422 187	122 917	5 425	.	.		**735 592**
Herse	3 513	62 908	144 724	77 288	12 887	1 159	833		**303 311**
Bœuf de labour	169 045	1 097 284	1 353 824	1 192 714	630 794	7 807	29 211		**4 480 678**
Anes de labour/transport	162 202	596 831	587 097	613 686	304 224	46 301	5 855		**2 316 195**
Cheval de labour	43 561	34 414	5 690	73 003	13 621	.	.		**170 288**
Charrettes	125 437	504 463	528 180	590 880	317 877	41 870	3 463		**2 112 171**
Appareille de traitement	7 822	89 243	475 720	27 522	17 951	1 973	229		**620 459**
Ruches améliorées	.	2 749	41 901	1 963	547	.	.		**47 160**
Ruches traditionnelles	360	34 471	163 942	25 487	5 531	.	.		**229 791**
Décortiqueuse à riz	.	646	9 894	17 438	1 094	125	.		**29 197**
Egreneuse à maïs	.	.	3 765	92	.	.	.		**3 858**
Batteuse à riz	128	.	377	20 083	3 063	128	.		**23 779**
Batteuse à mil	426	3 029	273	4 680	71	.	.		**8 478**
Groupe moto pompe	2 310	7 423	8 730	3 247	2 054	140	4 999		**28 903**
Pompe manuelle	917	671	15 579	1 833	269	.	.		**19 269**

Source : EAC 2013/2014

L'utilisation d'un équipement en fréquence peut traduire l'importance de celui-ci dans l'augmentation de la productivité. A travers les résultats, l'hypothèse que nous avons posée consiste à juger les fréquences de propriété d'un équipement pour le classer dans le lot d'un équipement complet. Ainsi, les équipements fréquents dépassant les 10% de l'ensemble des équipements en propriété constituent le lot d'équipements complets. A travers les résultats de l'enquête, nous avons identifié surtout les équipements d'attelage comme la charrue, les bœufs de labour, les ânes de labour/transport, la charrette. La définition que nous avons arrêtée consiste à dire que : « ***Une exploitation disposant de l'équipement complet est celle qui a, 2 bœufs de labour et une charrette ou un âne, au moins une charrue et une charrette ou un cheval, au moins une charrue et une charrette ou un chameau au moins une charrue et une charrette ou un multiculteur et une charrette. »***

A travers le tableau ci-dessous, 42,5% des exploitations disposent au moins d'un équipement complet en attelage. La région de Sikasso est celle qui a le plus grand nombre en exploitations disposant d'équipements complets en attelage (64,6%). La région de Ségou suit avec 60,2% des exploitations ayant à leur actif des équipements complets en attelage. La région de Koulikoro a 55,4% des exploitations tandis que Mopti 37%. La région de Kayes a environ 18% des exploitations qui disposent de ces types d'équipements. Les exploitations des régions du Nord sont moins nanties en équipements complets d'attelage avec 5% pour Gao et 2% pour Tombouctou.

Tableau 88: Répartition des exploitations (en %) selon la typologie des équipements attelés.

Régions	Equipement d'attelage incomplet	Equipement d'attelage complet
Kayes	82,1	17,9
Koulikoro	44,6	55,4
Sikasso	35,4	64,6
Ségou	39,8	60,2
Mopti	63,0	37,0
Tombouctou	97,6	2,4
Gao	94,9	5,1
Kidal		
Total	**57,5**	**42,5**

Source : EAC 2013/2014

9.2. Dépenses de main d'œuvre dans les exploitations traditionnelles

L'économie rurale repose en partie sur les échanges à l'intérieur des exploitations et particulièrement sur les dépenses de main d'œuvre. Celles-ci sont estimées à un peu plus de 12 milliards en 2013[9]. Les dépenses liées aux travaux temporaires (9,8 milliards) sont plus élevées que ceux permanents (2,3 milliards) du fait du faible niveau de vie de nos exploitations qui ne peuvent pas prendre en charge des actifs agricoles pour une longue durée. L'enquête a montré aussi que le statut des femmes ne peuvent pas leur permettre de contracter sur une longue période au regard des montants dépensés sur les femmes rémunérées dans les exploitations. Les dépenses faites sur les femmes travaillant en tant que temporaires ont été de 1,3 milliards contre 253 millions pour les femmes considérées comme permanentes.

En considérant le statut les dépenses faites sur les hommes travaillant en permanence sont 8 fois plus élevées que les femmes et 7 fois plus sur les temporaires.

Tableau 89: Dépenses de main d'œuvre dans les exploitations traditionnelles selon le genre.

Régions	Manœuvres permanents		Total Manœuvres permanents	Manœuvres temporaires		Total Manœuvres temporaires
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Kayes	271 071 682	23 570 939	294 642 621	243 739 639	18 079 457	261 819 096
Koulikoro	236 383 086	5 024 627	241 407 713	342 161 408	31 843 494	374 004 902
Sikasso	194 291 564	14 762 147	209 053 711	625 526 689	197 290 031	822 816 720
Ségou	496 750 150	26 544 993	523 295 143	3 829 566 591	813 566 325	4 643 132 916
Mopti	61 883 664	11 968 453	73 852 117	1 286 799 435	35 779 646	1 322 579 081
Tombouctou	93 896 682	14 435 365	108 332 047	2 040 135 173	163 568 080	2 203 703 253
Gao	649 916 930	156 727 738	806 644 668	190 790 381	40 470 074	231 260 455
Kidal						
Total	**2 004 193 758**	**253 034 262**	**2 257 228 020**	**8 558 719 317**	**1 300 597 107**	**9 859 316 424**

Source : EAC 2013/2014

10. Limites de l'enquête agricole de conjoncture

L'enquête agricole de conjoncture est réalisée chaque année et elle nous donne les résultats significatifs jusqu'au niveau de chaque région administrative du pays. L'évolution des politiques agricoles tend à caractériser ces exploitations agricoles jusqu'au niveau de la communauté (commune) voir le cercle.

L'autre limite est la disposition des informations relatives à la production à différents niveaux (données issues de l'enquête et celles des offices avec des estimations différentes).

L'inexistence jusqu'ici de la mise en place du système permanent des statistiques agricoles pour résoudre les insuffisances statistiques liées à l'horticulture, la pêche, etc.

[9] Nous ne considérons les entraides qui peuvent être les soldes en termes d'activités de solidarité à l'intérieur des exploitations.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Malgré la bonne disponibilité alimentaire et les efforts importants déployés par l'Etat et ses partenaires pour appuyer la campagne agricole 2013-2014, elle n'a pas répondu aux attentes à cause des mauvaises conditions agroclimatiques.
Ainsi, la pluviométrie a été caractérisée par son installation tardive et la mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace aggravé par son arrêt précoce dans plusieurs zones agricoles. Ceci s'est traduit par la non réalisation des objectifs de la campagne ; la perte importante de superficies cultivées sur les semis tardifs et une baisse de rendement sur la plupart des céréales sèches.
La situation hydrologique a été caractérisée par le retard dans la montée de la crue et le retrait précoce de l'eau sur un nombre important de bassins hydrologiques. Quant aux réserves en eau souterraine, elles sont jugées inférieures à celles de la campagne précédente. Cette situation annonce des difficultés en perpective pour les activités de contre saison.
La situation pastorale et halieutique a été surtout caractérisée en début de campagne par la prolongation de la saison sèche à cause des pénuries de pâturages, de points d'eau d'abreuvement du cheptel et un séjour prolongé des animaux transhumants au niveau des zones de concentration de saison sèche. Cette situation était beaucoup plus prononcée dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et une partie de la région de Mopti à cause de la situation sécuritaire. La production de biomasse est restée moyenne mais inférieure à 2012/2013.
Ces mauvaises conditions agro-climatiques ont occasionné la perte totale de 316 448 ha de superficies céréalière et une baisse importante de rendements. C'est pourquoi la production céréalière a été en deçà des prévisions.

La production céréalière 2013/2014 a été estimée à 5 736 092 tonnes. Elle est en baisse de 14 % par rapport à la campagne passée (6 674 427 tonnes contre 5 777 729 tonnes en 2011/2012).

On note une baisse considérable du mil par rapport à la campagne précédente imputable au mauvais déroulement de la campagne. Une baisse sur Le sorgho et le maïs. Une augmentation sur le riz.

Le bilan céréalier dégage une disponibilité apparente de 290,79 kg/habitant/an pour une norme de 214 kg. Cette disponibilité ne tient pas compte de certains postes de consommation qui méritent d'être élucidés à travers des enquêtes spécifiques. Il s'agit entre autre de :

- la consommation de céréales par les animaux : maïs par la volaille et les laitières, sorgho par les équins et les asins ;
- les quantités de céréales transformées et exportées ;
- l'actualisation des normes de consommation des produits alimentaires ;
- le commerce transfrontalier entre le Mali et les pays voisins.

La population agricole du Mali estimée à 11 474 346 regroupée au sein de **940 950** exploitations. Elle est composée de 51,4 % d'hommes et 48,6 % de femmes et est très jeune avec un peu plus de la moitié qui a moins de 15 ans et 33% dont l'âge compris entre 15-39 ans soit 80% de la population agricole a moins de 40 ans.
61 % de la population agricole résidente du pays ont pratiqué l'Agriculture comme une activité principale.

Cette population agricole est majoritairement sans aucun niveau d'instruction dont 70,9% se trouvent concerné.

Une forte proportion a le statut de marié mais aussi non négligeable de célibataires.

Les hommes et les femmes participent tous à des proportions élevées aux travaux agricoles. La population ayant accès aux crédits restent faible (seulement 2,7%) où les femmes sont à moins de 1% contre 4% pour les hommes. Plus l'âge augmente plus la proportion d'individus ayant accès aux crédits est importante.

Les prêts de campagne sont assurés majoritairement par les fournisseurs et les exploitations elles-mêmes dans leur stratégie de solidarité interne.

Le nombre moyen de bovin est de 8 environ par exploitation. Cet effectif des bovins est quasiment détenu par les hommes dans toutes les régions, dépassant les 90 %.

Les modes pluvial, de crue et irrigué reste le plus répandu dans toutes les régions

Quatre-vingt-six pour cent (86 %) de ces parcelles appartiennent aux hommes contre 14 % pour les femmes

80% des parcelles sont acquises par héritage (90% pour les hommes et 10% pour les femmes).

Chaque exploitation compte environ quatre (4) parcelles.

La superficie moyenne par parcelle de céréales est d'environ 2 ha. Les hommes propriétaires de parcelles ont en moyenne 1,7 ha contre 0,6 ha pour les femmes

Un peu plus de la moitié des producteurs n'utilisent pas d'engrais.

La proportion de femmes n'utilisant pas d'engrais est plus élevée que chez les hommes.

La proportion de femmes n'utilisant pas d'engrais est plus élevée que chez les hommes.

154 256 tonnes tout engrais confondu ont été utilisées dans les exploitations traditionnelles maliennes.

36 kg d'engrais sont utilisés en moyenne pour un ha contre 19 kg lors de la campagne passée.

80% des parcelles sont en culture pure et 20% en association.

ANNEXES

Situation pluviométrique

Stations	Mai			Juin			Juillet			Août			Sept.		
	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.
KAYES	14,5	12,9	8,5	95,5	61,2	72,8	172,9	240,9	148,3	292,5	356,2	218,4	196,2	192,5	126,1
NIORO DU SAHEL	30,6	0	8,7	72,5	38	50,2	110,2	140,2	116,6	295,7	234,9	170,2	43,4	108,6	86,4
YELIMANE	8,8	9	6,7	62,5	48,3	47,9	74,9	227,7	107,9	278,9	260,1	173,7	169,6	118,5	86,4
DIEMA	17	33,5	21	50	55,9	58,9	172,9	289,7	152,1	254,9	142	191,1	135,7	170	101,6
MAHINA	3,5	23	20,8	172,9	148,3	115,3	75,0*	307,5	188	295,6	327,4	246,2	208,6	228,9	161,9
BAFOULABE	0	32,3	24,3	172,1	104,5	103,5	121,4	260,7	177,8	289,4	237,6	237,2	205,3	190	139,3
KITA	8	21,6	38,1	91,6	104,2	127,7	198,5	300,2	200,2	421,7	294,6	267,3	326,4	206,1	171,48
KENIEBA	3,5	50,4	44,3	95,6	114,1	146,8	227,5	287	244,8	559,3	330,7	313,1	278,8	408	228,6
KOULIKORO	19,4	82,2	51,6	154,3	116,4	105,4	115,5	334,8	212,7	366,9	203,7	231,4	162,1	130,3	153,9
BAMAKO VILLE	39,8	123,1	50,9	159,6	145,8	126,6	126,6	335,5	217,6	103,1*	303,2	279,5	244,8	195,9	187,7
BAMAKO SENOU	56,2	30,9	58,7	120,4	205,7	122,6	152,8	345	213,6	226,5	317,3	267,2	145,1	89,5	183,0
SOTUBA	23,6	79,3	53,2	138,7	84,4	124,4	107,6	316,9	211,1	363,3	283,3	271,3	209,4	259,5	166,8
KATIBOUGOU	39	83,4	50,9	150,3	124,2	104,1	119,7	277,4	194,1	243,2	254,7	231,7	96,3	204,8	177,5
KATI	35,8	110,1	50,3	162,3	140,7	107,1	136,3	298,6	206	356,3	292,6	243,4	195,2	174,1	166,1
BAGUINEDA	101	165	52,7	155	58	110,8	176	265	195,3	363	326	258,6	187	195	143,6
OUELESSEBOUG.	68,5	113,2	77,6	105,9	129,8	141,9	139,1	227,1	226,5	153,6	419,9	263,3	126,9	214,1	127,8
SELINGUE	41,5	120,3	89,8	111,3	195,3	147,8	196,6	238	249,1	250,8	244,4	304,7	254,6	277,9	174,4
DIOILA	121,2	128,3	52,7	171,5	95	114,7	239,6	276	210,4	168,2	339,8	228,9	134,1	125,2	128
KOLOKANI	0,5	53,3	14,3	52,8	92,1	71,7	163	319,6	152,1	238,5	301,4	191,1	105,2	124,5	101,6
DIDIENI	25,9	13	30,1	61,8	84,5	73,7	97,5	233	163,9	228	136,1	222,3	93,4	186,4	117,2
NARA	10,4	2,8	9,9	32,9	47,5	39,2	83,4	230,8	121,6	197	109,4	145	56,4	79,6	66,9
BANAMBA	8,6	83,2	24,2	69,4	56,6	83,8	209,2	183	186,3	214,6	129,8	211	88,4	130,4	100,8
KANGABA	17,7	54,8	71,5	161	231,6	140,7	133,1	353,3	229,5	298	257,7	272,1	177,1	257,1	188,1
SIKASSO	89,9	53,3	97,8	133,9	161,9	155,6	224,5	253,1	221,7	459,8	406,9	279	158,7	178,7	203,1
BOUGOUNI	94	105,4	95,3	190,3	233,6	153,9	157,6	306,9	254,6	331,8	249,9	295,2	217,6	269,6	212,6
YANFOLILA	54	99	103	186	137	138,5	231	237	224,8	332	218	305,6	221	409	203,8
KOUTIALA	48,3	103	58,2	71,7	109,9	124,7	194,9	155,2	201,6	217,1	379,3	250,3	83,3	181,1	152,4
N'TARLA IRCT	37	57	74,5	50	148	94,5	180	167	200,7	262	271	260,3	117	229	166,4
KADIOLO	149	37	84,9	219	112	137,4	206	313	199,9	263	278	260,8	211	327	181,7
KOLONDIEBA	140,7	84	88,8	104,8	143,2	155,4	155,9	306,3	241,1	393,1	321,3	292,3	169,1	363,3	179,5
YOROSSO	23,5	55	51,2	115	128	111,8	232	230	181,1	346	377	227,2	158	138	130,5
SEGOU	94,3	66,4	31,7	56,1	115,1	77,4	80,1	194,8	174,2	218,2	286,7	197,8	73,3	105,8	108,6
SAN	16,2	68,9	29,9	71,8	154,2	81	200,5	211,9	186,2	313,1	403,2	217,5	92	160,9	123,3
BLA	13	31	37,8	46,5	186,5	92,6	232	230	184,9	263	347	192,3	99,5	144	131,0
BAROUELI	79	47,6	29,4	145	68,9	82,8	132	248,6	188	219	282,5	206,7	98,5	278	111,2
KONOBOUGOU	82	51,3	88,7	106	100,1	155,4	151	249,5	241,1	143,5	376	292,3	105	168	179,5
NIONO	41	19	15	79	107	47,3	43,5	219	129,4	369	234,5	155,8	39,5	96	75,4
KE-MACINA	22,3	6	19,2	30	56,3	52	112,5	220,5	140	161,5	303,7	187,3	85	40	83,4
TOMINIAN	17,5	95,5	30,4	96,5	196	78,7	150,4	261,6	165,1	205,8	471,6	193,6	84,4	134,5	114,5
MOPTI	31,8	9,1	15	39	89,3	50	132,8	199,7	131,4	216,4	295,2	159,8	127,4	82	81,1

Situation hydrologique au 30 septembre 2013

Stations	Cours d'eaux	Mai			Juin			Juillet			Août			Sept.		
		2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.	2013	2012	Moy.
Bamako	Niger	40	44	25	55	84	78	137	150	181	339	271	286	320	327	355
Koulikoro	Niger	56	72	67	93	141	164	219	240	306	527	433	484	513	519	595
Kirango	Niger	30	-32		-90	94		194	230		516	390		484	504	+
Mopti	Bani/Niger	126	80	78	102	174	167	266	371	338	524	555	540	609	622	628
Diré	Niger	50	5	53	47	+	70	100	215	199	289	372	361	427	456	456
Gao	Niger	32	0		36	0		36	119	+	195	+		314	353	+
Bougouni	Baoulé r	45	91		+	117		223	315	+	665	583		798	919	+
Selingué-Amont	Sankarani	+	34289	+	34150	+	+	34280	34078	+	34543	34498	+	34750	34789	+
Kayes	Sénégal	250	234	40	323	271	149	319	392	359	570	646	537	356	656	527
Manantaly-Amont	Bafing	19495	19530	+	19483	19324	+	19412	19411	+	19955	19978	+	20558	20506	+
Oualia	Bakoye	0	0	+	sec	49	+	152	294	+	582	449	+	285	422	+
Gourbassy	Falémé	0	0	+	sec	11	+	177	249	+	718	370	+	313	515	+
Bafing Makana	Bafing	15	11	+	208	156	+	388	528	+	828	730	+	574	735	+

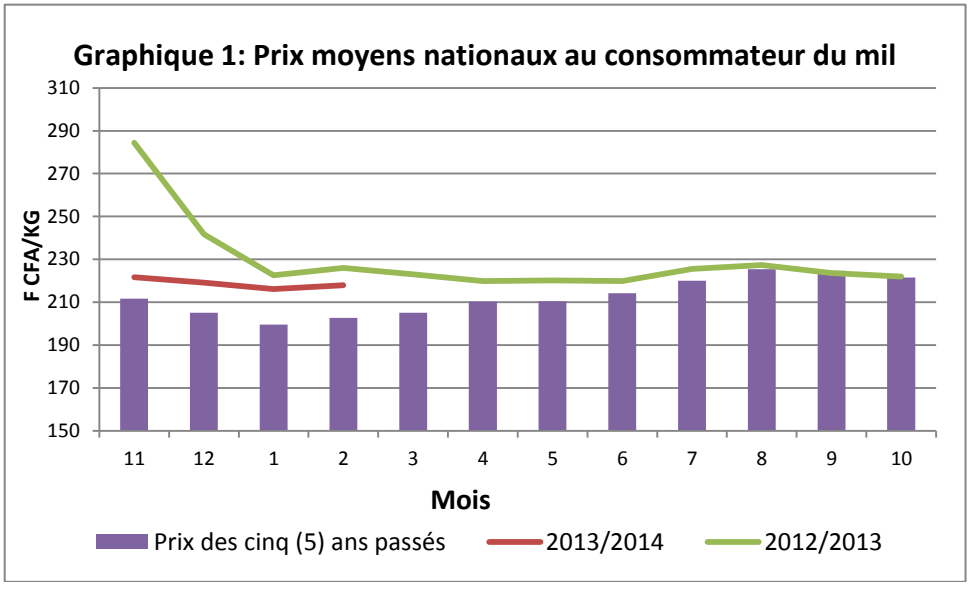

Source : OMA

L'évolution du prix du sorgho est légèrement identique à celui du mil. La différence est que la baisse de Novembre 2013 à janvier 2014 est plus marquée. Durant cette période le prix est passé de 190 à 186 F le kilo. En mi février, il est revenu à 190 F le kilo. Le niveau des prix au consommateur du sorgho est inférieur à celui de l'année dernière et supérieur aux prix moyens des cinq dernières années (Cf. graphique 2).

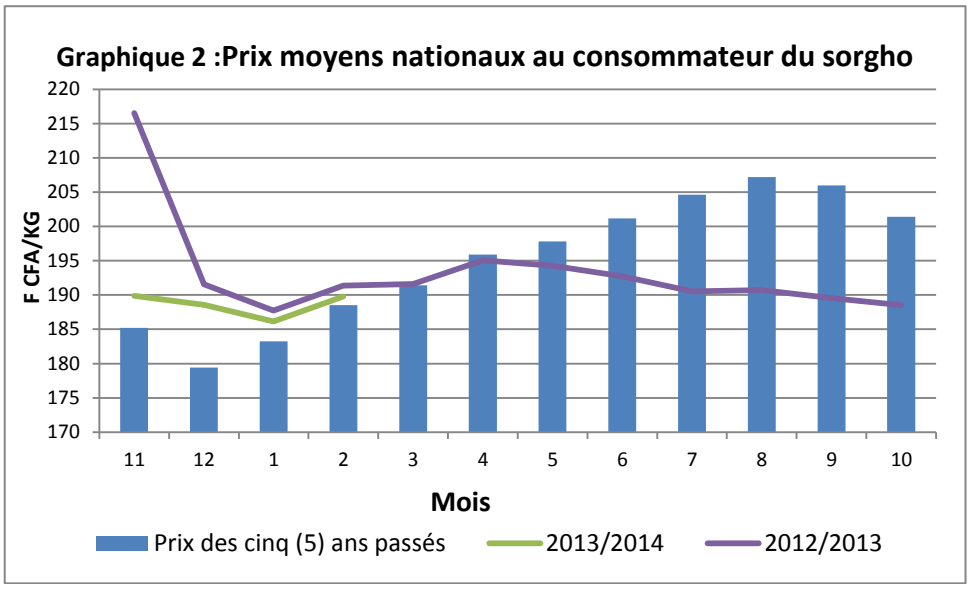

Source : OMA

Les prix au consommateur du maïs ont également baissé de novembre 2013 à janvier 2014 en passant de 177 à 171 F le kilo. En mi février, il a légèrement haussé et a atteint 176 F le kilo. Les prix du maïs sont non seulement inférieurs à ceux de l'année dernière mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années (Cf. graphique 3).

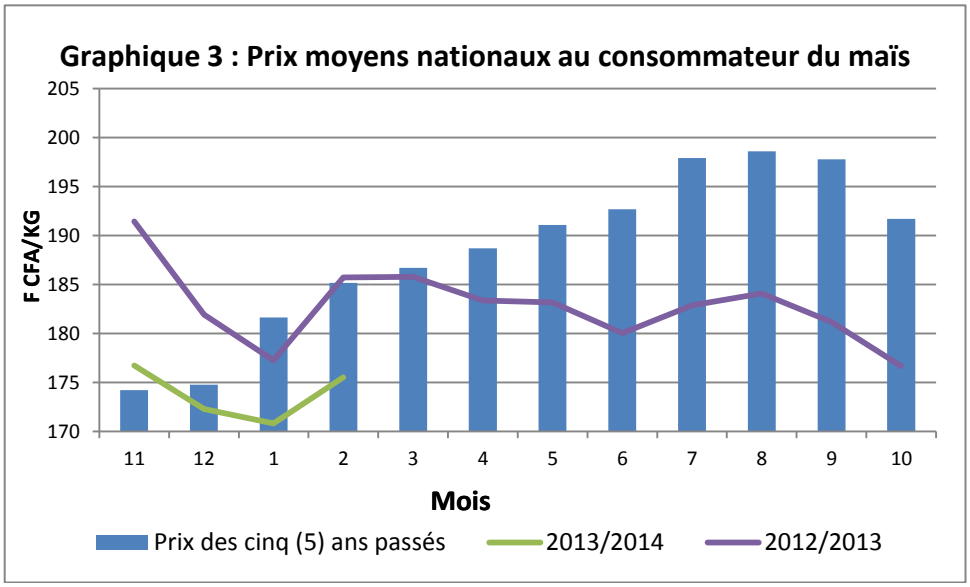

Source : OMA

Au cours de la campagne agricole 2013/2014, le riz a moins souffert que les céréales sèches. Les prix au consommateur du riz ont baissé de novembre 2013 à mi-février 2014. Ils sont passés de 360 à 354 F le kilo. Leur niveau est non seulement inférieur à celui de l'année dernière mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années (Cf. graphique 4).

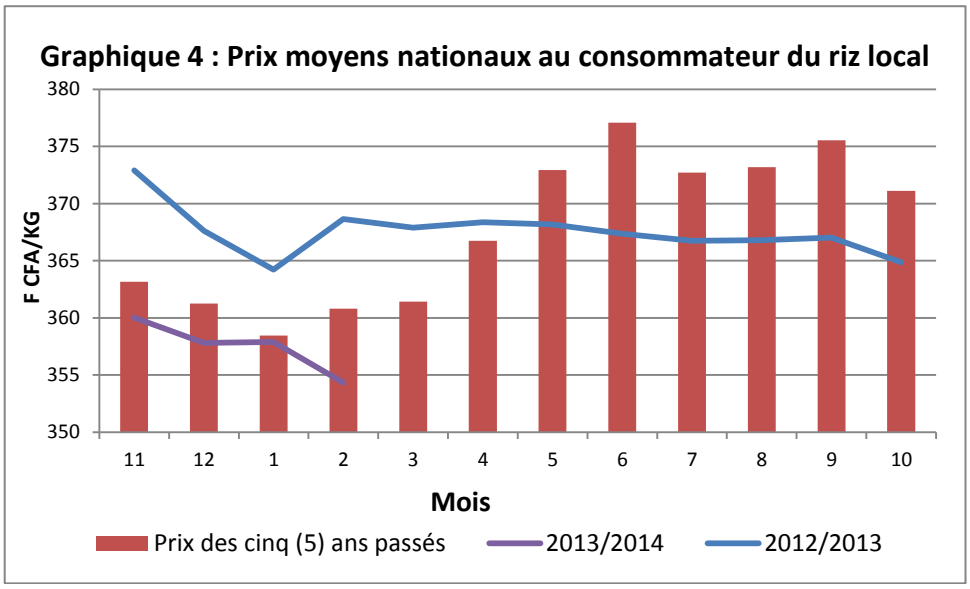

Source : OMA

Le prix du riz brisé importé est resté stable. Il se trouve pratiquement au même niveau que ceux de l'année dernière et est inférieur au prix moyen des cinq dernières années .S'agissant enfin du riz importé RM40, son prix ne présente aucune tendance, cependant en mi-février 2014, son niveau est inférieur à celui de l'année dernière et aux prix moyen des cinq dernières années (Cf. graphique 5).

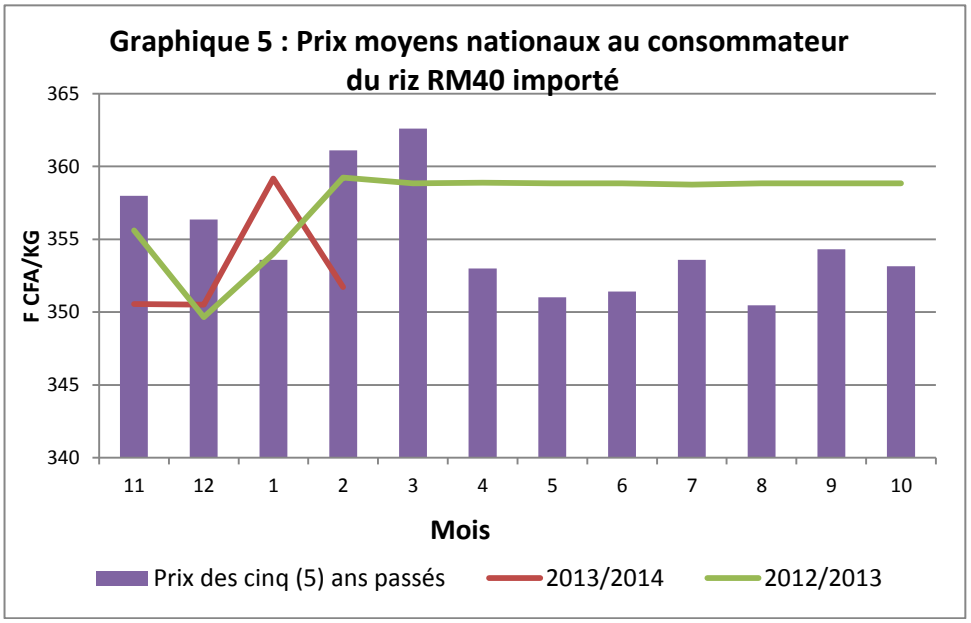

Source : OMA